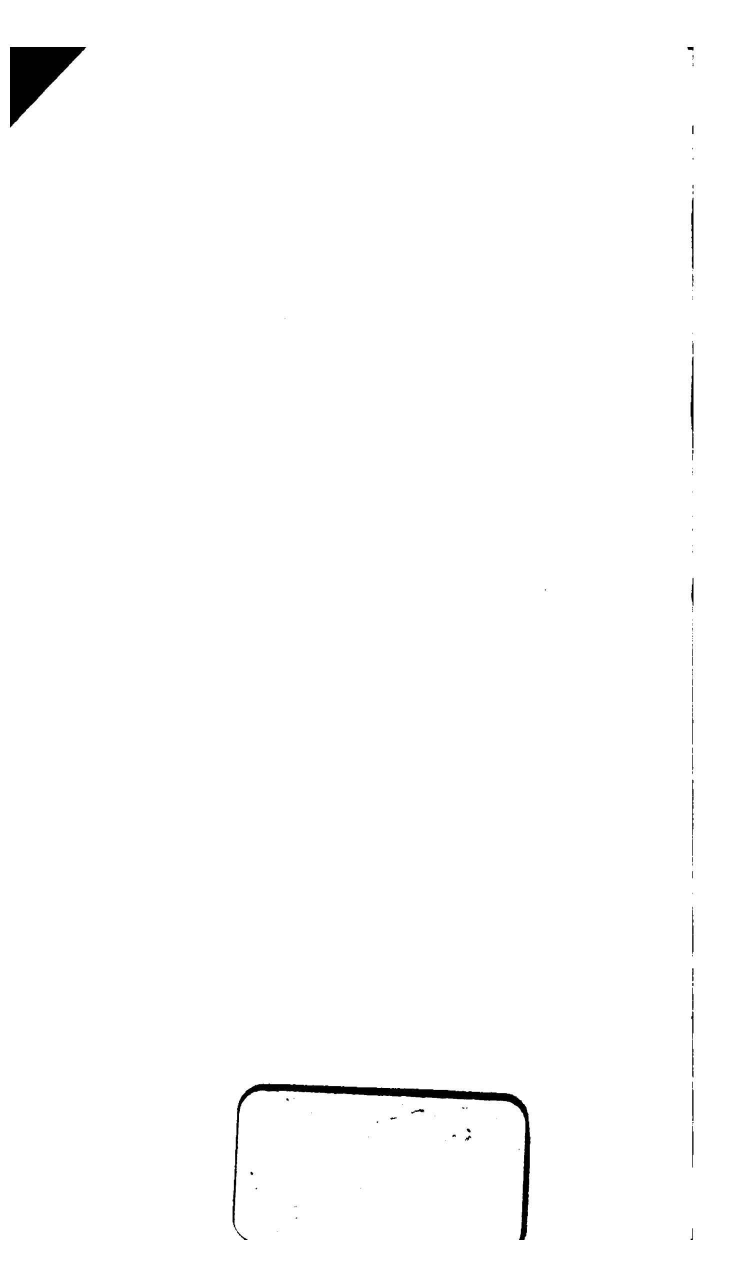
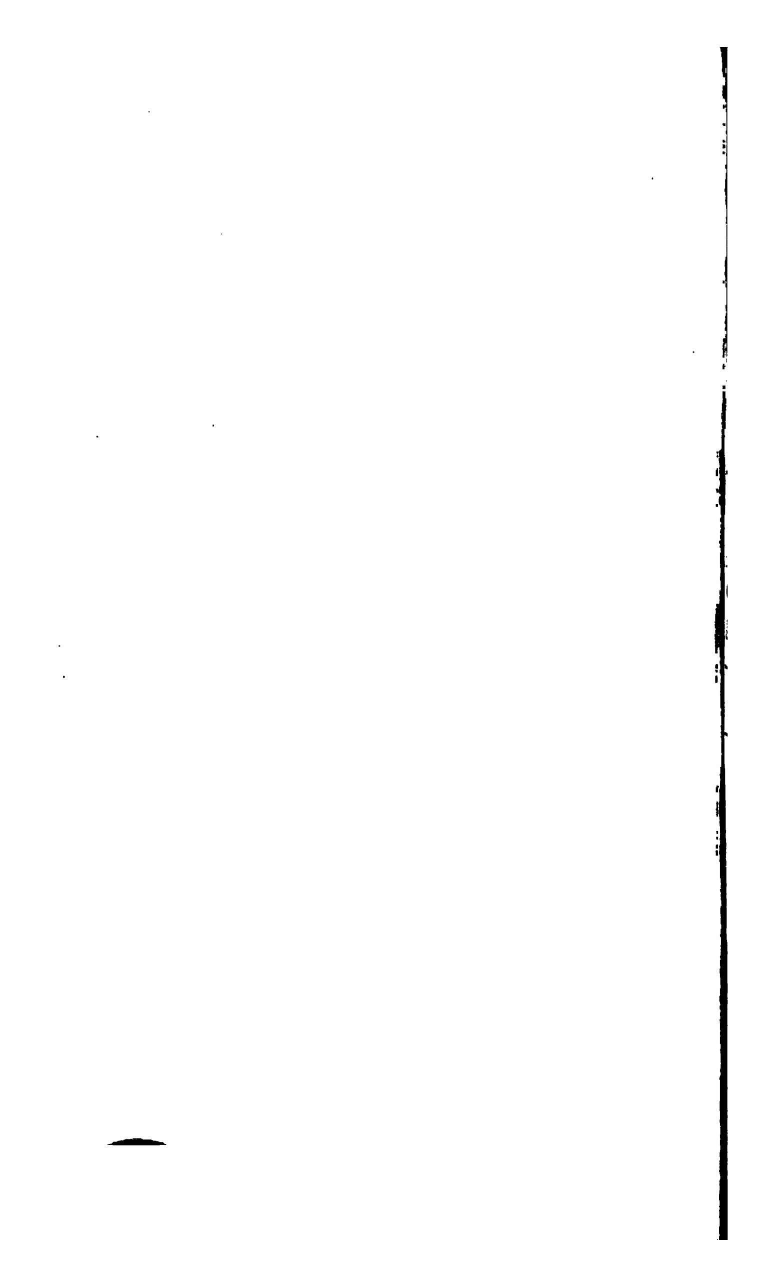










HISTOIRE DES NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX CONCLUE A BELGRADE,

LE 18 SEPTEMBRE 1739.

Entre l'Empereur, la Russie & la Porte Ottomane, par la médiation, & sous la garantie de la France.

Par M. l'Abbé LAUGIER.

TOME PREMIER.

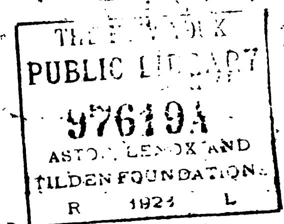


A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.

M. D. CC. LXVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.


PUBLIC LIBRARY
97619A
TILDEN FOUNDATION
R
L

PRÉFACE.

LA paix conclue à Belgrade en 1739, entre l'Empereur, la Russie & la Porte Ottomane, est un des plus grands évènements de ce siécle. Trois Puissances principales en guerre; l'origine de leur désunion; l'enchaînement des vues politiques qui fit éclater leur discorde; le projet des Russes, déja établis sur la mer Caspienne par la conquête d'Astracan, d'acquérir Azoph sur la mer noire, de partager le commerce des Turcs exclusif sur cette dernière mer, & d'entrer en concurrence avec les autres nations commerçantes dans toutes les échelles du Levant; les allarmes de la Porte qui pénétre les desseins ambitieux de la Russie; les Persans, anciens rivaux des Turcs, four-

niſſant par leurs diviſions inteſtines de l'aliment à l'animoſité des Cours de Conſtantinople & de Pétersbourg ; celle-ci commençant les hoſtilités ſous de légers prétextes ; celle-là cherchant à ſortir d'embarras du côté de la Perſe, pour venger l'inſulte faite par les Ruſſes à l'Empire Ottoman ; l'Empereur & les Puiſſances maritimes, offrant leur médiation pour éteindre ce commencement d'incendie ; les bons offices de la Cour de Vienne acceptés excluſivement par les deux Parties belligérantes ; un congrès aſſemblé en Pologne, ſuivi d'une déclaration de guerre de l'Empereur contre les Turcs ; la médiation de la France, ainſi que ſa garantie, ſollicitées par le Grand-Seigneur, & acceptées par les Cours de Vienne & de Pétersbourg ; les progrès des Turcs

en Hongrie ; leurs pertes ſur le Boriſthène & dans la Moldavie ; la paix enfin ſignée & ratifiée par la médiation & ſous la garantie du Roi : telle eſt la matière de cette Hiſtoire.

OUTRE les grands objets qu'elle préſente, ſes détails donneront bien des éclairciſſemens ſur les rapports politiques des Empires qui font la communication de l'Aſie avec l'Europe. Ils mettront le Lecteur au fait des mœurs, des uſages des Turcs & de leur ſyſtême de Gouvernement, ſur lequel on a débité tant de fables. On verra le deſpotiſme des Sultans & de leurs Viſirs, aſſujetti à des régles plus gênantes & à des circonſpections plus timides, que les procédés des Monarchies les plus libres. On verra ces Turcs, à qui on ſuppoſe la plus grande igno-

rance, auſſi éclairés ſur leurs intérêts, auſſi inſtruits des vues & du ſyſtême des autres Cours, auſſi adroits dans leurs démarches, auſſi rafinés dans leur politique, que les nations dont l'eſprit a reçu la meilleure culture. On verra cette Puiſſance Ottomane, dont le poids eſt en apparence ſi fort, affoiblie par l'état de ſervitude où elle tient ſes Agens les plus habiles, par la dépendance où elle les met des intrigues ſourdes du Sérail & de la paſſion des plus vils Eunuques.

On verra la Cour de Vienne, embarraſſée, contre cet ennemi, dans une guerre que la préſomption de ſes Miniſtres occaſionne, & que l'incapacité de ſes Généraux rend malheureuſe, en ſortir par une paix, dont ſes irréſolutions font tout le déſavantage.

On verra la Ruſſie, élevée

à un haut degré de considération par Pierre I., suivre avec courage les projets de ce Grand Homme, pour parvenir à une plus grande réalité de Puissance par une plus grande étendue de Commerce ; s'ouvrir, par *la mer* Caspienne avec la Perse & le Mogol, les communications qu'elle avoit déja, par la mer Baltique, avec tous les Etats de l'Europe, & par Ochozk avec la Chine & le Japon ; chercher par la mer Noire un nouveau débouché & le plus avantageux de tous, jusques dans le centre de la Méditerranée. On comprendra ce que cette Puissance peut devenir un jour, si la Providence lui donne encore des Pierre Aléxiowits ; le temps pouvant amener des circonstances favorables au projet qui fut arrêté par la paix de Belgrade, dont

les malheurs de la Cour de Vienne précipiterent la conclusion.

Tous les François verront avec joie dans cette Histoire, la haute considération dont la France jouit depuis plusieurs siécles à la Porte Ottomane, les flateuses prérogatives d'honneur qu'on y accorde à nos Maîtres, par préférence à tous les autres Potentats, la confiance singulière des Turcs pour la nation Françoise, & pour ceux qui la gouvernent, leur empressement à rechercher la médiation du Roi, leurs espérances lorsqu'ils l'eurent obtenue, tous leurs vœux satisfaits lorsqu'ils se furent assurés de sa garantie.

Tous les François verront avec la même complaisance, l'auguste Monarque dont nous suivons les Loix, choisi pour arbitre par les Parties belligé-

tantes, concilier leurs intérêts avec la générosité la plus noble, justifier la foi des uns & des autres, par une conduite pleine de sagesse & de modération, remplir la fonction de Médiateur avec l'équité la plus impartiale, recueillir enfin toute la gloire attachée au bonheur d'avoir donné la paix à trois grands Empires. Cette époque, l'une des plus glorieuses du régne de Louis XV, méritoit d'être connue.

M. le Marquis de Villeneuve, dont les Mémoires ont dirigé mon travail, étoit Ambassadeur de France à la Porte, lorsque la guerre éclata. Il a eu la meilleure part aux Négociations dont j'écris l'Histoire; & elles donnerent l'idée la plus avantageuse de son esprit & de son cœur. M. le Cardinal de Fleuri, étant Evêque de Fréjus, eut occasion de le connoî-

tre en Provence, où il exerçoit la Charge de Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Marseille. L'opinion que ce Cardinal parvenu au ministère, avoit conservée de son mérite, détermina sa nomination à l'ambassade de Constantinople.

M. de Villeneuve, transporté chez les Turcs, se concilia bientôt l'estime & la confiance d'une Nation, dont les préjugés sont très-opposés à nos mœurs. Il prouva que le vrai mérite n'a pas besoin d'être essayé par dégrés, & qu'en le destinant aux grands emplois, on ne fait que le mettre à sa place naturelle. Les arrangemens qu'il proposa & qui furent effectués pour l'amélioration de notre Commerce dans les échelles du Levant, rétablirent la régle dans cette partie de l'administration, qui étoit dans le plus grand désordre. Il soutint

avec beaucoup de prudence la dignité de la Couronne, dans les circonſtances les plus critiques ; & quant à la prérogative dont le Roi jouit d'être l'appui & le Protecteur du Chriſtianiſme chez les Muſulmans, il prévint toutes les conteſtations & tous les nuages, en mettant un frein au zèle ſouvent indiſcret des Miſſionnaires. Les révolutions continuelles du Gouvernement des Turcs, le mirent dans le cas de traiter avec pluſieurs Viſirs, dont le caractère, les diſpoſitions & les vues étoient fort oppoſés. Il fut aimé & eſtimé de tous. La Porte demanda au Roi, qu'il fût employé, préférablement à tout autre, au grand ouvrage de la médiation ; & il s'acquitta de ce devoir avec une capacité qui ſatisfit également toutes les Parties.

M. de Villeneuve avoit tou-

tes les qualités qui conviennent à un Négociateur : une ame modérée & ſans artifice, un cœur généreux & droit, une phyſionomie ouverte & ſpirituelle, de la réſerve ſans diſſimulation, de la gaieté ſans étourderie, l'abord honnête, les manières polies, le commerce agréable. Il ſe montra toujours fort éloigné de tout eſprit de tracaſſerie, de toute irrégularité dans la conduite, de toute indiſcretion dans les propos, de toute roideur dans les procédés : défauts qui, de la part d'un Négociateur, ne ſervent qu'à déshonorer ſa Miſſion, à embrouiller les affaires, & à lui attirer tous les dégoûts imaginables.

Le Roi, content de la manière dont M. de Villeneuve avoit rempli les différents objets de ſes inſtructions pendant ſon ambaſſade à Conſtantino-

ple, lui accorda ſon rappel, qu'il ſollicitoit avec inſtance ; & quelques années après Sa Majeſté voulut lui confier le Département des affaires étrangères : mais l'âge & les infirmités de M. de Villeneuve ne lui permirent pas d'accepter ces dernieres marques de la confiance du Roi. Il eut la force de refuſer un miniſtère, dont ſa modeſtie groſſiſſoit à ſes yeux le fardeau. Il fit céder, par une modération vraiment philoſophique, l'attrait de l'illuſtration, à la crainte de s'obliger à des devoirs, dans un âge où toutes les facultés déclinent. Il eut le bonheur, en faiſant agréer ſes excuſes, d'exciter des regrets ; & il ſe retira à Marſeille, où il mourut dans le ſein de ſa famille.

NOUS avons un excellent Ouvrage, ſur la paix de Weſtphalie. Les objets traités dans

ce congrès célébre, toutes les Puissances de l'Europe intéressées contradictoirement, la politique des Moteurs, la dextérité des Agens, le systême des affaires changé, un nouveau Code donné aux Nations, tous ces détails exposés avec force dans un tableau tracé de main de Maître, ont assuré à cette Histoire le sort des productions faites pour servir de modèle.

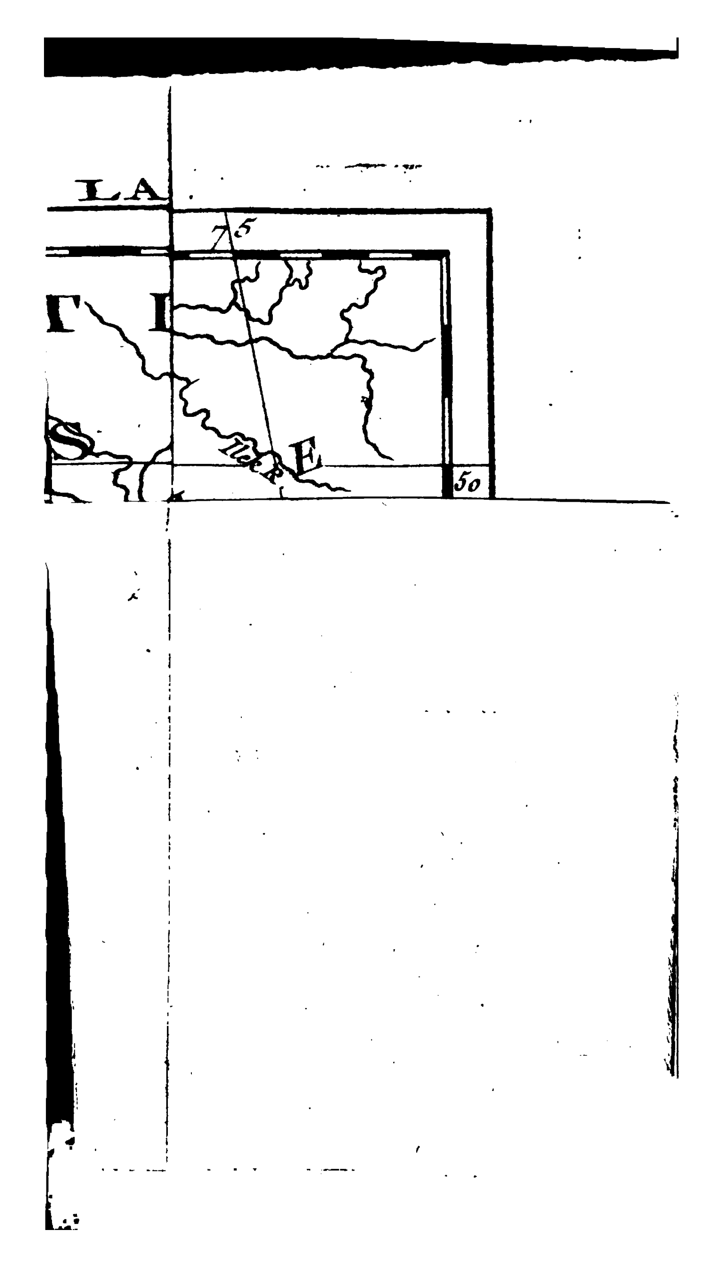
Je n'espére point ce succès de l'Ouvrage que je donne aujourd'hui au Public. Il n'aura point le même mérite pour la forme ; mais le fonds ne sera guères moins intéressant.

Pour répandre plus de clarté sur l'exposé des limites stipulées dans le traité & dans les conventions qui en furent la suite, on a joint ici une Carte Topographique des lieux.

TABLE DES CHAPITRES DU TOME PREMIER.

FIN.

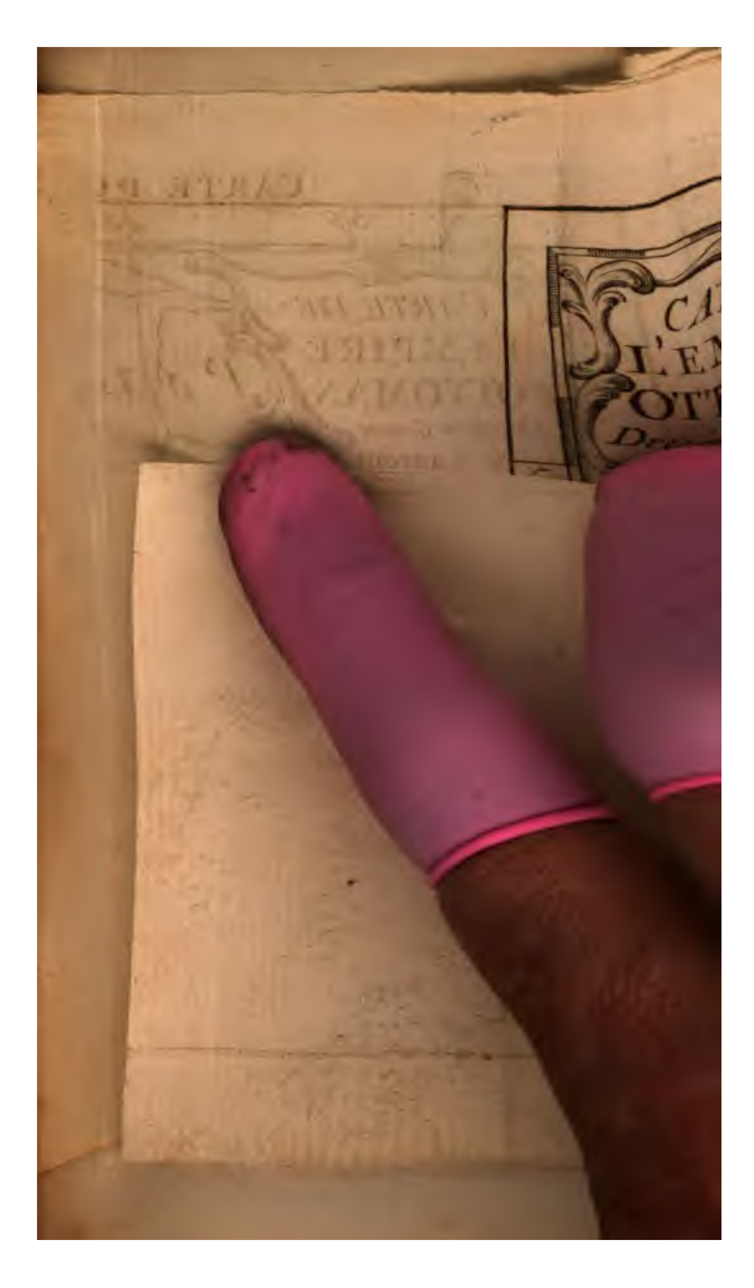
HISTOIRE

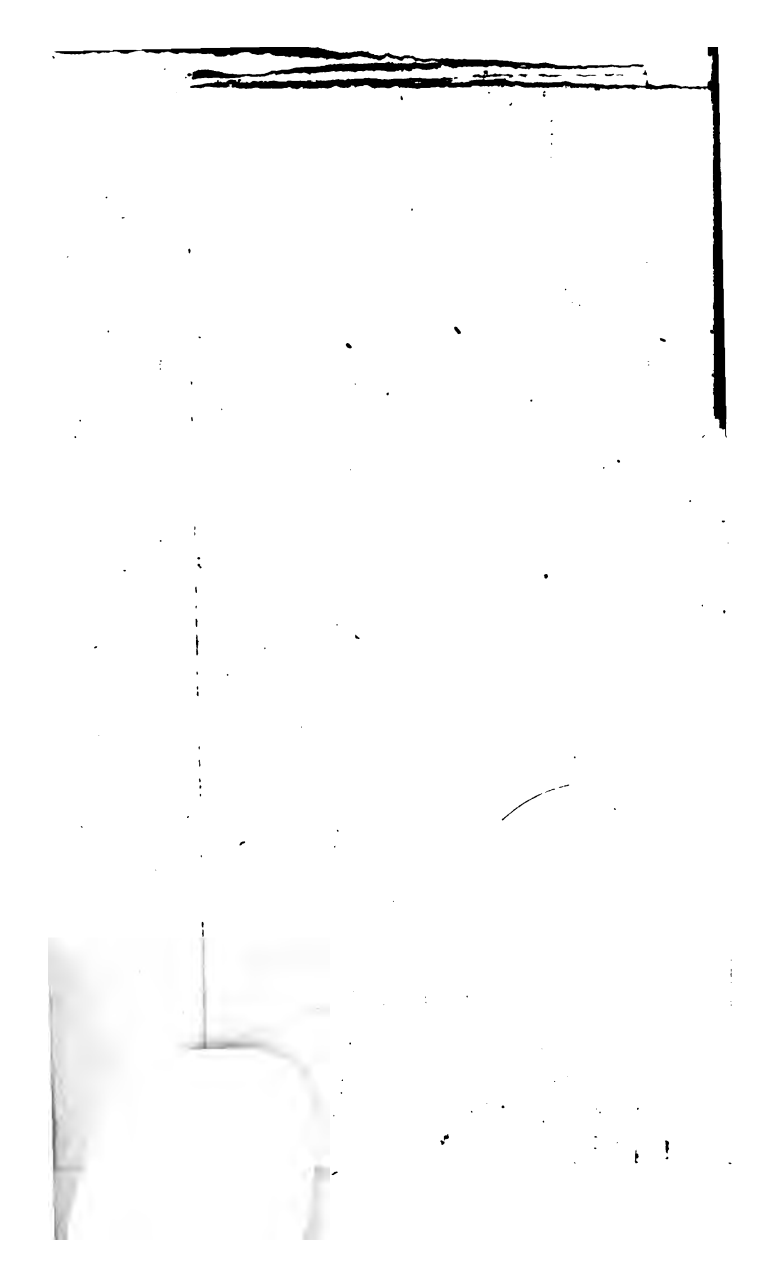


LA
75
T I
S E
Ilek R.
50

FIN.

HISTOIRE







HISTOIRE DES NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX

Conclue à Belgrade le 18 Septembre 1739, par la médiation & sous la garantie de la France.

CHAPITRE PREMIER.

Intérêts politiques qui allumerent la guerre entre les Russes & les Turcs.

AVANT le règne de Pierre I, la Russie n'avoit rien eu à démêler avec les Turcs. La mort de Jean Alexiowits, son frere aîné, avec lequel il

partageoit le trône, fit disparoître les entraves qui captivoient son heureux génie. Il vit l'Empereur, le Roi de Pologne, les Vénitiens ligués ensemble, porter la terreur dans le sein de l'Empire Ottoman. Il accéda à leur alliance, se rendit maître d'Azoph, à l'embouchure du Tanaïs, & fortifia cette place, qui, par sa situation, ouvroit aux Russes le commerce de la mer Noire. Une longue suite de disgraces obligea les Turcs de céder Azoph au Czar Pierre, par le traité de Carlowitz, en 1699.

La Porte voyoit avec une jalousie extrême les Russes établis sur une mer, dont elle avoit eu jusques-là la navigation exclusive; & elle étoit bien résolue de saisir la premiere occasion qui se présenteroit de se délivrer d'un voisinage si à craindre. La guerre de la Russie avec la Suède lui fournit cette occasion en 1711. Le Sultan Achmet III envoya contre le Czar Pierre une armée formidable, aux ordres du Grand-Visir. Le Czar se laissa enfermer par cette

armée sur les bords de la riviere de Pruth. Pour éviter une ruine totale, il engagea habilement une négociation avec le Grand-Visir, & conclut avec lui un traité, dont l'article le plus important fut la restitution d'Azoph.

Ce premier démêlé fit sentir aux *Turcs* la nécessité d'être en garde contre les vues ambitieuses de la Russie, & leur inspira une opposition très-décidée aux progrès de cette Puissance.

Plus de deux cents ans auparavant le Czar Jean Basilowitz avoit enlevé aux Tartares Nogais la ville d'Astracan, sur le Volga, à vingt lieues de la mer Caspienne. Le Czar Pierre profita des troubles qui agiterent la Perse de son temps pour étendre ses conquêtes sur les bords de cette mer. Il s'empara de Derbent, soumit à sa domination une partie des provinces de Perse, eut des ports sur la mer Caspienne, & y établit un commerce avantageux.

Les Turcs profiterent eux-mêmes des troubles de ce royaume pour

envahir une partie de l'Arménie, & reculer leurs frontières au-delà de Bagdad. L'émulation avec laquelle les Russes & les Turcs se portoient à dépouiller le Roi de Perse, ne diminua point leur jalousie réciproque. Ces deux Puissances, constamment attentives à se traverser, affectoient de protéger en Perse des partis incompatibles; & chacune d'elles cherchoit dans cette division, avec les moyens de s'aggrandir, des ressources pour affoiblir sa rivale.

AN. 1730. Les choses resterent dans cet état d'incertitude jusqu'en 1730. Anne Iwanowna régnoit alors en Russie; & le Sultan Mahmout venoit d'être placé, par une révolution, sur le trône de Constantinople. Le Roi de Perse, Scha-Thamas, après avoir vaincu ses Sujets rebelles, voulant réparer les pertes que les derniers troubles lui avoient occasionnées, avoit porté toutes ses forces contre les Turcs. Le Sultan, qui avoit tous les jours dans le sein de sa Capitale de nouveaux soulevements à réprimer, voulut se débarrasser de cette

guerre étrangere. Il proposa un accommodement au Roi de Perse; en s'engageant à lui donner du secours pour reprendre toutes les provinces conquises par Pierre I sur la mer Caspienne. Il se procuroit par-là le double avantage d'appaiser les murmures des Janissaires & du Peuple de Constantinople, qui demandoient la paix avec la Perse & la guerre avec les Chrétiens, & de remplir, par l'abbaissement des Russes, le grand objet de la politique du Serrail.

AN. 1730.

La Cour de Péterſbourg fut informée qu'il y avoit une suspension d'armes entre les Turcs & les Persans, & que les deux Nations négocioient ensemble. Le silence qu'elles gardoient à son égard lui fit comprendre qu'elle ne seroit pas ménagée dans leur traité. Elle envoya une grande armée sur la frontière de Perse, & un Ambassadeur à Scha-Thamas, pour le détourner de faire la paix avec les Turcs, & pour lui offrir contr'eux la jonction des troupes Russes. En même-temps elle renouvella son alliance avec l'Empereur

AN. 1731.

pour la défenſe de leurs Etats mu-
An. 1731. tuels.

La Porte négocia avec la Czarine, & offrit de lui céder tout ce que les Turcs poſſédoient en Uckraine, à condition qu'elle ne donneroit aucun ſecours au Roi de Perſe; mais la Cour de Ruſſie avoit trop d'intérêt à ſe concilier la faveur de Scha-Thamas, pour donner dans ce piége du Miniſtere Ottoman.

La négociation pour l'accommodement des Turcs avec les Perſans fut rompue; & à l'expiration de la trève les troupes de Scha-Thamas livrerent bataille aux Turcs près de Tauris, & les défirent. Les reſtes de l'armée Ottomane furent reſſerrés dans un défilé du côté d'Erivan, & le Roi de Perſe battit un ſecours envoyé de Bagdad pour opérer leur délivrance. Les Turcs furent déterminés, par ces victoires de leur ennemi, à ſe montrer moins difficiles ſur les conditions de l'accommodement. Ils rendirent au Roi de Perſe tout ce qu'ils avoient conquis depuis les derniers troubles, & promirent

de se joindre à lui pour chasser les Russes des environs de la mer Caspienne. La paix fut rétablie entre les deux Empires; & les Ministres de Russie reçurent de part & d'autre l'assurance la plus formelle qu'il n'avoit rien été stipulé dans le traité au préjudice de leur Nation.

AN. 1731.

Cette tromperie ne changea rien aux dispositions de la Cour de Péterbourg. Il lui suffisoit que les deux Puissances lui fissent mystere de la teneur de leur traité, pour être persuadée de leurs mauvaises intentions. Elle apprit bientôt que le Roi de Perse faisoit marcher ses troupes vers la mer Caspienne; & que l'ordre étoit donné à celles du Sultan de se rassembler à Bender & à Azoph. Elle porta une armée de cent mille hommes à Derbent, & fit tous les préparatifs nécessaires pour la défense de ses frontières du côté des Turcs.

La mort d'Auguste I, Roi de Pologne, apporta l'année suivante un grand changement dans les vues de la Czarine. Elle crut sa considération

AN. 1732.

An. 1732.

intéressée à obtenir le plus haut degré d'influence dans l'élection du successeur. La Nation Polonoise, dans une confédération générale, avoit fait passer en loi, qu'à l'avenir on n'appelleroit au trône qu'un Piaste, c'est à-dire, un Gentilhomme Polonois ; & que tout Prince ayant des domaines & des armées hors du royaume seroit pour toujours exclus de la Couronne. Auguste II, Electeur de Saxe, aspiroit à monter sur le trône que la mort de son pere avoit laissé vacant. Il voyoit les suffrages de la Nation & la protection de la France assurés à Stanislas Leckzinski, qui n'étant point par sa naissance dans le cas de l'exclusion, avoit pour lui les convenances qui résultoient de sa premiere élection.

L'Electeur de Saxe ne vit de ressource contre un compétiteur si à craindre, que la protection de l'Empereur & de la Czarine. Il obtint tout ce qu'il voulut de la Cour de Vienne, moyennant la garantie de la pragmatique sanction. Il n'eut pas beaucoup de peine à se concilier la

faveur de celle de Péterſbourg, qui déſeſpéroit de conſerver de l'influence dans les affaires de Pologne, ſi la Couronne étoit donnée au beau-pere du Roi de France. Les deux Cours ſe réunirent contre Staniſlas, qui venoit d'être élu, pour placer Auguſte ſur le trône.

AN. 1732.

Cet intérêt détermina la Ruſſie à faire ſa paix avec le Roi de Perſe, afin qu'aucune diverſion ne partageât l'ardeur qu'elle montroit pour ſoumettre les Polonois au Roi qu'elle leur avoit donné. L'Ambaſſadeur de Ruſſie auprès de Scha-Thamas eut le bonheur de conclure cette paix, en cédant à la Perſe la province de Ghilan, & en conſervant à la Czarine toutes ſes poſſeſſions en-deçà de la riviere de Chur.

La Cour Ottomane fut très-mécontente de cette paix, qui mettoit un obſtacle invincible à ſes mauvais deſſeins contre la Ruſſie. Cependant la guerre qui s'allumoit en Europe, pour venger ſur l'Empereur l'affront fait au beau-pere du Roi de France, donna de l'encouragement aux Turcs.

AN. 1732.

Ils porterent à Bender une armée de cent vingt mille hommes ; & la Czarine rappella dans l'Uckraine Moscovite les troupes qu'elle avoit envoyées vers la mer Caspienne. Son Résident à Constantinople demanda au Grand-Visir les motifs d'une conduite qui donnoit à sa Cour de si justes ombrages ; mais ce Ministre chercha mal-adroitement à lui donner le change, en lui disant que les troupes n'avoient été envoyées à Bender que pour les éloigner de la Capitale, où l'on craignoit qu'elles n'excitassent des cabales & des séditions.

Il est à présumer que les Turcs n'auroient pas tardé de commencer les hostilités contre les Russes, si le Roi de Perse ne leur eût pas donné de nouvelles inquiétudes. Ce Prince, dont l'objet étoit de réunir à sa Couronne tout ce qui en avoit été démembré par les Turcs & les Russes, trouvoit son avantage à attaquer séparément les deux Nations. Chaque traité lui avoit valu jusques-là le recouvrement d'une ou de plusieurs

provinces. Il s'étoit accommodé avec les Turcs pour faire la guerre aux Russes. Il n'eut pas plutôt signé son accommodement avec les Russes, qu'il recommença la guerre avec les Turcs, & reprit, à la tête de soixante-dix mille hommes, quelques-unes des places qu'il leur avoit cédées.

AN. 1732.

Son infidélité souleva toute la Nation Turque. Le Peuple & la Milice de Constantinople murmurerent tout haut de la faute que le Grand-Visir avoit faite, de se laisser leurrer par les artifices de Scha-Thamas. Il fallut lui déclarer la guerre, & rappeller l'armée de Bender pour arrêter ses progrès.

La Russie donnant sa principale attention à maintenir l'élection irréguliere du Roi Auguste II ; & à empêcher l'Empereur, son allié, de succomber sous les efforts réunis de la France, de l'Espagne & du Roi de Sardaigne, se renferma, vis-à vis des Turcs & des Persans, dans les bornes d'une exacte neutralité.

AN. 1733.

Scha-Thamas avoit mis sur pied trois armées. L'une occupoit la Géor-

gie ; l'autre gardoit les passages par où les Turcs devoient déboucher, avec la troisième il assiégeoit Erivan, & bloquoit Bagdad. L'armée Ottomane arriva sur cette frontière, força les passages gardés par les Persans, & rencontra en avant de Bagdad le Roi de Perse, avec cent quatre-vingt mille hommes. La Porte, qui vouloit finir bien vîte cette guerre, pour tomber sur les Russes, avoit donné au Serasquier de son armée des pleins pouvoirs, qui l'autorisoient à négocier une suspension d'armes de six mois, & à signer avec Scha-Thamas un nouveau traité, sur le plan de *l'uti possidetis*. Le Serasquier ne rencontra aucune difficulté dans sa négociation ; & Scha-Thamas, qui craignoit l'incertitude des événements de la guerre, consentit à renouveller le traité qu'il avoit fait deux ans auparavant avec la Porte.

AN. 1733.

Comme il étoit sur le point de signer l'accommodement, Thamas-Koulican, son premier Ministre, blâma hautement sa conduite, & déclara qu'il ne souffriroit point que

les Turcs gardassent Erivan, Trifflis, & les autres places qu'on leur avoit cédées. Le Roi de Perse voulut réprimer la témérité de son Ministre; mais Koulican, maître des troupes, se saisit de la personne du Roi, le mit en prison, éleva sur le trône un jeune fils de Scha-Thamas, & se fit déclarer Régent du royaume, & Généralissime des armées. Koulican avoit toujours montré autant de passion contre les Turcs, que de ménagement pour les Russes. C'étoit lui qui avoit conseillé la derniere paix avec la Czarine. Il étoit l'auteur de la résolution prise par Scha-Thamas de violer la foi donnée tout récemment à la Porte; & il avoit fait appuyer cette résolution par des députations de toutes les provinces de Perse, pour y déterminer leur Roi.

AN. 1733.

Koulican parvenu à un degré d'autorité qui différoit peu du souverain Empire, évita de donner des ombrages à la Russie, en faisant publier un Edit qui confirmoit tous les traités faits avec cette Puissance, & qui en ordonnoit la fidéle observation. Dé-

coup de places sur la frontière de Perse ; & moyennant cette complaisance, elle fut assurée que l'intelligence entre les deux Empires ne souffriroit aucune altération.

An. 1735.

La guerre continuoit entre les Turcs & les Persans. Ces derniers remporterent une grande victoire près d'Erivan, La Porte qui vit ces ennemis pénétrer en Géorgie, ordonna au Kam des Tartares de marcher au secours de cette province (1).

(1) Entre la Russie Européenne, la Turquie, la Perse, le Mogol & la Chine, il y a au nord de l'Asie un vaste pays, connu sous le nom de Tartarie. Les Tartares, qui l'habitent, sont une Nation dont on ne connoit point l'origine. Elle est sauvage & guerriere. Elle a joué en Asie le même rôle que les Peuples qui habitoient les bords de la mer Baltique jouerent autrefois en Europe. Dans ses diverses migrations vers la partie méridionale de ce continent, elle a produit des Conquérants, qui ont soumis les Empires d'Orient, de Perse, du Mogol & de la Chine. Les Barbares du nord de l'Europe se sont civilisés avec le temps. Les Tartares du nord de l'Asie sont restés dans leur barbarie.

Les Tartares furent obligés, pour s'y rendre, de passer sur les terres de Moscovie. Le Résident de la Czarine à Constantinople en fit des plaintes

AN. 1735.

Les Tartares se divisent en trois principales Nations : 1°. Les Tartares proprement dits, qui sont presque tous Mahométans. Ils habitent la grande Bucharie, le Turkestan, la grande Bulgarie, la Circassie, le Daghestan, le Budziag, le Nogay, la Crimée & le Kuban. Les mœurs de tous ces Tartares sont à peu près les mêmes. Ils vivent de leurs bestiaux & des brigandages qu'ils exercent sur leurs voisins. Ils sont presque tous indépendants, si l'on excepte ceux de Crimée, qui sont tributaires de la Porte Ottomane. Ils forment dans chaque province des hordes particulieres, qui ont leur chef, nommé Myrsa, Sultan ou Kam. La Cour Ottomane a le droit de déposer le Kam de Crimée ; mais elle ne peut lui choisir un successeur que dans la famille qui, de temps immémorial, posséde le trône de ces Tartares. Celui de Constantinople appartiendroit à cette famille, si celle des Ottomans venoit à manquer. Ce droit est reconnu par les Turcs, & prouve que ceux-ci ont une origine commune avec les Tartares de Crimée.

2°. Les Tartares Calmouks. Ils habitent,

AN. 1735. au Grand-Visir, qui méprisa son mécontentement. On fut ravi à Pétersbourg que la Porte donnât un prétexte si plausible aux hostilités

---

au nord de l'Asie, un vaste pays, entre le Mongul & le Volga. Ils sont subdivisés en plusieurs hordes, qui ont chacune leur Kam. Le principal réside à Samarcande. Ils menent une vie errante, ont les mœurs des autres Tartares, & plus de férocité. Ils commercent avec les Russes, qui ont habituellement à leur solde un corps de six mille Calmouks.

3°. Les Tartares Monguls. Ils habitent la partie orientale de l'Asie, depuis le fleuve Mongul jusqu'à la mer, ayant la Chine au midi, l'Océan à l'est, la Sibérie au nord, & le pays des Calmouks à l'ouest. Ils sont subdivisés en plusieurs hordes, qui ont chacune leur Chef, leurs Coutumes & leur Religion particulieres. Ces Tartares conquirent la Chine en 1640.

4°. Les Cosaques sont une derniere espéce de Tartares. Ils habitent un pays moins vaste entre la Pologne, la Russie, la Tartarie proprement dite, & la Turquie. Ils sont subdivisés en trois hordes. Celle des Cosaques Zaporaniens : ils habitent les bords du Boristene ; ils sont soumis aux Russes, & professent la Religion Grecque

qu'on préparoit contr'elle. Les Tartares en traversant la Cubardie, y commirent quelque désordre. La Cour de Russie fit de nouvelles représentations, qui ne furent pas mieux écoutées. Ce nouveau grief fit hâter la marche des troupes que le Comte de Munich avoit ordre d'assembler près d'Azoph.

AN. 1735.

Ce mouvement n'avoit d'autre objet apparent, que de venger sur la Crimée le dommage & les violences commises par les Tartares dans leur passage sur les terres Mos-

---

de Russie : leur pays se nomme l'Uckraine. Celle des Cosaques Donkiens : ils habitent les bords du Don ou Tanaïs, sont sous la protection des Russes, & professent leur Religion. Celle des Cosaques Jaikiens : ils habitent les bords du Jaick, sont, comme les précédens, sous la protection des Russes, & professent leur Religion.

Les Cosaques sont presque toujours en guerre avec les Tartares. Ceux du Boristene font des courses sur les terres du Kam de Crimée. Ceux du Tanaïs font des irruptions dans le Kuban. Ceux du Jaick vont courir jusques sur la mer Caspienne.

covites. Si la Cour de Russie n'avoit eu en effet que ce ressentiment à satisfaire, la Porte n'en auroit pris qu'un ombrage médiocre, les Tartares étant des protégés pour lesquels elle n'a pas coutume de marquer beaucoup de zèle, lorsqu'ils s'attirent des disgraces par leur conduite irréguliere; mais les forces considérables que les Russes rassembloient sur cette frontière, & l'intérêt qu'ils avoient de reprendre Azoph, donnerent aux Ministres du Serrail des défiances qu'il ne leur fut pas possible de dissimuler. Ils les témoignerent au Résident de Russie, qui leur fit des réponses assez équivoques, pour augmenter leur trouble & leur embarras.

AN. 1735.

La Porte se voyant menacée d'une rupture avec la Czarine, ne vit d'autre ressource contre ce danger qu'une prompte paix avec la Perse; & tandis que le Général Munich entroit en Crimée, où il fit quelques ravages, l'accommodement fut conclu en Perse à la tête des deux armées, moyennant la cession que la Porte fit de toutes ses conquêtes.

Ce que le Ministere Ottoman avoit prévu, ne tarda pas à s'effectuer. Dès le 26 Mars de l'an 1736, Azoph fut investi par le Général Munich, à la tête de quatre-vingt mille Russes & de soixante mille Cosaques. Cet événement mit la Cour de Constantinople dans une grande agitation. Ses *Ministres* avoient compté sur les diversions que la guerre entre la France & l'Empereur devoient produire, en arrêtant les secours que la Russie pouvoit tirer de la Maison d'Autriche, son alliée; mais ils venoient d'apprendre que les articles préliminaires de la paix entre les Cours de Vienne & de Versailles avoient été signés à des conditions trop avantageuses pour la France, pour espérer autre chose de sa part, que de bons offices auprès des Puissances ennemies de la Porte.

AN. 1736.

Les Turcs n'avoient eux-mêmes que des préliminaires de paix signés avec les Persans; & Thamas-Koulican, qui continuoit de gouverner la Perse & son Roi, avec l'autorité la plus absolue, avoit fait partir un

AN. 1736.

Ambassadeur pour lever à Constantinople les difficultés qui retardoient la conclusion du traité définitif. Il avoit envoyé un autre Ambassadeur à Péterſbourg, pour rassurer la Czarine contre la crainte que dans ce traité il ne fût stipulé des choses au préjudice de la Russie. Thamas-Koulican, qui aspiroit ouvertement au trône, & qui ne tarda pas à l'usurper, avoit un grand intérêt à ménager la Czarine, dont l'alliance lui étoit également nécessaire contre les Mécontents que son usurpation avoit faits, & contre les Turcs, dont il avoit excité l'animosité de toutes les manieres.

On n'ignoroit point à Constantinople les manœuvres de cet Usurpateur. Le bruit même s'y répandit, & se trouva accrédité par des personnes fort à portée d'être instruites de l'intérieur du gouvernement des Turcs; que l'argent prêté par la Russie à Scha-Thamas seroit remboursé par la Porte, ou que la ville d'Azoph seroit cédée aux Russes en dédommagement; que la Porte étant hors

d'état de faire le remboursement, avoit consenti à l'invasion des Moscovites ; & qu'elle avoit préféré que cette place fût assiégée, au parti de la céder, afin de prévenir les murmures & les violences du Peuple, qu'une cession volontaire auroit infailliblement excités. On assûroit que cet arrangement étoit un des articles secrets convenus entre la Porte & Thamas-Koulican ; & cette opinion étoit favorisée par la lenteur des préparatifs des Turcs contre les Russes, & par la liberté que le Ministre de Russie conservoit à Constantinople, contre l'usage de cette Cour, qui ne manque presque jamais de faire enfermer au château des Sept Tours les Ministres des Puissances qui lui déclarent la guerre.

AN. 1736.

L'événement prouva que cette conjecture n'étoit qu'une fausse spéculation. Le Kam des Tartares reçut l'ordre de voler au secours d'Azoph, & il assembla près d'Orkapi une armée de cent cinquante mille hommes. Les commissions furent expédiées pour que toutes les Milices de

Gréce & de Romanie se rendissent

AN. 1736. à Bender; & le Capitan-Bacha partit pour la mer Noire avec une flotte de trente galeres & de vingt brigantins, qui furent renforcés en route par un grand nombre de bâtiments de transport & de navires armés en guerre.

Le 2 Juin un Envoyé de Russie arriva à Constantinople, & présenta au Grand-Visir un manifeste de déclaration de guerre. On rappelloit dans les motifs de la rupture tous les griefs anciens & nouveaux, la protection accordée aux rebelles de Perse contre le Czar Pierre I, les courses récentes des Tartares sur les terres Moscovites, & le refus que la Porte avoit fait de les réprimer; la modération que la Czarine régnante avoit manifestée, en cédant une partie de ses conquêtes au Roi de Perse, & en refusant de joindre ses forces à celles de Scha-Thamas contre les Turcs; ce qui n'avoit point diminué la mauvaise volonté de la Porte, qu'elle venoit de faire paroître tout récemment en s'opposant à ce que la Russie fût

comprise

comprise dans son traité avec Thamas-Koulican. Malgré ces motifs essentiels exposés fort au long dans le manifeste, la Czarine se montroit disposée à entrer en accommodement, pourvu que ce fût à des conditions raisonnables.

AN. 1736.

Le manifeste étoit daté du premier Mai, quoique le siége d'Azoph eût commencé le 26 Mars. Ce procédé ne produisit aucun changement à l'égard du Ministre de Russie, lequel s'attendoit si peu à conserver sa liberté, qu'il avoit déja pris toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de ses effets. Comme la Czarine laissoit dans son manifeste une porte ouverte à la négociation, les Ministres Turcs ne voulurent point s'interdire cette ressource par une violence, qui auroit été matiere à de nouveaux griefs. Ils prirent le parti de faire conduire le Résident de Russie à la suite de l'armée qui devoit marcher à Bender, & de le faire escorter par une compagnie de Janissaires jusques à la frontiere.

Le 16 de Juin l'armée Ottomane,

AN. 1736. aux ordres du Grand-Visir, se mit en marche pour se rendre à Bender. Malgré cet appareil de guerre, les Ministres Turcs étoient moins occupés des mesures à prendre pour repousser les violences des Russes, que du soin de trouver des moyens de s'accommoder avec eux. Dès les premieres nouvelles du siége d'Azoph, ils avoient cherché à se procurer des Médiateurs. Ils auroient préféré la médiation de la France à toute autre; mais comme il falloit beaucoup de temps pour que le Marquis de Villeneuve, son Ambassadeur, reçût les ordres & les instructions de sa Cour, le desir qu'ils avoient de finir cette guerre ne souffrant point de retardement, ils avoient accepté les offres de médiation qui leur avoient été faites par les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, & par le Résident de l'Empereur. Ils témoignoient plus de confiance à ce dernier, dans la vue d'engager par-là la Cour de Vienne à ne pas s'unir contr'eux avec la Russie.

Ils firent sonder plusieurs fois le

Marquis de Villeneuve ſur la médiation de la France, qu'ils vouloient ſe réſerver à tout événement. Ils le prierent même d'envoyer un de ſes Drogmans à la ſuite de l'armée, afin d'entretenir plus facilement la correſpondance mutuelle.

AN. 1736.

M. de Villeneuve, qui ne vouloit ni s'engager à un certain point, juſqu'à ce qu'il eût reçu les ordres de ſa Cour, ni laiſſer répandre des doutes ſur la bonne volonté du Roi pour l'Empire Ottoman, ſe détermina à prier le Drogman de la Porte de mener avec lui un parent du ſieur de Laria, Drogman de France, qui joignoit à beaucoup d'eſprit, une connoiſſance parfaite de la langue Turque. Cet expédient, qui fut agréé des Miniſtres Turcs, rempliſſoit leurs vues de correſpondance avec le Marquis de Villeneuve, & fourniſſoit à cet Ambaſſadeur le moyen d'être informé ſûrement de tout ce qui ſe paſſeroit au camp du Grand-Viſir.

Le Général Munich, après avoir laiſſé un corps de troupes devant

Azoph pour en continuer le siége, s'étoit avancé dans la Crimée, avoit forcé les lignes d'Orkapi, & s'étoit rendu maître de Guesleve & de Bachaseray. Il ne resta qu'une ressource au Kam, ce fut de mettre les Russes dans l'impossibilité de subsister en Crimée, en brûlant les grains & en empoisonnant les eaux de tous les lieux qu'il étoit forcé de leur abandonner, & de se retirer lui-même à Caffa, où le Capitan-Bacha l'attendoit pour concerter avec lui les opérations.

An. 1736.

Ces nouvelles affermirent la Cour Ottomane dans la résolution d'entrer au plutôt en négociation avec celle de Pétersbourg. D'après la priere du Grand-Visir, il fut résolu à Vienne que M. Talman, Résident de l'Empereur à la Porte, iroit à la suite de l'armée Turque, avec le caractere d'Ambassadeur plénipotentiaire, dans le cas où il devroit intervenir, en qualité de Médiateur, dans les négociations qui pourroient se lier entre la Porte & la Russie.

CHAPITRE II.

Moyens employés par les Turcs pour éviter la guerre avec les Russes.

AN. 1736.

LES Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, informés de la commission donnée au Résident de l'Empereur, craignirent d'être exclus de la médiation, & firent à ce sujet les plus fortes représentations à la Cour Ottomane, laquelle donna dans cette occasion une grande marque de foiblesse. Car quoiqu'elle fût convaincue de la partialité de ces deux Puissances pour la Russie, quoiqu'elle se fût plainte ouvertement de ce que leurs Ministres l'avoient assurée des bonnes intentions de la Czarine, lors même que les troupes Moscovites étoient déja en mouvement pour le siége d'Azoph, elle écrivit une lettre au Roi d'Angleterre & aux Etats-Généraux, dans laquelle elle se

louoit des bons offices de leurs Ambassadeurs, & elle leur demandoit leur médiation d'une maniere presque suppliante.

An. 1736.

Le Comte de Bonneval, le seul homme à la Porte qui eût des vûës, écrivit alors au Grand-Visir, pour lui représenter qu'il étoit dangereux de donner trop de confiance aux Ministres des Puissances maritimes, & qu'il conviendroit mieux aux intérêts de l'Empire Ottoman d'engager la France à entrer dans cette médiation. Le Comte de Bonneval étoit resté à Constantinople, & le Grand-Visir en l'y laissant, par ménagement pour la Cour de Vienne, lui avoit ordonné avant son départ, de lui communiquer ses idées sur tout ce qui pourroit concerner la situation présente des affaires.

Azoph venoit de se rendre, après quatre mois de siége. Les maladies & le défaut de subsistances avoient forcé le Général Munich de retirer ses troupes de la Crimée, d'abandonner même le fort d'Orkapi, dont il fit raser les lignes en se retirant.

Son dessein étoit en réunissant son armée aux troupes qni avoient fait le siége d'Azoph, d'en détacher cinquante mille hommes, ou pour arrêter le Grand-Visir, ou pour conclure, à la tête des deux armées, la paix, dont l'Empereur devoit être médiateur, & dont bien des gens s'obstinoient à croire les conditions convenues dans les articles secrets de l'accommodement avec la Perse.

AN. 1736.

Soit que cette conjecture ne fût pas sans fondement, soit extrême foiblesse de la part des Ministres Turcs, ils firent déposer le Kam des Tartares, sans autre motif apparent que de lever l'obstacle de son animosité contre les Russes, & d'empêcher que le vif ressentiment qu'il conservoit du ravage de la Crimée, n'occasionnât de sa part des mouvements capables de retarder la paix. Ces ménagements déplacés démasquerent la fausse politique du Serrail; & déterminerent la Cour de Vienne à lui inspirer de nouvelles craintes, en faisant marcher des troupes en Hongrie, & en répandant le bruit, que

si la Porte ne donnoit pas à la Czarine une satisfaction convenable, l'Empereur lui déclareroit la guerre.

AN. 1736.

Ce manége de la Cour de Vienne augmenta les irrésolutions du Ministere Ottoman. M. Talman avoit déployé depuis peu de jours son caractere d'Ambassadeur plénipotentiaire, chargé de la médiation; & on lui rendoit à la Porte tous les honneurs dûs à ce caractère. On ne vouloit ni se livrer à lui, ni le dégoûter. Le Comte de Bonneval continuoit d'agir pour procurer la médiation de la France. Il comprenoit qu'il seroit difficile de l'obtenir concurremment avec celle de l'Empereur, de l'Angleterre & des Etats-Généraux; mais comme jusques-là il n'y avoit point eu de concert entre ces trois Puissances au sujet de la médiation; qu'au contraire elles travailloient sous main à s'exclure mutuellement, il ne désespéroit pas que cette rivalité n'aboutît à donner à la France le premier rang dans la médiation. Il eut recours au Ministre de Suéde, avec lequel la Cour Ottomane ve-

noit de conclure un traité de commerce. Il l'engagea à ſçavoir du Marquis de Villeneuve les véritables diſpoſitions de ſa Cour, & ſi le Roi conſentiroit à accepter la médiation conjointement avec la Suéde. Le Marquis de Villeneuve, qui prévoyoit tous les embarras attachés au parti d'accéder à une médiation, déja ſolemnellement accordée par la Cour de Vienne, répondit qu'il informeroit ſa Cour des vues de la Porte; & qu'en attendant, il ne craignoit pas d'aſſurer que le Roi ſon maître embraſſeroit avec plaiſir les occaſions de donner à la Porte des preuves de ſa bonne volonté.

AN. 1736.

Les progrès des Ruſſes avoient été arrêtés par une entrepriſe du Sultan de Budziac, qui, ayant fait une irruption dans l'Uckraine, avoit attaqué un corps de cinq mille Moſcovites ſortis de Pologne; & l'avoit preſque entierement détruit. De-là il s'étoit répandu dans le pays, qu'il avoit ravagé, & d'où il avoit emmené près de trente mille eſclaves.

Cette alternative de bons & de

mauvais succès détermina la Cour
An. 1736. de Pétersbourg à proposer aux Turcs une suspension d'armes, pendant laquelle on pût entrer en négociation de paix. Elle engagea même l'Empereur à séparer son armée de Hongrie, pour faire cesser l'ombrage qui traversoit le succès de sa médiation. Le Grand-Visir, s'abandonnant à une aveugle sécurité sur ces dispositions, qui avoient une apparence pacifique, licencia son armée à peine arrivée sur les bords du Danube, en disant que les Russes demandoient la paix, & que la Loi défend de la refuser à un ennemi qui s'humilie.

Il n'avoit pourtant rien transpiré qui pût faire croire qu'on eût entamé aucune négociation. M. Talman n'avoit pas encore eu audience du Grand-Seigneur, & ses instances pour y être admis avoient été éludées sous différents prétextes. On lui marquoit de jour en jour plus de refroidissement ; & le principe de cette conduite étoit le mécontentement occasionné par l'entrée des

troupes Impériales en Hongrie, & par les insinuations que la Cour de Vienne avoit faites à la République de Venise, pour l'engager à déclarer la guerre aux Turcs. Elle étoit aussi une suite naturelle de la retraite des Russes de la Crimée, des avantages remportés récemment en Ukraine, & surtout de la paix avec la *Perse*, qui venoit enfin d'être conclue & signée.

AN. 1736.

Une chose augmenta la défiance de la Cour Ottomane; ce fut la connoissance qu'elle eut des articles préliminaires que M. Talman étoit chargé de lui proposer, dont l'un étoit la cession d'Azoph, & l'autre la liberté aux Russes de commercer non-seulement dans la mer Noire, mais encore dans la Méditerranée, par le détroit des Dardanelles. M. Talman devoit appuyer ces propositions par la menace d'une déclaration de guerre de la part de l'Empereur.

L'armée du Grand-Visir étoit presque entierement dissipée. Ce premier Ministre se proposoit d'aller

AN. 1736.

hiverner à Andrinople, en laissant des ordres pour que les Milices de Gréce & de Romanie se trouvassent l'année suivante rassemblées au même rendez-vous. Depuis les derniers événements, on n'avoit plus à la Porte les même ménagements pour la Russie. On comptoit sur une forte diversion de la part de Thamas-Koulican, qui avoit promis d'attaquer les possessions Moscovites sur la mer Caspienne, & qui auroit effectué cet engagement, s'il n'avoit pas été retenu par un parti formé en Perse, pour rendre le trône à un Prince de la Maison des anciens Sophis.

Le nouveau Kam de Crimée obtint la permission de faire une irruption dans les Etats de la Czarine; & comme il représenta que la présence du Grand-Visir sur la frontière encourageroit les Tartares dans cette expédition, ce premier Ministre consentit à ne point retourner à Andrinople, & à passer l'hiver à Babada.

Le Keys Effendi, ou Grand-Chancelier de l'Empire, qui en l'absence

du Grand-Visir avoit la principale autorité à Constantinople, eut la pensée d'envoyer deux solemnelles ambassades, l'une en France, & l'autre à Vienne; mais M. de Villeneuve l'en détourna, en lui insinuant, qu'avant toute chose il falloit écouter les propositions de M. Talman, & que peut-être elles seroient assez raisonnables pour n'être pas rejettées.

An. 1736.

Cette insinuation eut son effet. M. Talman eut ses audiences, & on l'invita de se rendre incessamment au quartier du Grand-Visir. Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande ne furent pas peu surpris d'apprendre qu'il se disposoit à partir sans eux. La politique de la Cour de Vienne ne souffroit point qu'ils eussent part à la médiation. L'Empereur ne pouvoit se dispenser de reconnoître dans cette circonstance les secours que la Moscovie lui avoit fournis dans la derniere guerre contre la France. Il aimoit mieux la servir par de bons offices, que par des secours de troupes ou d'argent. Le

fort d'Azoph lui étoit assez indifférent, & il sçavoit que la cession de cette place étoit le service le plus agréable qu'il pût rendre à la Czarine. On comprenoit à Vienne, que les Puissances maritimes intéressées à exclure les Russes du commerce du Levant, ne se prêteroient jamais à la cession d'Azoph. Il falloit donc les exclure de la médiation; & quoique les Turcs parussent très-éloignés de céder cette place, leur timidité & leur foiblesse naturelle, jointes à la menace d'une déclaration de guerre de la part de l'Empereur, faisoient espérer au Ministere de Vienne qu'on les y ameneroit sans beaucoup de peine.

An. 1736.

M. Talman partit le 21 Décembre pour se rendre à Babada. Le Comte de Bonneval, qui pénétroit les vues de la Cour de Vienne, écrivit au Grand-Visir pour le détourner de conclure la paix par la médiation de cette Cour, ou pour l'engager au moins à attendre que les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande pussent se rendre au camp, & y con-

tre-balancer la partialité de l'Empereur pour les Moscovites. Plutôt que de consentir à une paix qui ne seroit pas honorable, il lui conseilloit de continuer la guerre, & il lui en indiquoit les moyens.

An. 1736.

Mais le Ministere Ottoman persistant dans ses vues de paix, écartoit avec empressement tous les obstacles qui pouvoient retarder la négociation, & ne faisoit des préparatifs de guerre, que dans la difficulté de satisfaire le Peuple Turc & les Tartares par une autre voie. Il n'auroit gueres balancé sur le choix des conditions, s'il n'avoit été retenu par la crainte que la nouvelle d'une paix peu honorable ne produisît une fermentation capable d'amener une révolution.

La Cour de France, informée de l'état des choses, crut devoir en profiter pour mettre la Cour Ottomane dans la nécessité de se jetter entre ses bras. Le Marquis de Villeneuve reçut ordre d'entretenir les vues pacifiques des Ministres Turcs, & de les y confirmer, en augmen-

An. 1736.

tant leurs appréhensions. Cet Ambassadeur envoya au Grand-Visir le sieur de Toste, arrivé pour cet effet à Constantinople par ordre du Roi. Il le chargea de notifier au premier Ministre de la Porte, que tous les différends entre les Cours de France, de Vienne & de Madrid étoient terminés, & qu'incessamment on publieroit la paix conclue entre ces trois Puissances, en lui ajoûtant que l'Empereur, à qui cette paix laissoit la liberté d'employer ses troupes où il trouveroit bon, n'étoit pas porté de lui-même à rompre avec l'Empire Ottoman; mais que si la guerre continuoit entre les Turcs & les Russes, il ne pourroit se dispenser d'y prendre part, conformément au traité d'alliance défensive & offensive de ce Prince avec la Russie, & en reconnoissance des secours qu'il avoit reçus de la Czarine dans la guerre qui venoit de finir; que si l'Empereur se joignoit aux Russes, il y avoit tout lieu de croire que la République de Venise, en vertu de ses anciens traités d'alliance avec

l'Empereur, déclareroit la guerre à la Porte; qu'en supposant que la République de Pologne gardât la neutralité, on ne pouvoit douter que le Roi Auguste ne joignît les troupes de ses Etats héréditaires à celles de l'Empereur & de la Czarine, étant redevable à ces deux Puissances de son élévation au trône de Pologne; que la Cour de France, quoique persuadée que le Grand-Seigneur seroit en état de prendre de justes mesures contre tant d'ennemis, avoit cru que Sa Hautesse seroit bien aise d'être instruite de la situation des affaires, & surtout de l'état où se trouvoit la négociation entre les Princes Chrétiens.

AN. 1736.

Le Marquis de Villeneuve recommanda très-expressément au sieur de Toste d'user de toute la circonspection possible, pour ne pas blesser l'amour-propre des Ministres Turcs, dans les choses qui tendroient à faire sentir la foiblesse de l'Empire Ottoman, & d'éloigner toute idée qui pourroit leur faire croire que les insinuations de la France avoient pour

objet quelque intérêt particulier. Il lui donna en même temps des instructions très-détaillées sur la maniere dont il devoit répondre aux propositions des Ministres Turcs, au cas qu'ils lui en fissent quelqu'une. Le sieur de Toste partit le 17 Janvier 1737.

AN. 1737.

Dans un Divan tenu à Constantinople, il avoit été déclaré que Sa Hautesse ne devoit pas répondre du dommáge causé aux Russes par les Tartares de Crimée; & que la Cour de Pétersbourg n'ayant aucun droit d'exiger d'elle des satisfactions à ce sujet, on ne pouvoit lui céder Azoph, sans trahir l'honneur & la dignité de l'Empire. Le Grand-Visir avoit reçu ordre d'écrire au Comte de Konigseg, Président du Conseil Aulique de Vienne, que Sa Hautesse prioit Sa Majesté Impériale de s'expliquer sur le parti qu'elle prendroit, si la guerre devenoit inévitable avec les Russes. M. de Konigseg avoit répondu, que l'Empereur souhaitoit que les négociations de paix entre la Porte & la Czarine ne fussent pas

instructueuses; que si elles le devenoient, l'Empereur regarderoit ce mauvais succès comme un malheur d'autant plus grand, qu'il pourroit donner lieu à une longue guerre; que, pour la prévenir, l'Empereur avoit offert sa médiation; que si elle n'avoit pas l'effet qu'il désiroit, il ne pourroit se dispenser de fournir à la Czarine les secours ausquels il étoit obligé, en conséquence de leurs engagements mutuels; & qu'il étoit à craindre qu'une telle situation n'altérât la paix qu'il entretenoit avec la Porte depuis le traité de Passarowitz.

AN. 1737.

La certitude d'avoir l'Empereur pour ennemi, si on ne s'accommodoit pas avec la Russie, & la difficulté de parvenir à cet accommodement, attendu que les Russes insistoient sur la cession d'Azoph, que la Porte jugeoit deshonorante, jetterent le Grand-Visir dans une extrême perplexité. Le sieur de Toste arriva sur ces entrefaites à Babada. Le Grand-Visir écouta très-attentivement le rapport qu'il étoit chargé de lui faire. Il lui demanda ensuite

AN. 1737.

quel parti M. de Villeneuve lui conseilloit de prendre. Le sieur de Toste répondit, que M. de Villeneuve pensoit qu'il convenoit à la Porte de faire la paix avec la Russie. Le Grand-Visir voulut sçavoir à quelles conditions; mais le sieur de Toste protesta qu'il n'avoit sur ce sujet aucune instruction; que d'ailleurs M. de Villeneuve ne pouvoit donner son sentiment, à moins qu'il ne fût informé des propositions faites à la Porte par la Czarine. Il ajoûta de lui-même, qu'on avoit vû dans les nouvelles publiques, que la cession d'Azoph avoit été proposée aux Russes, à condition qu'ils ne pourroient point avoir de flotte sur la mer Noire. » J'ai oui dire, continua-t-il, qu'on pouvoit couper » aux Russes l'entrée de cette mer, » en fortifiant Taman & Yegnicalé; » que la Porte se rendroit maitresse » par-là de la communication de la » mer Noire avec la mer de Zabache; » & qu'en usant de cette précaution, » la cession d'Azoph deviendroit » presque indifférente à l'Empire » Ottoman ».

Le Grand-Visir évita de s'expliquer sur cet article. Il affecta seulement d'être surpris que l'Ambassadeur de France lui insinuât de faire la paix, tandis qu'il lui avoit tenu un langage contraire pendant le cours de deux ou trois années; mais le sieur de Toste lui observa que, quoique le langage de M. de Villeneuve parût différent, il n'en étoit pas moins une suite de la part sincere qu'il avoit toujours prise aux intérêts de l'Empire Ottoman; que lorsqu'il excitoit ses Ministres à la guerre, c'étoit dans des circonstances où il y avoit lieu de croire que le Grand-Seigneur la feroit avec avantage, les Russes étant alors obligés d'employer en Pologne une partie de leurs troupes, & l'Empereur d'Allemagne étant trop occupé de la guerre avec la France pour leur donner du secours; que ces circonstances étant entierement changées, l'Empereur de France, par les anciennes liaisons d'amitié entre la Porte & lui, avoit cru devoir faire envisager aux Ministres de Sa Hautesse les suites fâ-

cheuses que pourroit avoir la conti- An. 1737. nuation d'une guerre à soutenir contre de si puissants ennemis.

Le Grand-Visir témoigna, au cas que les propositions des Russes fussent si déraisonnables qu'on ne pût les accepter, qu'il seroit bien aise de sçavoir si la France ne feroit pas quelque diversion favorable à la Porte. Le sieur de Toste répondit qu'il n'avoit rien d'assuré à cet égard; qu'il étoit cependant persuadé que l'Empereur de France emploieroit ses bons offices, comme il avoit déja fait, pour détourner l'Empereur d'Allemagne de prendre part à cette guerre, & pour inspirer à la Czarine des sentiments pacifiques; mais qu'il présumoit que Sa Majesté venant de terminer la guerre avec avantage, ne se détermineroit point à reprendre les armes; qu'au surplus il n'avoit sur cela aucune instruction; & que si on vouloit de plus grands éclaircissements, il pensoit qu'on devoit indiquer à Constantinople une personne de confiance, avec laquelle M. de Villeneuve pourroit s'expli-

quer dans un plus grand détail.

AN. 1737

Peu de temps après le Caïmacan, ou Gouverneur de Constantinople, demanda une entrevue au Marquis de Villeneuve, qui se rendit sans peine à ses desirs. Ce Ministre lui fit à-peu-près les mêmes questions que le Grand-Visir avoit faites au sieur de Toste, & M. de Villeneuve conforma son langage aux instructions qu'il avoit données à ce dernier. Après avoir rappellé au Caïmacan les raisons qui auroient dû engager la Porte à concourir aux vues pour lesquelles la France avoit déclaré la guerre à l'Empereur, & après lui avoir fait sentir les justes motifs que Sa Majesté avoit eus de terminer cette guerre, aux conditions avantageuses & honorables qui lui avoient été proposées, il lui observa que, la Porte ayant manqué une occasion si favorable de mettre les Russes hors d'état de lui nuire, les Puissances aux insinuations desquelles elle avoit trop déféré, se voyant délivrées de ce qui pouvoit ailleurs occuper leurs forces, avoient pensé à les tourner

AN. 1737.

contre l'Empire Ottoman. Il lui fit faire attention au procédé des Ambassadeurs des Puissances maritimes, qui avoient répondu des dispositions de la Czarine, tandis que son armée étoit aux Portes d'Azoph. Il ne lui dissimula pas que la Porte avoit à craindre l'union des forces de l'Empereur, de la République de Venise, & du Roi de Pologne avec les Russes.

Le Caïmacan l'interrompit, en lui disant : » Eh bien! Monsieur » l'Ambassadeur, supposons que » cette guerre occasionne contre » nous une ligue de tous les Princes » Chrétiens; à cela, quel reméde? » M. de Villeneuve l'assura que l'Empereur de France, bien loin d'entrer dans des vues contraires à l'Empire Ottoman, donneroit tous ses soins à détourner l'orage qui sembloit le menacer. Il lui exposa ensuite, fort en détail, la situation des affaires entre les Princes Chrétiens; d'où il conclut que l'Empereur de France ne pouvoit, dans la circonstance, employer en faveur de la Porte que ses bons offices.

» Les

AN. 1737.

» Les forces de cet Empire, ré-
» pondit le Caïmacan, sont plus
» que suffisantes pour soutenir le far-
» deau de la guerre dont nous som-
» mes menacés. Cependant nous ne
» refuserions pas la paix, si nous
» pouvions la faire à des conditions
» aussi avantageuses que l'Empereur
» de France vient de faire la sienne.
» *J'ignore* celles que la Russie peut
» prétendre. Il paroît qu'elle a deux
» objets ; l'un d'avoir satisfaction
» des hostilités des Tartares, lors
» de leur expédition en Perse ; l'autre
» de mettre pour toujours ce Peuple
» hors d'état de continuer ses incur-
» sions sur les terres Moscovites.
» Sous ce prétexte elle prétend sans
» doute conserver Azoph ; mais
» nous ne pouvons point lui aban-
» donner cette place ».

M. de Villeneuve répliqua, qu'une place de plus ou de moins étoit indifférente à un Empire aussi vaste que l'Empire Ottoman ; que s'il lui importoit de recouvrer Azoph, ce n'étoit que par la crainte que les Russes, en possession de cette place,

AN. 1737.

ne se rendissent maîtres de l'entrée de la mer Noire, qu'ils ne vinssent en troubler le commerce, & faire des courses jusqu'aux portes de Constantinople, comme les Cosaques l'avoient fait autrefois; mais qu'il n'étoit pas impossible de sauver cet inconvénient; qu'on pouvoit couper aux Russes la communication de cette mer, en fortifiant Taman & Yegnicalé, & en construisant des ouvrages dans les bas fonds du détroit de Zabache.

Le Caïmacan parut goûter ce projet. Il pria M. de Villeneuve de mettre par écrit la conversation qu'ils avoient eue ensemble, & de lui en envoyer le résultat; ce que M. de Villeneuve exécuta le lendemain.

Cette conversation avoit manifesté de plus en plus les dispositions pacifiques de la Porte. Ses Ministres n'étoient arrêtés que par la crainte de rencontrer les plus fortes oppositions de la part des troupes. Ils étoient assez assurés de l'obéissance des Tartares, malgré l'animosité que le ravage des Russes dans la Crimée

avoit excitée dans le cœur de ce Peuple. Leur nouveau Kam étoit entierement dévoué aux volontés de la Porte. Il n'en étoit pas de même des troupes de l'Empire. Elles avoient eu ordre de se rendre à Isatchi au commencement du printemps. Il y avoit déja près de deux cents mille hommes cantonnés aux environs de Bender & de Babada. Il étoit à craindre qu'on ne pût contenir tant de troupes réunies, dont les chefs, appauvris par les dépenses de la derniere campagne, espéroient se dédommager par le butin, dont ils voyoient la perspective dans le prochain renouvellement des hostilités.

AN. 1737.

M. Talman étoit enfin arrivé au camp du Grand-Visir. Il y fut reçu avec de grands honneurs; mais on lui déclara que la Porte ne consentiroit jamais à faire la paix, à moins que la Russie ne lui restituât Azoph; qu'elle n'avoit accepté les bons offices de l'Empereur & des Puissances maritimes qu'à cette condition; que si la Cour de Vienne, par une suite

AN. 1737. de ses engagements avec la Russie, croyoit ne pouvoir se dispenser de lui fournir des secours, la Porte ne prendroit pas cette démarche pour une déclaration de guerre; mais que si l'Empereur commettoit directement quelques hostilités sur les terres de Sa Hautesse, la Porte, après s'être plainte à lui de cette infraction des traités, prendroit des mesures pour repousser la force par la force.

Les nouvelles que le Grand-Visir reçut quelques jours après des projets des Russes, lui firent comprendre que la guerre étoit inévitable. Il apprit que les Russes, inflexibles sur l'article de la restitution d'Azoph, avoient déja formé le plan des opérations de la campagne; qu'ils devoient avoir deux armées; l'une d'observation, sur le Boristhene; l'autre destinée à faire la conquête de Taman & d'Yegnicalé. D'après la connoissance des mouvements des Russes, il fut arrêté dans le conseil du Grand-Visir, que l'armée Ottomane se porteroit directement à Isatchi; qu'elle y laisseroit ses gros

bagages, & se porteroit en avant vers Cartal, sur les bords du Boristhene, pour être à portée d'observer les manœuvres de l'ennemi; que si les Russes s'avançoient jusqu'à Kilbournou, l'armée passeroit le Boristhene au-dessus d'Oczakou, & en viendroit à une action générale; qu'enfin pour s'opposer aux vues des Russes sur Taman & Yegnicalé, on rassembleroit dans cette partie toutes les troupes qui arrivoient de Natolie.

AN. 1737.

Le Ministere Ottoman ne faisoit ces dispositions que pour se mettre en état de défense, au cas qu'il ne pût réussir à faire la paix selon ses desirs. La Cour de Vienne, chargée des propositions de la Russie, insistoit sur la nécessité & la nature des satisfactions conséquentes à l'irruption faite par les Tartares sur les terres Moscovites. On lui répondoit que les Tartares étant une Nation sans discipline, la Porte ne pouvoit ni s'opposer à leurs courses, ni en être responsable. On opposoit à cette réponse, que lorsque la Porte étoit mécontente de cette Nation, elle

AN. 1737. sçavoit bien trouver le moyen de la châtier ; qu'elle n'étoit donc pas fondée à prétexter vis-à-vis des Russes son impuissance ; & qu'elle ne pourroit attribuer qu'à elle seule la continuation de la guerre, puisqu'elle dépendoit d'une satisfaction qu'il étoit en son pouvoir de procurer.

Quoique les Parties intéressées à la querelle eussent tant de peine à se rapprocher, il étoit question d'ouvrir les conférences où l'on devoit traiter d'un accommodement. La Porte avoit désigné Sorocka, sur le Niester, pour le lieu de congrès. Elle avoit nommé ses Plénipotentiaires, & la Czarine venoit de choisir les siens. Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande se disposoient à partir pour Sorocka, dans le dessein d'y exercer la fonction de médiateurs, conjointement avec M. Talman.

Le 16 Mars un courier de Vienne arriva au camp. Il étoit porteur de la proposition faite par l'Empereur à la Porte de céder Azoph aux Russes, à condition que les fortifi-

cations de cette place seroient démolies. Il y eut à ce sujet diverses conférences entre M. Talman & le Grand-Visir, dont le résultat fut que le Rays Effendi partiroit incessamment avec ce Ministre Impérial pour le lieu du congrès. Le Kiaia, ou Secrétaire du Grand-Visir, fut dépêché à Constantinople, où il arriva le 29 du même mois. Le lendemain on tint au Serrail un grand Divan, où les chefs des milices & les principaux des gens de Loi furent appellés. Après qu'on y eut délibéré sur la nécessité de faire la paix dans une conjoncture où l'on n'avoit aucune diversion à espérer du côté de la France, & où l'on devoit craindre une ligue générale des Princes Chrétiens, le Mufti donna un fetsa ou décret, portant qu'il étoit permis de faire la paix avec les Infidéles, lorsqu'on ne pouvoit continuer la guerre sans un péril évident. On résolut en conséquence de donner un pouvoir sans restriction aux Plénipotentiaires de la Porte; & le Divan finit par des prières pour le

AN. 1737.

succès de cette négociation. On ne parla point dans ce Conseil de la cession ni de la démolition d'Azoph; ce qui donnoit au Grand-Visir toutes les facilités de conclure, sans s'exposer à aucune disgrace.

AN. 1737.

Cette résolution précipitée jetta M. de Villeneuve dans un grand embarras. Il étoit chargé par sa Cour de contribuer, par ses insinuations, au rétablissement de la paix; mais il avoit ordre en même temps de mouvoir tous les ressorts imaginables, pour qu'à la faveur d'Azoph, si les Russes le conservoient, ils ne pussent pas obtenir dans la mer Noire une liberté de commerce, qui pourroit s'étendre bientôt dans la Méditerranée. Ce plan devoit être soigneusement caché à la Cour de Vienne, que l'on soupçonnoit de vouloir partager le profit de ce commerce. Ainsi M. de Villeneuve ne pouvoit rien tenter auprès des Ministres de l'Empereur. Il ne pouvoit avec les Ministres Turcs insister sur l'exclusion des Russes du commerce de la mer Noire, sans mettre un obstacle

au rétablissement de la paix, que la Cour de France avoit principalement en vue. De plus, l'éloignement où il étoit du lieu du congrès, le mettoit dans l'impossibilité de sçavoir à temps ce qui seroit agité dans les conférences, & de choisir le moment propre à remplir l'objet de sa mission.

Il lui restoit une espérance, c'étoit que les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, acceptés pour co-médiateurs, ne manqueroient pas de s'opposer fortement à la liberté du commerce des Russes dans la mer Noire, parce qu'ils connoissoient parfaitement tout le préjudice que cette liberté causeroit au commerce de leurs Nations; mais leur mésintelligence détruisit encore cette ressource. M. Falkner, Ambassadeur d'Angleterre, étoit parti de Constantinople sans avoir reçu les honneurs qui sont d'usage à la Porte, à l'égard des Ministres des Puissances médiatrices. Il ne les avoit pas même demandés, affectant de dire à tout le monde, que la Russie n'ayant pas

C v

An. 1737. accepté la médiation de l'Angleterre, il ne se rendoit au camp que pour satisfaire aux instances du Grand-Visir, & comme le Ministre d'une Puissance amie, pour profiter des occasions qui se présenteroient d'employer ses bons offices.

M. Kalcoen, Ambassadeur de Hollande, avoit tenu une conduite bien différente. Il avoit imaginé des prétextes pour ne partir qu'après M. Falkner; & à peine celui-ci s'étoit mis en route, qu'il se hâta d'exiger tous les honneurs que le Ministre Anglois avoit négligé de se faire rendre. La Porte, constante à ménager tout le monde, n'avoit fait aucune difficulté de les lui accorder. M. Falkner apprit à Andrinople ce procédé de M. Kalcoen. Il s'en plaignit, comme d'une infidélité contraire au concert qui devoit régner entr'eux. A l'arrivée de M. Kalcoen au camp, il refusa de le voir; & leur brouillerie fit tant d'éclat, qu'on fut obligé de les exclure de la médiation.

Le Grand-Visir eut d'autant moins

de peine à consentir à cette exclu-
sion, qu'il apprit le refus que la
Russie avoit fait de la médiation des
Puissances maritimes; mais ce refus
même décéloit de plus en plus les
vues de la Cour de Péterfbourg, re-
lativement au commerce de la mer
Noire; puisqu'elle ne pouvoit avoir
d'autre motif de refuser la médiation
des Puissances maritimes, que la
crainte de les trouver contraires à
cette extension du commerce des
Russes.

AN. 1737.

M. de Villeneuve n'avoit donc
plus de ressource que dans la foiblesse
& la timidité des Ministres Turcs,
toujours agités & flottants entre deux
partis également périlleux, ou de
faire une paix honteuse, qui devoit
infailliblement exciter une sédition,
ou de courir le risque des événements
de la guerre, dont leur tête devoit
répondre. Il apprit alors, par une
lettre du sieur de Totte, que dans
les conversations qu'il avoit eues
avec le Drogman du Grand-Visir,
il avoit reconnu que ce Ministre,
obstiné au recouvrement d'Azoph,

inclinoit à céder aux Russes le commerce de la mer Noire, en leur fixant le nombre & la quantité des vaisseaux qui pourroient naviguer sur cette mer; restriction qu'il jugeoit suffisante pour sauver tous les inconvénients.

AN. 1737.

Mais la conduite de la Russie ne permit pas de faire usage de cet expédient. Les dispositions pacifiques qu'elle avoit fait paroître, n'étoient qu'une feinte pour inspirer aux Turcs plus de sécurité, & pour faire sur eux des progrès moins disputés & plus rapides. On sçut que le Général Munich étoit avec une grande armée sur le Boristhene, & qu'il n'attendoit plus que l'arrivée de sa grosse artillerie pour commencer le siége d'Oczakou. On intercepta des lettres de la Cour de Russie à M. Talman, dans lesquelles ce Ministre étoit prié d'amuser les Turcs jusqu'à ce que les troupes Moscovites fussent en état d'agir. Le Caïmacan parlant au Drogman de France de M. Talman, le traita d'homme sans foi, qui n'avoit fait jusqu'ici que jetter de la poudre

aux yeux des Ministres de la Porte, & n'avoit travaillé qu'à les tromper. AN. 1737.

Le Grand-Visir, forcé par les circonstances de mettre son armée en mouvement, s'adressa au Palatin de Kiovie, pour obtenir le passage sur les terres de Pologne; mais les Polonois, qui avoient promis à la Czarine de le refuser, & qui craignoient d'attirer une seconde fois sur eux les efforts des Russes, ne voulurent point y consentir. L'armée Ottomane partit le 9 Mai de Babada, & se porta à Isatchi, sur le Danube. On s'attendoit qu'elle passeroit ce fleuve, & qu'elle iroit camper à Cartal. C'étoit le premier plan arrêté par le Grand-Visir; mais ce Ministre, qui malgré les plus fortes menaces de guerre de la part des Russes, ne pouvoit renoncer aux fausses espérances de paix dont on le leurroit, arrivé à Isatchi, ne pensa point à continuer sa marche. Les troupes murmurerent de son inaction. Elles donnerent des preuves de leur mécontentement par des billets séditieux, qui furent jettés dans sa tente.

An. 1737.

Le bruit se renouvella dans l'armée qu'Azoph n'avoit été pris que du consentement de la Porte, qui l'avoit cédé indirectement aux Russes, en dédommagement de la province de Ghilan, que ceux-ci avoient restituée aux Persans.

Dans une situation si violente, le Grand-Visir attendoit avec impatience le succès du congrès, qui, ayant d'abord été indiqué à Sorocka, venoit d'être transféré à Niemirowa, en Pologne, à la sollicitation de la Czarine. M. Talman, avec les Plénipotentiaires Turcs, étoit parti pour s'y rendre; mais le Gouverneur de Niemirowa refusoit de les recevoir, sous pretéxte qu'il ne pouvoit le faire sans un ordre précis du Roi & de la République de Pologne; en sorte que M. Talman & les Plénipotentiaires Turcs furent obligés de s'arrêter en route jusqu'au retour des couriers dépêchés à Vienne, au Grand-Visir & au Général Munich. Le Roi Auguste accorda enfin aux Plénipotentiaires la permission de s'assembler à Niemirowa, à con-

dition qu'ils y viendroient ſans gardes, ſe chargeant de pourvoir à leur ſûreté ; & la premiere conférence fut indiquée au 28 Juin.

AN. 1737.



CHAPITRE III.

L'Empereur se joint aux Russes contre les Turcs. Ceux-ci recherchent la médiation de la France.

An. 1737. ON croyoit toucher à la conclusion de la paix ; & le sieur de Laria, Drogman de France, que Monsieur de Villeneuve avoit envoyé au camp, eut à ce sujet avec le Kiaia un long entretien, auquel le sieur de Totte assista. Il le sonda sur les conditions du Traité, en lui disant, que le bruit étoit généralement répandu, qu'il s'agissoit de permettre aux Russes la navigation de la mer Noire. Le Kiaia protesta, que tous les Turcs périroient plutôt que d'accorder une pareille permission. Il assura, qu'il n'en avoit pas été question, mais uniquement de la cession d'Azoph ; que dans toutes les conférences qu'il avoit eues avec

M. Talman, il avoit persisté à demander que cette place fût restituée; que les affaires alloient s'éclaircir, puisque les Plénipotentaires devoient être arrivés à Niemirowa. » Voilà, ajoûta-t-il, que la média» tion des Puissances maritimes est » rejettée. La France, qui a tout » pouvoir auprès de l'Empereur, » voudroit-elle que les Russes res» tassent maîtres d'Azoph, qui doit » être considéré comme la clef de » la mer Noire? Dieu nous est té» moin que nous n'avons jamais rien » eû de caché pour la France. Nous » avons toujours desiré que son Am» bassadeur se mêlât de nos affaires; » & si la paix ne se conclut pas dans » les conférences qui vont s'ouvrir, » nous en remettrons tout le fardeau » sur lui, le faisant l'arbitre de nos » intérêts & de la gloire de notre » Empire qui est attaché à la France » par les liens de l'amitié & du sang » depuis Sultan Mahomet (1).

AN. 1737.

(1) C'est une tradition parmi les Turcs, que, sous le regne de Mahomet II, une

An. 1737. Le sieur de Laria lui dit, qu'il étoit bien certain, que si dès les commencemens le Grand-Seigneur s'étoit adressé à la France, les bons offices qu'elle lui auroit rendus auroient été au moins aussi sinceres, que ceux des Puissances auxquelles on avoit eu recours. Ensuite il lui rappella l'expédient proposé par M. de Villeneuve, pour prévenir les suites de la cession d'Azoph; à quoi le Kiaia

---

Princesse de France, qu'on ne nomme point, étant allée en pélerinage à Jérusalem, fut prise par des Corsaires & menée au Sultan qui la mit dans son Serrail & l'épousa; que le Roi de France envoya un Ambassadeur pour redemander la Princesse; & que n'ayant pû la tirer du Serrail, l'Ambassadeur déclara que le Roi son maître s'estimoit heureux, que la Providence eût destiné sa fille à partager le lit d'un aussi grand Prince; qu'alors, à la réquisition de la Sultane, le nom de *Padischah*, qui signifie grand Empereur, fut donné par la Porte au Roi de France; & qu'il fût décidé que son Ambassadeur auroit la préséance sur tous les autres. Quoi qu'il en soit de cette fable, le Roi de France jouit à la Porte du titre de *Padischah*, & ses Ambassadeurs ont le premier rang.

répliqua, que cette place ne pouvoit pas être cédée.

AN. 1737.

Dans une autre conversation du sieur de Laria avec le Grand-Visir, le Kiaia qui étoit présent lui jetta un mot, sur les soupçons que des personnes mal-intentionnées avoient voulu donner, contre la sincérité de la France dans ses procédés avec la Porte. Le sieur de Laria répondit, que ces soupço s se détruisoient d'eux-mêmes; que si ceux qui vouloient les faire naître avoient agi aussi sincèrement que la France la Porte ne seroit pas dans les embarras où elle se trouvoit. On parla ensuite des dispositions de l'Empereur. Sur quoi le sieur de Laria dit, que ce Prince desiroit véritablement la paix, & qu'il feroit de son mieux pour y parvenir; mais qu'on ne devoit pas se flatter qu'il renonçât à son alliance avec la Czarine; que son honneur & des motifs de reconnoissance le tenoient lié à cette Puissance; & que, quoique ses finances eussent été fort dérangées dans la guerre qu'il avoit eue à soutenir con-

tre la France, un grand Prince avoit toujours de grandes ressources pour nuire à ses ennemis.

An. 1737.

Tandis que tout sembloit se disposer à la paix, la nouvelle se répandit, que la Cour de Vienne, après avoir été assez long-temps irrésolue, s'étoit enfin déterminée à déclarer la guerre à la Porte. Ce bruit avoit déja couru plusieurs fois. Mais on ne l'avoit regardé que comme un stratagême de la Cour de Vienne pour intimider les Turcs & les rendre plus traitables sur les conditions de l'accommodement. Un petit événement survenu à Constantinople fit connoître, que la nouvelle n'étoit pas sans fondement. Il y a des Récollets à Péra, qui sont dans l'usage de passer sous la protection des Etats-Généraux, lorsque l'Empereur est en guerre avec la Porte. Ces Religieux reçurent une lettre de l'Ambassadeur de Hollande, qui leur insinuoit, que suivant ce qu'on lui mandoit de Vienne, la guerre entre l'Empereur & la Porte étoit déclarée; qu'il étoit temps qu'ils fissent ôter de

leur Eglise les armes de l'Empereur & qu'ils discontinuassent de faire des prieres pour ce Prince ; ce que les Récollets avoient exécuté aussi-tôt.

AN. 1737.

Quelques jours après on apprit à Constantinople, par un courier que le Grand-Visir avoit dépêché, que d'après la connoissance certaine que les Cours de Vienne & de Pétersbourg ne cherchoient qu'à amuser les Turcs par de fausses espérances de paix, il avoit été arrêté que le Janissaire-Aga passeroit incessamment le Danube, & que le Grand-Visir le suivroit avec toute l'armée pour se porter à Bender. On sçut par le même courier, que les Plénipotentiaires de Russie n'étoient point encore arrivés à Niemirowa ; qu'on avoit demandé plusieurs fois de leurs nouvelles à M. Talman, dont les réponses ambiguës avoient confirmé de plus en plus les mauvaises dispositions de la Cour de Vienne. On conjectura alors, avec assez de vraisemblance, que le refus de recevoir les Plénipotentiaires à Niemirowa, à moins qu'ils n'y vinssent sans gardes ; le choix même de

cette place, hors des Etats du Grand-
AN. 1737. Seigneur, pour le lieu du congrès, n'avoient eu d'autre objet que de ménager à M. Talman un moyen de se tirer des mains des Turcs, & de lui épargner le désagrément d'être conduit au château des Sept Tours.

L'armée Moscovite s'avançoit du côté d'Oczakou, & l'opinion étoit généralement répandue que les Impériaux n'attendoient que la nouvelle du siége de cette place pour assiéger eux-mêmes Nissa ou Viddin. Les lettres de Vienne assuroient que l'armée Autrichienne étoit en marche, aux ordres du Duc de Lorraine. Cependant le Grand-Visir, qui avoit promis de faire un mouvement en avant, continuoit de camper avec son armée dans la plaine d'Isatchi, excusant sa lenteur à passer le Danube sous différents prétextes.

Il y eut à ce sujet un grand conseil tenu au Serrail. (1) Le Kislar-Aga,

(1) Le Kislar-Aga, ou Chef des Eunuques Noirs, est à la Porte un Officier principal. Sa fonction dans l'intérieur du Serrail

chef des Eunuques noirs, qui étoit le moteur secret de toutes les délibérations, & qui comptoit au nombre de ses Sénateurs les principaux Ministres de l'Empire, fit résoudre dans ce Conseil la déposition du Grand-Visir & la mort du Kiaia. Comme il prévoyoit la fermentation que les embarras où la Porte alloit se jetter ne manqueroient pas d'exciter dans Constantinople, il voulut rejetter l'odieux des mauvais succès sur ces deux Ministres, qui n'avoient agi que d'après son impression. Il se flatta que cette politique satisferoit le peuple, & qu'en l'amusant par l'espérance d'un meilleur gouvernement, la révolution qu'il craignoit & dont il ne pouvoit

An. 1737.

---

est d'éclairer la conduite des femmes du Grand-Seigneur. Cet emploi de confiance lui donne des accès dont il se prévaut pour tenir les Ministres sous sa dépendance. C'est par lui que passent les ordres qui leur sont adressés, & les dépêches qu'ils envoient. Le sort même du premier Ministre est dans sa main.

éviter d'être la premiere victime ; AN. 1757. seroit infailliblement prévenue. Il lui restoit une inquiétude. Le Grand-Visir & le Kiaia pouvoient avoir assez de crédit pour éluder les ordres du Serrail. Etant à la tête des troupes, ils pouvoient prendre le parti de rejetter sur lui-même avec plus de raison l'irrégularité de leurs démarches, & déterminer l'armée à demander sa tête. Cette inquiétude le décida à tenir secrette la derniere résolution du Serrail, jusqu'à ce qu'il eût prit les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution.

Oczakou fut investi par les Russes le 10 Juillet. Un de leurs détachemens s'étant avancé pour reconnoître la place, il y eut à cette occasion une escarmouche, dans laquelle les Turcs firent quelques prisonniers. Le Grand-Visir envoya deux de ces prisonniers au Sultan, qui leur fit trancher la tête entre les deux portes du Serrail. Un traitement si rigoureux marquoit de la part du Grand-Seigneur une animosité extraordinaire.

Les

Les dispositions de la Cour de Vienne n'étoient plus équivoques. Le Général Vallis, à la tête d'un corps d'Autrichiens, étoit entré dans la Valachie, & avoit exigé cent cinquante bourses (1) de contribution du Prince de Moldavie.

Le Grand-Visir, qui vit qu'il ne falloit plus compter sur la médiation de l'Empereur, se détermina à demander celle de la France. Il renvoya le sieur de Totte au Marquis de Villeneuve, avec une lettre pour M. le Cardinal de Fleuri, en date du 17 Juillet, dans laquelle ce premier Ministre, après s'être plaint de la conduite de M. Talman, qui, sous une fausse espérance de paix, avoit retenu les troupes Ottomanes dans l'inaction, exposoit le peu de succès du congrès ouvert à Niemi-

(1) Les bourses communes chez les Turcs valent 1500 livres de notre monnoie. Les bourses d'or que donne le Grand-Seigneur valent 9000 livres. On compte chez les Turcs par bourses, quand il s'agit de sommes considérables.

rowa, où les Plénipotentiaires de Russie n'avoient point encore paru; les progrès des Moscovites, & l'irruption des Impériaux dans la Valachie. Il disoit ensuite que l'ancienne amitié qui subsistoit entre la France & l'Empire Ottoman, ne pouvoit se comparer avec l'amitié d'aucun autre Prince, parce que ces deux Empires se souhaitoient réciproquement toutes sortes d'avantages, & étoient liés d'intérêt dans toutes sortes d'occasions; que dans la conjoncture actuelle la France devoit donner des marques de sa bienveillance & de sa sincere amitié; & qu'on espéroit qu'elle voudroit bien accorder sa médiation pour concilier les différends de la Porte avec les autres Cours. Il finissoit en priant M. le Cardinal d'agir auprès de l'Empereur de France, pour qu'il plût à Sa Majesté de nommer le Marquis de Villeneuve son Ambassadeur Plénipotentiaire & Médiateur, & de lui envoyer incessamment ses ordres. Cette lettre fut portée en France par le sieur de Totte.

AN. 1737.

AN. 1737.

Le Grand-Visir écrivit en même temps à Vienne à M. de Konigseg, pour se plaindre de la maniere dont M. Talman avoit abusé de la confiance de la Porte, & pour le sommer de lui manifester sans détour les dispositions de son maître pour la guerre ou la paix. Il reçut peu de temps après une lettre de M. Talman, qui vouloit se disculper du reproche qu'on lui faisoit d'avoir trompé la Porte, en la dissuadant de faire avancer ses troupes; & qui attribuoit les hostilités commises par les Impériaux, à la lenteur de la Porte à s'expliquer sur les conditions de la paix, pour laquelle il protestoit qu'il étoit toujours prêt à s'employer de tout son pouvoir,

M. de Konigseg, dans sa réponse, établissoit plus particulierement les raisons que l'Empereur avoit eues de fournir à la Czarine les secours stipulés par les traités, & même de déclarer directement la guerre à la Porte. Ces motifs étoient l'irrésolution du Ministere Ottoman, le refus qu'il faisoit d'accorder à la Russie

AN. 1737.

une juste satisfaction, les termes captieux sous lesquels il enveloppoit ses vues, les courses faites dernierement par quelques troupes Turques dans la Bosnie Impériale & dans la Croatie.

On ne pouvoit plus, sans un excès d'aveuglement, compter sur les bons effets du congrès de Niemirowa. Oczakou s'étoit rendu aux Russes. Les Impériaux avoient soumis la Capitale de la Valachie; & les uns & les autres menaçoient de pousser plus loin leurs avantages.

Les Ministres Turcs songerent alors à soulever les mécontents de Hongrie. Ils composerent un Manifeste pour exciter toute la Nation à secouer le joug, en lui offrant de la rétablir dans ses anciens priviléges, & de ne la soumettre à aucun tribut. Ils projetterent d'envoyer le Prince Ragotski en Transilvanie avec des troupes & de l'argent, pour y opérer une révolution; mais comme ils ne pouvoient se résoudre à renoncer entierement aux idées de paix, tant que le congrès de Niemirowa n'é-

toit pas dissous, l'exécution de ce projet ne devoit avoir lieu que dans le cas où il n'y auroit plus d'espérance d'accommodement. Le Comte de Bonneval, auteur du projet, auroit desiré qu'on l'exécutât sur l'heure. Il proposoit encore d'envoyer des troupes en Crimée, qui, en se joignant au Kam des Tartares, pussent faire des incursions hors de l'Ithsme de Pérécop, couper au Général Munich la communication avec la Russie, & lui enlever ses convois. Il vouloit que le Grand-Visir hazardât une bataille; mais une conduite si ferme ne pouvoit se concilier avec la timidité du Ministere Ottoman.

AN. 1737.

Les changements projettés par le Kislar-Aga éclaterent dans ces circonstances. Le Kiaia, qui étoit au camp, eut la tête tranchée. Le Grand-Visir Mahomet, Bacha, fut déposé, & on donna sa place à Abdula, Bacha de Bender. Le Caïmacan de Constantinople fut éloigné, & remplacé par une des créatures du Kislar-Aga. Ces victimes,

immolées à la politique de cet Eunuque, parurent calmer les murmures du Peuple & des Milices. La multitude se persuada que cette révolution dans le Ministere produiroit des résolutions plus vigoureuses. Elles devenoient plus nécessaires que jamais, depuis la prise de Nissa par les Impériaux, qui se disposoient à faire le siége de Viddin.

AN. 1737.

Ces changements n'altérerent point le systême de la Porte, résolue de mettre toute son espérance dans la médiation de la France. Le nouveau Caïmacan, dans une conférence qu'il eut avec le Marquis de Villeneuve, attribua le mauvais état des affaires à la trop grande confiance du précédent Grand-Visir aux promesses de l'Empereur. Il témoigna ensuite la satisfaction qu'il avoit eue en apprenant que la Porte s'étoit enfin déterminée à recourir aux bons offices de la France, assurant que cette détermination resteroit invariable. En effet, Sa Hautesse envoya ordre au nouveau Grand-Visir de confirmer, par une lettre de sa

part, celle que ſon prédéceſſeur avoit écrite à M. le Cardinal de Fleury.

AN. 1737.

Les Turcs continuoient de faire la guerre mollement. Les ſeuls Tartares montroient de l'activité. Un corps de Ruſſes, aux ordres du Général Laſci, avoit tenté de pénétrer en Crimée. Il avoit été repouſſé avec perte, & obligé de ſe replier précipitamment ſur Azoph, où il avoit été attaqué de nouveau, & battu par le Sultan des Tartares Nogais. Cet échec, joint à la difficulté des ſubſiſtances, força les Ruſſes de borner cette année leurs opérations à la priſe d'Oczakou. Les Impériaux avoient commencé le ſiége de Viddin, & y rencontroient plus de difficulté qu'ils n'avoient prévu; en ſorte que cette campagne ne devoit être rien moins que déciſive.

L'arrivée des Plénipotentiaires Ruſſes au congrès de Niemirowa, mit ceux de la Porte & de l'Empereur en état d'ouvrir les conférences. Ils en tinrent quatre, ſans pouvoir convenir de rien. Les prétentions

AN. 1737.

des Impériaux étoient pour le moins aussi exorbitantes que celles des Russes. Les Ministres des deux Puissances alliées déclarerent nettement, qu'ils ne pouvoient consentir à traiter, que préalablement on ne fût convenu des préliminaires, & qu'on n'eût établi pour base, que les conquêtes resteroient à ceux qui les avoient faites. D'après ce plan préliminaire, il ne devoit plus être question ni de la restitution de la Moldavie, de la Valachie & de Nissa du côté des Impériaux, ni de celle d'Azoph & d'Oczakou du côté des Russes. Outre cela, l'Empereur demandoit le remboursement des frais de la guerre, & la Russie insinuoit, qu'Azoph n'étant pas une barrière suffisante pour mettre ses Etats à l'abri des incursions des Tartares, il lui importoit de rétablir la forteresse de Tayagan, entre Or-kapi & Azoph, sur la côte septentrionale de la mer de Zâbache. Elle demandoit encore tout le Cuban, & que ses vaisseaux pussent non-seulement naviger dans la mer Noire

jusqu'à Constantinople, mais encore passer dans la Méditerranée, en payant les droits au Grand-Seigneur, comme les autres Nations de l'Europe.

AN. 1737.

Ces énormes prétentions n'étoient pas ignorées en France; & comme on y étoit intéressé à les faire échouer, M. de Villeneuve reçut de nouvelles instructions de sa Cour, qui le chargeoit d'employer les insinuations les plus efficaces pour détourner les Turcs de faire la paix; parce que, s'ils la faisoient dans ces circonstances, ce ne pourroit être qu'à des conditions aussi onéreuses pour eux, que préjudiciables au commerce de la Nation Francoise. Il avoit ordre de les engager à profiter de la saison où l'on alloit entrer, pour se préparer sérieusement à soutenir la guerre; de maniere qu'étant en état au commencement du printemps de s'opposer aux progrès de leurs ennemis, ils pussent parvenir à une paix honorable par les bons offices de la France.

M. de Villeneuve donna ses ordres

AN. 1737. en conséquence au sieur de Laria, qui étoit au camp du Grand-Visir. Il lui prescrivit de dire à ce premier Ministre, que si la France avoit cru devoir conseiller à la Porte de se prêter aux propositions de paix, ce n'avoit été que dans la supposition que les Russes se borneroient à la conservation d'Azoph ; mais que leur ambition étant démasquée, & ayant certainement pour objet de s'emparer de la navigation de la mer Noire, & de se frayer par-là un chemin à la conquête de Constantinople, la France pensoit que la Porte devoit tenter la fortune des armes, plutôt que de subir les dures loix que ses ennemis vouloient lui imposer ; que le plan qui paroissoit convenir le mieux à la situation des affaires de l'Empire Ottoman, étoit de laisser les Plénipotentiaires de Sa Hautesse à Niemirowa, jusqu'au temps où les Impériaux & les Russes seroient obligés de mettre leurs troupes en quartiers d'hiver, avec ordre de tâcher pendant ce temps-là de découvrir les véritables intentions

des Cours de Vienne & de Péterſbourg ; & dès que la campagne ſeroit finie, de faire retirer ces Plénipotentiaires du congrès, ſous prétexte d'avoir beſoin de nouvelles inſtructions, & avec promeſſe de revenir au printemps ; d'employer l'hiver à raſſembler de bonnes troupes, & toutes les munitions néceſſaires pour quatre corps d'armée, qu'il ſeroit à propos d'employer, l'un en Crimée, l'autre du côté de Bender, le troiſiéme vers la Hongrie, & le quatriéme en Boſnie ; & lorſque ces diſpoſitions ſeroient faites, de propoſer alors de reprendre la négociation, avec la médiation de la France ; d'attendre enfin les bons effets de cette médiation, en évitant de s'engager à aucune action déciſive, & en ſe contentant de s'oppoſer aux progrès des ennemis de la Porte ; leſquels fatigués des dépenſes de la guerre, ſeroient les premiers à propoſer la paix à des conditions raiſonnables.

AN. 1737.

M. de Villeneuve fit faire les mêmes inſinuations au Caïmacan.

AN. 1737. Elles furent reçues au Serrail & à l'armée, comme des preuves non équivoques de la sincere affection de la France. Les nouvelles qu'on avoit du congrès de Niemirowa ne contribuerent pas peu à leur donner ce crédit. Les Ministres de la Porte affecterent dès-lors de donner à l'Ambassadeur de France les marques les plus distinguées de leur estime & de leur confiance. Ils firent connoître cette disposition dans un évènement qui mérite d'être rapporté.

Ils avoient fait mettre en prison le Drogman d'Allemagne, chargé des affaires de la Cour de Vienne en l'absence de M. Talman. M. de Villeneuve apprit que ce Drogman avoit été arrêté dans l'Eglise des Peres de Saint-Antoine, qui est sous la protection du Roi. Il en fit faire des plaintes au Caïmacan; & quoique la question soit indécise, s'il y a des asyles pour les personnes dont les Princes croient devoir s'assurer pour des raisons d'Etat; quoique cette question soit encore plus problématique chez les Turcs, obser-

vateurs peu religieux du droit des gens, le Caïmacan eut égard à ses représentations. Non-seulement il réprimanda publiquement & dans les termes les plus durs le Gouverneur de Galata, chargé des ordres de la Porte, de les avoir exécutés dans un lieu qui étoit sous la protection de la France; mais il l'obligea d'aller demander pardon à M. de Villeneuve; ce qui fut exécuté dans les termes les plus respectueux & les plus soumis.

AN. 1737.

La femme du Drogman prisonnier demanda asyle au palais de France. M. de Villeneuve le lui accorda; & afin qu'on ne prît pas d'ombrage de ce procédé, il fit représenter au Caïmacan que, la Porte ayant demandé la médiation de l'Empereur de France, & son Ambassadeur devant être chargé de la négociation, il étoit convenable que, pour s'attirer la confiance de la Cour de Vienne, il ménageât toutes les occasions où il pourroit, dans des choses indifférentes, témoigner un esprit d'impartialité, & même de

AN. 1737.

bonne volonté pour les Allemands; que c'étoit dans cette vue qu'il avoit reçu chez lui la femme du Drogman d'Allemagne; qu'on devoit être persuadé que, dans tous les services qu'il pourroit continuer de rendre à cette famille, il n'auroit d'autre objet que de faciliter le succès de la négociation, dans laquelle la Porte desiroi qu'il entrât, en se ménageant la confiance réciproque des Puissances qui étoient en guerre.

Le Caïmacan, loin de trouver à redire au procédé de l'Ambassadeur de France, le fit remercier des motifs qui l'avoient fait agir. Il voulut bien encore, à la sollicitation de M. de Villeneuve, faire expédier un commandement, pour que le Drogman prisonnier eût la liberté de se choisir un domestique, & de faire entrer dans sa prison les hardes & les provisions qui lui seroient nécessaires.

Le Ministere Ottoman parut décidé à suivre le plan proposé par l'Ambassadeur de France. Le Grand-Seigneur donna un commandement

pour rappeller ses Plénipotentiaires du congrès de Niemirowa. On s'occupa plus sérieusement qu'on n'avoit encore fait des préparatifs de guerre. Le Comte de Bonneval fut envoyé au camp du Grand-Visir. Le Prince Ragotski fut appellé à Constantinople, dans le dessein de le faire passer en Transilvanie, sous la conduite de M. de Bonneval, avec les troupes & l'argent nécessaires pour y opérer une révolution ; mais avant de pousser plus loin l'exécution de ce projet, on voulut sçavoir s'il n'avoit rien de contraire aux vues de la France. On fit sonder à ce sujet le Marquis de Villeneuve, lequel, après avoir témoigné sa sensibilité à cette marque d'attention, répondit, que n'ayant sur cette affaire aucune instruction de sa Cour, il ne pouvoit s'expliquer d'une maniere précise ; que la France avoit deux objets, l'un de voir la tranquillité rétablie dans l'Empire Ottoman, l'autre d'éviter que la paix ne se fît à des conditions peu honorables pour la Porte ; & que tout ce qui pouvoit tendre à ces

An. 1737.

deux buts, feroit conforme aux vues de l'Empereur fon Maître.

AN. 1737.

Le nouveau fyftême, adopté par les Miniftres Turcs, commençoit à produire les meilleurs effets. Les troupes, encouragées par les idées de fermeté qu'on infpiroit à leurs chefs, remporterent divers avantages fur les Impériaux. Elles les contraignirent de lever le fiége de Viddin. Un de leurs détachemens chargea avec fuccès un gros corps de troupes Autrichiennes, enleva leur bagage & une partie de leur canon, leur tua près de quatre mille hommes, & leur fit quinze cents prifonniers. Ces avantages furent fuivis de l'évacuation de la Moldavie par les Impériaux; & la campagne finit par la délivrance de Niffa, que les Turcs reprirent fur les Autrichiens.

On ne s'étoit à Vienne fi hardiment décidé à rompre avec les Turcs, que d'après le fouvenir des grands fuccès qu'on avoit eus contr'eux dans la derniere guerre; mais le Prince Eugene, auteur de ces profpérités, n'étoit plus. Le Général Seckendorf,

qui commandoit l'armée Impériale en Hongrie, lui étoit inférieur à tous égards. La Cour de Vienne soupçonna sa fidélité ; elle le rappella, lui donna les arrêts dans sa maison, & nomma une commission pour lui faire son procès.

AN. 1737.

Pendant qu'on préparoit cette victime au chagrin d'avoir eu du dessous vis-à-vis des Turcs, les Puissances alliées travailloient à détruire l'effet des insinuations de la France aux Ministres de la Porte. Elles firent courir le bruit, que les Vénitiens & les Polonois étoient sur le point d'accéder à leur alliance, & que la France négocioit une ligue avec l'Empereur contre l'Angleterre. Les Plénipotentiaires de la Cour de Vienne au congrès de Niemirowa le dirent en confidence au Drogman de la Porte, qui en informa le Grand-Visir dans un voyage qu'il fit au camp. L'objet de ces bruits artificieusement répandus, étoit d'intimider les Ministres Turcs & de leur ôter l'espoir de la médiation de la France, en leur faisant entendre, qu'elle seroit trop

AN. 1737.

occupée de ses projets contre l'Angleterre pour prendre part aux affaires de l'Empire Ottoman, & que ses liaisons avec la Cour de Vienne lui ôteroient l'impartialité convenable à la fonction de Puissance médiatrice.

Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, qui étoient restés à la suite du Grand-Visir, joignirent leurs intrigues, pour croiser la médiation de la France. M. Calcoen communiqua à ce premier Ministre une dépêche qu'il venoit de recevoir, dans laquelle les Etats-Généraux l'exhortoient à oublier le passé & à se dépouiller de toute passion & de tout intérêt particulier, pour ne s'occuper que du bien public; d'où il concluoit que la médiation de la Hollande seroit bientôt acceptée par la Czarine. M. Falkner communiqua de même une lettre du Roi d'Angleterre qui lui marquoit, que le temps viendroit que les Anglois paroîtroient à leur tour sur la scène; que l'Empereur & la France étoient dans une parfaite harmonie; qu'on avoit invité l'Angleterre d'accéder

à leur union ; mais que Sa Majesté Britannique avoit répondu qu'une telle démarche demandoit une mûre délibération. M. Falkner tiroit avantage de sa dépéche pour se concilier la confiance des Turcs & la faire perdre à M. de Villeneuve, en relevant l'intelligence de la Cour de France avec celle de Vienne. On débitoit encore, que le Grand-Duc de Toscane avoit disposé de ses Etats en faveur de Dom Carlos, & que cette disposition étant contraire au traité de la France avec l'Empereur, il en résulteroit une rupture entre les Cours de Versailles & de Madrid.

Les Ministres Turcs ne virent d'abord dans tout cela qu'un cahos difficile à débrouiller ; mais des réflexions plus profondes leur firent appercevoir le piége. Ils comprirent que la défiance qu'on cherchoit à leur inspirer contre la France étoit un artifice de leurs ennemis pour leur faire perdre la ressource de sa médiation ; & afin de ne laisser aucun doute sur leur façon de penser, ils prirent le parti de renvoyer à Constantinople

les Ambassadeurs des Puissances maritimes ; celui d'Angleterre, parce que précédemment il avoit demandé la permission d'y retourner ; & celui de Hollande, pour lui épargner, dit-on à son Drogman, le désagrément d'être seul & sans société. Il fallut obéir ; les deux Ambassadeurs partirent & leur mésintelligence continua.

AN. 1737.

Une circonstance faillit à justifier le soupçon qu'on avoit voulu donner aux Turcs de l'intelligence de la France avec l'Empereur. Le Prince Ragotski arriva à Constantinople le 20 Septembre & y fit le lendemain son entrée publique. Il eut soin de faire notifier son arrivée à tous les Ministres étrangers. Son Drogman témoigna au Marquis de Villeneuve, que son maître seroit bien-aise d'avoir avec lui une entrevue particuliere ; mais M. de Villeneuve, en envoyant chez le Prince Ragotski un de ses Drogmans pour répondre à sa politesse, lui fit insinuer que, quelque envie qu'il eût de s'entretenir avec lui, il n'oseroit le faire dans les circonstances. En effet il ne convenoit

AN. 1737.

point à M. de Villeneuve de paroître lié avec un Prince, que la Cour de Vienne regardoit comme un chef de rebelles. Il se seroit rendu suspect à cette Cour & auroit infailliblement déplu à la sienne, qui étoit bien éloignée de donner à l'Empereur des sujets de mécontentement. De plus, tout ce qui revenoit à M. de Villeneuve du génie & du caractere de ce Prince, le lui faisoit juger peu propre à remplir les vues de la Porte; & il étoit bien résolu de ne rien faire & de ne rien dire à son sujet, qui pût être démenti par les évènemens.

Le Caïmacan, informé de ce qui venoit de se passer, fit prier M. de Villeneuve de se rendre dans sa maison du Canal, où il avoit quelques éclaircissemens à lui demander. Cet Ambassadeur s'y rendit au jour & à l'heure marqués. Après les complimens ordinaires, le Caïmacan lui dit, que le Prince Ragotski étant l'ami de la Porte, Sa Hautesse avoit cru qu'il le seroit également de la France, & par conséquent que son Ambassadeur ne se seroit aucune peine

de le voir. M. de Villeneuve répondit, que ses sentimens à l'égard du Prince Ragotski étoient conformes à ceux de la Porte ; mais qu'il le prioit de faire attention aux ménagemens qu'il lui convenoit de garder avec la Cour de Vienne. Il lui rappella les raisons qu'il lui avoit déjà dites, pour justifier sa conduite au sujet de la femme du Drogman d'Allemagne, & lui fit sentir, que les mêmes motifs l'obligeoient à ne pas marquer une certaine liaison avec le Prince Ragotski.

AN. 1737.

Le Caïmacan parut goûter ces raisons, & sans insister davantage sur l'entrevue demandée par le Prince, il exposa au Marquis de Villeneuve les vues de la Porte en se servant de ce réfugié & des autres Hongrois qui avoient trouvé asyle sur les terres du Grand-Seigneur. Il lui demanda son avis sur les projets & les prétentions que Ragotski avoit fait communiquer à la Porte.

Ce Prince, sans consulter les Hongrois qui avoient suivi le sort de son pere & qui paroissoient peu disposés à

s'attacher au sien, demandoit, que la Porte confirmât la capitulation accordée aux Princes de Transilvanie par Soliman II. Suivant cette capitulation, la Transilvanie devoit être une province indépendante, exempte de tout tribut & libre de se choisir un maître tel que les Etats le jugeroient à propos. Le Prince Ragotski demandoit vingt mille hommes de troupes Turques pour entrer en Transilvanie, & de l'argent pour lever un pareil nombre sur les lieux, dont il auroit le commandement, & qui seroient entretenus aux frais de la Porte jusqu'à l'entiere pacification; & au cas que la Porte vînt à faire la paix avant que la Transilvanie eût été affranchie, il demandoit, que non-seulement on ne le livrât point aux Allemands, mais qu'on continuât de le protéger & de fournir à sa subsistance.

AN. 1737.

M. de Villeneuve observa, que le Prince Ragotski se trouvoit dans une position bien différente de celle où son pere avoit été; que le pere avoit pour lui l'élection des Etats,

AN. 1737.

au lieu que le fils n'avoit aucun titre ; qu'il étoit à craindre, que s'il se présentoit en qualité de Prince de Transilvanie nommé & reconnu par la Porte, à la tête d'une armée de Turcs & de Tartares, cette démarche ne fût mal reçue des Transilvains très-jaloux du droit délire leurs maîtres ; & que la Porte ayant pris la précaution d'envoyer des Seigneurs Hongrois sur la frontiere, pour sonder les dispositions de leur nation, il convenoit, avant de prendre aucune détermination sur cette affaire, d'attendre le compte que ces émissaires devoient rendre de leur commission.

Ces observations firent impression sans doute ; car il n'y eut plus le même empressement à faire venir le Prince Ragotski à l'audience du Grand-Seigneur. La peste qui survint au Serrail & qui obligea Sa Hautesse d'en sortir, fit encore différer cette audience.

Les Plénipotentiaires Turcs avoient quitté le congrès de Niemirowa & déclaré avant leur départ à M. Talman, que son maître ayant attaqué

que les provinces de l'Empire Ottoman, ses Ministres ne pouvoient plus faire l'office de médiateurs ; & que la Porte n'écouteroit à l'avenir aucune proposition de paix, que par la médiation de la France ou de quelqu'autre Puissance impartiale. Le Comte de Bonneval avoit donné lieu à cette alternative, en suggérant d'admettre la Suede à la co médiation avec la France. Le motif qui faisoit rechercher à la Suede cette co-médiation, étoit l'espérance d'obtenir des subsides de la Porte, en la flattant d'une diversion contre les Russes. Le Comte de Bonneval appuyoit ces vues de la Suede, parce qu'il croyoit que la co-médiation de cette Puissance, ennemie ancienne de la Russie, en imposeroit à la Cour de Péterfbourg, & la rendroit plus traitable sur les conditions de la paix.

AN. 1737.

Dans le plan proposé par M. de Villeneuve, la Porte ne devoit rappeller ses Plénipotentiaires qu'avec promesse de les renvoyer avant le printemps ; mais par une suite de la fierté que les derniers avantages des

Turcs sur les Impériaux avoient fait naître, il fut défendu aux Plénipotentiaires de la Porte de laisser sur leur retour aucune espérance. Lorsqu'ils eurent notifié leur rappel à M. Talman & aux Ministres de Russie, on leur demanda une derniere conférence ; mais ils s'en excuserent, sur ce que Sa Hautesse ayant révoqué leurs pouvoirs, il ne leur étoit plus permis d'entrer en négociation. Cette fierté, après tant d'abattement, ne devoit pas surprendre de la part d'une nation, qui à la moindre lueur de prospérité passe d'un découragement extrême à un excès de présomption.

An. 1737.

Tout annonçoit de la part des Turcs une hauteur de sentiment, qu'on ne leur avoit point connue jusques-là. Ils avoient soixante mille hommes à Bender pour couvrir cette frontiere & faire des courses pendant l'hiver conjointement avec les Tattares. Une seconde armée marchoit à Oczakou, dans le dessein de reprendre cette place. Le Grand-Visir formoit différents projets pour pénétrer dans les Etats de l'Em-

pereur. Le Grand-Seigneur lui offroit cent quatre-vingt mille bourſes de ſon épargne pour l'entretien des troupes deſtinées à venger l'affront fait à la dignité Impériale. On ne parloit au Serrail que de pouſſer la guerre & de ne poſer les armes par la médiation de la France, qu'après la priſe de Belgrade, de Bude & de Témeſwar.

AN. 1737.

Ces hauteurs étoient certainement affectées, & les Miniſtres Turcs ne tenoient ce langage que pour détruire le mauvais effet du trop grand empreſſement qu'ils avoient montré ci-devant pour la paix. On leur voyoit une ſinguliere impatience de ſçavoir ſi la médiation de la France auroit lieu. Ils queſtionnoient ſans ceſſe ſur ce ſujet les Drogmans de M. de Villeneuve, qui n'attendoit pas avec moins d'impatience lui-même les inſtructions de ſa Cour.

Il étoit à craindre que les nouveaux avantages remportés par les Turcs ne rendiſſent la paix plus difficile. Le Bacha de Viddin vouloit enlever à l'Empereur avant l'hiver

AN. 1737.

les villes de Belgrade & de Témeswar. Et quoiqu'il n'y eût que de la témérité dans cette entreprise, il s'étoit mis en marche pour l'exécuter, & s'étant avancé jusqu'à Orsova, il avoit battu un corps de troupes Allemandes retranché sous cette place, s'étoit emparé de vingt-cinq pieces de canon, avoit pris deux navires & cinq galiotes chargés de toutes sortes de munitions de guerre.

Des succès si inattendus obligerent les Puissances alliées à se réduire à des propositions infiniment plus modérées que celles qui avoient été discutées à Niémirowa ; mais elles étoient encore trop exorbitantes pour être acceptées par les Turcs. L'Empereur demandoit Nissa avec quelques places de la Bosnie cédées par le traité de Passarowits. La Czarine prétendoit garder Azoph & Oczakou. Cette derniere place étoit alors assiégée par les Turcs, qui y trouvoient beaucoup de résistance, & qui furent forcés de l'abandonner après lui avoir livré plusieurs assauts,

CHAPITRE IV.

La France accorde ſa médiation aux Turcs. Elle eſt acceptée par l'Empereur. La Czarine differe de s'expliquer. Les Turcs cherchent à déſunir ces deux Puiſſances.

MONSIEUR de Villeneuve reçut enfin le premier Décembre un courier de ſa Cour, qui lui apportoit des lettres du Roi pour le Grand-Seigneur & de M. le Cardinal de Fleuri pour le Grand-Viſir, avec de nouvelles lettres de créance, dont il ne devoit faire uſage que lorſque la médiation du Roi auroit été acceptée par la Cour de Péterſbourg. Il reçut par le même courier une lettre de M. le Comte de Sinzendorf, par laquelle ce Miniſtre de l'Empereur lui apprenoit que la Cour de Vienne avoit accepté la médiation

AN. 1737.

de Sa Majesté Très-Chrétienne. A cette lettre étoit joint l'*ultimatum* des conditions auxquelles l'Empereur consentoit de faire la paix, ainsi que les propositions faites par les Russes à Niémirowa, & celles que les Plénipotentiaires Turcs avoient communiquées quelque temps avant la rupture du congrès.

An. 1737.

M. de Villeneuve se hâta de faire part au Caïmacan des dépêches qu'il venoit de recevoir. Il lui apprit que l'Empereur de France consentoit à employer ses bons offices pour procurer la tranquillité à l'Empire Ottoman ; que la Cour de Vienne avoit accepté sa médiation ; & qu'on attendoit à ce sujet la réponse de la Cour de Russie. Le Caïmacan répondit froidement : » la Porte est toujours » dans l'intention de terminer la » guerre par la médiation de l'Em» pereur de France ; mais elle est » bien-aise de faire sentir à celui » d'Allemagne l'importance du ser» vice que la France lui rendra en » lui procurant la paix. La Porte » n'est occupée pour le présent que

» des préparatifs pour la guerre. Lorf-
» qu'il fera temps de renouer la né-
» gociation, on vous fera avertir. »

AN. 1737.

Un Miniftre moins familiarifé que M. de Villeneuve avec le génie des Turcs, auroit été déconcerté de cette réponfe. Il répliqua, fans en paroître ému, qu'il étoit bien éloigné de confeiller à la Porte de quitter les armes; qu'il penfoit au contraire que le moyen le plus affuré de parvenir à une paix honorable, étoit de fe mettre en état de réfifter à fes ennemis; mais que, fans fufpendre les préparatifs de la guerre, on pouvoit chercher des voies de conciliation entre les Puiffances belligérantes; & qu'étant dans la néceffité de renvoyer fon courier, il demandoit s'il pouvoit écrire à l'Empereur fon maître, que la Porte perfiftoit dans les difpofitions pacifiques qui l'avoient déterminée à requérir deux fois fa médiation. Le Caïmacan lui dit: » avant de pouvoir décider pré-
» cifément ce que vous aurez à ré-
» pondre, il eft néceffaire que je
» prenne les ordres de Sa Hauteffe. »

An. 1737.

M. de Villeneuve ajoûta, qu'il ne croyoit pas devoir lui laisser ignorer, que M. le Cardinal de Fleuri avoit adressé une lettre en réponse à celle du Grand-Visir Mahomet Bacha. Il le pria de lui dire s'il devoit l'envoyer au Grand Visir actuel, & laissa échapper un sourire, en prononçant ces dernieres paroles, sur le bruit généralement répandu dans Constantinople, que le Grand-Visir, qui venoit d'y être rappellé, seroit déposé incessamment, & que sa place seroit donnée au Caïmacan. Celui-ci parut sensible à cette marque d'attention, & portant le doigt sur sa bouche pour recommander le secret à M. de Villeneuve, il lui dit, qu'il pouvoit garder cette lettre jusqu'à ce qu'il eût parlé au Grand-Seigneur, & qu'on l'avertiroit lorsqu'il seroit temps d'en faire usage.

Quelques jours après (1) le Capi-

(1) Les Turcs nomment ainsi leur Amiral. C'est la troisième des grandes Charges, dont celle de Grand-Visir est la premiere, & celle de Caïmacan est la seconde.

tan-Bacha fit demander une entrevue au Marquis de Villeneuve, lequel après en avoir fait prévenir le Caïmacan, la fixa au 13 Décembre. Il soupçonna avec assez de fondement que cette démarche étoit suggérée par le Caïmacan lui-même, soit pour lui faire parvenir des insinuations qu'il ne jugeoit pas à propos de faire directement, soit pour mieux découvrir sa façon de penser. Le Capitan-Bacha amena la conversation sur la maniere dont la Porte s'étoit conduite depuis les troubles de Pologne. Il s'étendit beaucoup sur l'aveuglement des précédents Ministres, qui sembloient avoir conspiré avec leurs ennemis pour hâter la ruine de l'Empire Ottoman, & sur le procédé de l'Empereur, qui avoit abusé de leur confiance, jusqu'à se déclarer l'ennemi de la Porte, dans le temps même qu'il s'étoit rendu l'arbitre de ses intérêts : » j'entends » dire, ajoûta-t-il, que ce Prince » intimidé par nos succès, songe à » terminer une guerre dans laquelle » il reconnoît qu'il s'est engagé trop

AN. 1737.

» légèrement ; mais je vous laisse à
AN. 1736. » penser s'il convient à la dignité
» de cet Empire d'écouter des pro-
» positions de paix dans de pareil-
» les circonstances. »

M. de Villeneuve lui répondit, que ses réflexions sur la conduite du précédent ministere lui donnoient lieu de croire que la Porte rendoit justice à la sincérité des dispositions de la France pour l'Empire Ottoman : » il n'est rien arrivé, conti-
» nua-t-il, que je n'aye fait prévoir
» à la Porte ; & elle auroit évité bien
» des inconvénients, si elle avoit
» déféré davantage aux insinuations
» que j'ai pris la liberté de lui faire. » Il entra à ce sujet dans quelque détail : après quoi il dit, que si on lui faisoit l'honneur de le consulter, il conseilleroit de ne pas manquer l'occasion favorable que les succès des armes Ottomanes & les bons offices de la France présentoient, de faire la paix à des conditions convenables aux intérêts de la Porte ; que ces intérêts bien entendus devoient l'emporter sur tous les motifs de ressen-

timent ; qu'on ne pouvoit pas pénétrer dans le ſecret des Princes ; & que ſi l'on étoit bien inſtruit des motifs qui avoient décidé la conduite de la Cour de Vienne, la Porte en ſeroit vraiſemblablement moins aigrie ; que ſi le miniſtere Ottoman ſe faiſoit une délicateſſe de propoſer lui-même la paix, il n'étoit pas difficile de lier une négociation ſans que la Porte fît les avances ; & que cette négociation paroiſſoit d'autant plus néceſſaire dans la circonſtance actuelle, que le penchant des Vénitiens & des Polonois à entrer dans la querelle de l'Empereur, pouvoit ramener des changemens qui rendroient la paix plus difficile.

AN. 1737.

Le Grand-Viſir Abdula, Bacha, fit ſon entrée à Conſtantinople le 16 Décembre ; mais à peine eut-il conſigné dans le Serrail l'étendard de Mahomet, qu'il y fut arrêté ; & ſa place fut donnée au Caïmacan Yeghen, Bacha. Ce nouveau Viſir étoit un homme appliqué & très-verſé dans les affaires, mais d'un caractere fier & opiniâtre. Comme il avoit haute-

ment désapprouvé la foiblesse que
AN. 1737. ses prédécesseurs avoient eue de se laisser amuser par de vaines espérances de paix, il ne vouloit point tomber dans le même piége ; & il croyoit ne pouvoir l'éviter qu'en poussant la guerre avec vivacité, malgré l'assurance qu'on lui donnoit des bons offices de la France. Il en vint même jusqu'à se persuader que c'étoit la Cour de Vienne, qui hors d'état de soutenir la guerre faisoit agir l'Empereur de France pour lui procurer la paix. Les Ministres subalternes de la Porte firent avertir M. de Villeneuve de cette prévention, & l'exhorterent à chercher sans affectation les moyens de la détruire.

M. de Villeneuve craignit les suites du caractere du nouveau Grand-Visir, & qu'ayant montré beaucoup d'aigreur contre la Cour de Vienne, il ne dirigeât ses principaux efforts contre la Hongrie & la Transilvanie, & ne fît dans ces provinces des progrès capables de le faire prétendre à des conditions de paix incompatibles avec les vues de la France. Il

profita d'une ouverture que lui fit le Prince Ragotski pour s'instruire plus particulierement des projets d'Yeghen, Bacha. Ce Prince lui fit dire par son Secrétaire, que n'étant venu à Constantinople qu'avec l'agrément de M. le Cardinal & sous la protection de la France, il ne vouloit prendre aucun engagement avec les Turcs qui fût contraire aux intentions du Roi ; que le Grand-Visir avoit dessein de le faire avancer sur les frontieres de la Transilvanie, & lui demandoit un mémoire concernant les mesures à prendre pour l'introduire dans cette province ; qu'ayant oui dire que le Roi souhaitoit le rétablissement de la paix, il le prioit de l'aider de ses conseils relativement à la conduite qu'il devoit tenir. M. de Villeneuve lui fit répondre que n'ayant aucune instruction du Roi sur cette matiere, il ne pouvoit le conseiller en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté ; mais que s'il avoit en lui assez de confiance pour lui communiquer les projets de la Porte, il lui en diroit son sentiment comme

AN. 1737.

particulier & en homme qui lui de-
An. 1737. siroit une situation plus agréable.

Par cette réponse, M. de Villeneuve évitoit de se compromettre, & il remplissoit deux objets de grande conséquence : le premier d'être informé au vrai des projets des Turcs en faveur du Prince Ragotski, & de pouvoir juger de la sincérité du Grand-Visir, en combinant ces projets avec le langage de ce Ministre & de ses subalternes dans les conférences qu'il devoit avoir avec eux; le second de se servir de la confiance du Prince pour empêcher l'entrée d'une armée de Turcs & de Tartares en Transilvanie, en lui faisant entendre que cette violence aliéneroit infailliblement le cœur des peuples. De plus en prévenant cette invasion, il rendoit un service essentiel à la Cour de Vienne, qui ne pouvoit manquer de lui en sçavoir gré.

Cependant le nouveau Grand-Visir gardoit le silence au sujet de l'audience que M. de Villeneuve lui avoit demandée pour lui remettre la

lettre de M. le Cardinal de Fleuri. Cet Ambassadeur lui fit représenter l'embarras où le jettoit l'incertitude dans laquelle il le laissoit. Yeghen, Bacha, lui fit répondre, qu'il lui avoit donné des preuves de sa confiance & de ses dispositions pacifiques dans les conférences qu'il avoit eues avec lui pendant qu'il étoit Caïmacan; qu'il n'avoit pas changé de principes depuis qu'il étoit Grand-Visir; mais que la fermentation causée dans Constantinople par l'arrivée du dernier courier de France, lui avoit fait juger qu'il ne devoit s'occuper que des préparatifs pour la guerre; que le succès des armes du Grand-Seigneur la faisoit desirer à tout le Peuple; qu'il craignoit qu'on ne l'accusât de se laisser séduire, comme ses prédécesseurs, par de trompeuses apparences de paix; que s'il faisoit d'autres démarches, elles pourroient refroidir la bonne volonté des Milices, & même être assez mal interprétées pour exciter la mutinerie du Peuple; que ces considérations l'avoient déterminé à se con-

AN. 1737.

An. 1737. duire, comme s'il avoit perdu de vue toute négociation pour la paix; que cependant la Porte étoit toujours disposée à s'y prêter, autant qu'elle pourroit le faire d'une maniere convenable à son intérêt & à sa dignité; mais qu'il falloit que la négociation fût conduite avec tant de ménagement que, si elle devoit réussir, le Peuple n'en eût connoissance que lorsqu'on auroit réglé les principales conditions, & que, si elle devoit échouer, les mesures pour la continuation de la guerre n'en souffrissent pas.

M. de Villeneuve, qui avoit déjà appris qu'il étoit question d'une négociation secrette avec la Russie, attribua les délais du Grand-Visir à l'envie qu'avoit ce Ministre de voir à quoi aboutiroit cette négociation avant de prendre de nouveaux engagements avec la France. Yaya, Bacha (1),

(1) Le titre de Bacha chez les Turcs est un titre d'honneur, que la Porte donne à ses principaux Officiers. Il y en a deux classes, celle à deux queues de cheval, & celle à trois queues.

ci-devant Gouverneur d'Oczakou, & emmené prisonnier en Russie avec la garnison de cette place, avoit envoyé depuis peu au Grand-Visir un projet de paix, qui lui avoit été remis par M. le Comte d'Osterman, Ministre de la Czarine. M. de Villeneuve ne put découvrir s'il étoit question d'une pacification générale, ou seulement d'une paix particuliere proposée à l'insçu de la Cour de Vienne. Le mystere que le Grand-Visir lui en fit, donnoit lieu de craindre que la Czarine espérant se procurer de meilleures conditions, en se détachant de l'alliance de l'Empereur, ne travaillât, par une paix particuliere, à éluder la médiation de la France, qu'elle prévoyoit ne pouvoir engager à favoriser ses vues ambitieuses. Il étoit également à craindre que le Grand-Visir, beaucoup plus animé contre la Cour de Vienne que contre celle de Russie, ne crût trouver de l'avantage dans cette paix particuliere, & ne se déterminât à en faciliter les conditions, pour exercer plus librement sa vengeance contre l'Empereur.

AN. 1737.

En effet, ce premier Ministre écrivit au Bacha d'Oczakou de proposer à M. d'Osterman trois barrières entre la Turquie & la Russie. La premiere devoit être le long du Bog, depuis la frontière de Pologne jusqu'au confluent du Bog & du Boristhene, en éloignant de part & d'autre les Tartares & les Cosaques de l'entre-deux de ces rivieres; la seconde devoit être marquée par une ligne tirée du Boristhene au Tanaïs; & la troisième, par une seconde ligne du Tanaïs au Cuban. Le Bacha prisonnier communiqua à M. d'Osterman la proposition de ces trois barrières, & lui fit le détail de toutes les mesures à prendre pour la sûreté réciproque des deux Empires. La Cour de Pétersbourg parut goûter cet arrangement, & envoya à Constantinople son opinion sur quelques changements qu'elle jugeoit à propos d'y faire. Le Grand-Visir se crut alors assuré d'avoir amené les Russes au point où il les vouloit. Il fit assembler le Divan, où il exposa le résultat de cette négociation particuliere, & fit

AN. 1737.

sentir tout ce que la Porte gagnoit en détachant la Russie de l'alliance de l'Empereur ; mais le Divan n'en jugea pas de même. Il craignit que cette négociation particuliere ne réfroidît le zéle des Puissances qui avoient offert leur médiation, & conclut à la rejetter.

AN. 1737.

Le Grand-Visir se détermina alors à donner audience au Marquis de Villeneuve, qui résolut d'en profiter pour tâcher de pénétrer le secret du premier Ministre. Après lui avoir présenté la réponse de M. le Cardinal de Fleuri à la lettre de Mahomet, Bacha, M. de Villeneuve lui fit valoir l'empressement avec lequel Sa Majesté avoit répondu à la confiance de la Porte. Il parla de l'acceptation faite par la Cour de Vienne de la médiation de la France. Il ajoûta qu'il étoit à souhaiter que celle de Russie imitât son exemple. Il témoigna même quelque surprise de ce qu'elle tardoit à s'expliquer. Le Grand-Visir ne répondit que des choses générales, & poussa la dissimulation jusqu'à ne pas parler des

Russes, & à ne rien dire de relatif au rétablissement de la paix. Pour adoucir l'aigreur de cette dissimulation, il l'accompagna de politesses extraordinaires, & qui n'avoient jamais été d'usage dans de pareilles audiences.

AN. 1737.

M. de Villeneuve employa en vain tout ce qu'il avoit d'émissaires à la Porte, pour sçavoir si le Grand-Visir ne s'étoit ouvert à personne au sujet de la lettre qu'il lui avoit remise. La réserve de ce premier Ministre avoit été générale. Tout ce qu'on put découvrir de ses intentions, fut qu'il se proposoit d'avoir au premier jour avec l'Ambassadeur de France une conférence secrette dans sa maison du canal. M. de Villeneuve, à qui la chose avoit été rapportée d'assez bon lieu, en conclut que le Grand-Visir se défioit des autres Ministres de la Porte, & qu'il falloit attribuer à cette défiance la réserve dont il avoit usé à son égard dans une audience où ils étoient tous présents.

La conduite mystérieuse de ce Mi-

nistre avec M. de Villeneuve s'étendoit à tout. L'affaire du Prince Ragotski avoit été terminée sans le consulter, & sans lui en donner communication. Ce Prince n'avoit pas eu d'abord la même réserve. Il avoit envoyé son Secrétaire à M. de Villeneuve, pour lui notifier que son traité avec la Porte étoit conclu; qu'on travailloit à le rédiger; que dès qu'il auroit été signé par le Grand-Seigneur, il le lui feroit communiquer, & en enverroit une copie à M. le Cardinal de Fleuri, en lui déclarant que, quelqu'avantageux que fût pour lui ce traité, il y renonceroit si la France le désapprouvoit; qu'il espéroit que si le Roi, par sa médiation, parvenoit à rétablir la paix, Sa Majesté ne lui refuseroit pas ses bons offices pour le faire comprendre dans le traité, & lui procureroit un établissement convenable à sa naissance. M. de Villeneuve lui fit répondre, qu'on ne pouvoit que lui sçavoir bon gré des sentiments qu'il marquoit pour la France, & qu'il se feroit un vrai plaisir d'en

AN. 1737.

AN. 1737.

rendre témoignage en toute occasion.

Par ce traité la Porte reconnoissoit le Prince Ragotski pour Souverain de la Transilvanie, & Chef des Hongrois. Elle le recevoit, lui & ses deux Nations, sous sa protection. Les Transilvains devoient payer annuellement au Grand-Seigneur quarante mille piastres, non à titre de tribut, mais par forme de don gratüit. La somme que devoient payer les Hongrois n'étoit pas encore tout-à-fait convenue. Moyennant ces contributions volontaires, la Porte promettoit de maintenir les uns & les autres dans leurs priviléges & libertés, & de ne point se mêler de leur Gouvernement.

AN. 1738.

Le Prince Ragotski eut le 25 Janvier une audience du Grand-Visir pour l'échange des signatures. Il lui communiqua en même temps la lettre qu'il se proposoit d'écrire à l'Empereur de France, en lui envoyant copie de son traité. Sans doute qu'Yeghen, Bacha, lui prescrivit le secret vis-à-vis M. de Villeneuve; car mal-

gré les promesses du Prince, la lettre & le traité ne furent point communiqués à cet Ambassadeur. Le Prince partit deux jours après. On lui avoit promis qu'il trouveroit en route des troupes, dont le nombre devoit grossir à mesure qu'il approcheroit des frontières, où l'on se flattoit que quantité de Transilvains & de Hongrois mécontents viendroient le joindre. On supposoit que ce trouble excité en Hongrie & en Transilvanie donneroit assez d'occupation aux Impériaux, pour qu'ils ne pussent agir que foiblement contre les troupes du Grand-Seigneur. D'après cette présomption, on se contenta de bien munir les places frontières de la Servie & de la Bosnie, avec ordre aux Serasquiers de ces deux provinces d'éviter les actions générales. Quelque mauvais succès que put avoir la guerre dans cette partie, on espéroit qu'il n'en coûteroit aux Turcs que la perte de quelques places; ce qui ne pouvoit jamais être d'une aussi dangereuse conséquence, que les progrès des Russes, qui me-

An. 1738.

AN. 1738.

naçoient Bender ; parce que la conquête de cette place tendoit à leur soumettre la Crimée, la Moldavie & la Valachie ; surtout si la Pologne, comme on avoit lieu de le craindre, secondoit les Russes, dans la vue de reculer sa frontière jusqu'à Choczim.

En conformité de ce plan, le fort de la guerre devoit être contre les Russes. Le Grand-Visir devoit commander en Bessarabie, se porter à Bender, passer le Niester avec une armée d'observation, pour couvrir celle qui étoit destinée au siége d'Oczakou, objet principal que les Turcs se proposoient pour la campagne qui alloit s'ouvrir. On équipoit dans la mer Noire quatre cent galiotes, qui devoient être escortées par huit frégates, aux ordres du Capitan-Bacha. Cette flotte devoit se réunir à Caffa, comme l'année d'auparavant, entrer dans la mer de Zabache, croiser à l'embouchure du Boristhene, pour seconder le siége d'Oczakou.

Un courier arrivé de Péterfbourg, dont

dont on tint les dépêches fort secrettes, renouvella les soupçons de M. de Villeneuve sur le projet d'une paix particuliere avec la Russie. Il fut confirmé dans ce soupçon par les insinuations qu'on lui fit pour l'engager à lier une négociation secrette avec l'Empereur. Il comprit que la politique du Grand-Visir étoit de traiter séparément avec les deux Puissances alliées, dans l'espérance de les désunir.

AN. 1738.

M. de Villeneuve éluda sagement ces insinuations artificieuses. Il y étoit engagé par la déclaration que lui avoit fait M. de Sinzendorf, en lui envoyant *l'ultimatum* de sa Cour, que l'Empereur ne consentiroit jamais à faire la paix, que de concert avec la Czarine, son alliée. Il avoit tout lieu de croire qu'on n'avoit pas à Péterbourg la même délicatesse; car dans une conversation du sieur de Laria avec le Drogman de la Porte, il fut dit que le Prince de Moldavie avoit reçu une lettre de M. Nepluef, ci-devant Plénipotentiaire de la Czarine au congrès de

Niémirowa, où il n'étoit question que des expédients à prendre pour parvenir au rétablissement de la paix entre la Porte & la Russie, sans qu'il y fût fait mention de l'Empereur.

AN. 1738.

En attendant d'être plus assuré des dispositions de la Cour de Russie, M. de Villeneuve s'appliqua à seconder les vues de celle de Vienne, qui avoit accepté la médiation de la France. Suivant le mémoire qu'il avoit reçu de M. le Comte de Sinzendorf, il devoit, 1°. tâcher de détruire les préventions de la Porte contre la conduite que les Impériaux avoient tenue à son égard : 2°. Désabuser le Grand-Visir de l'espérance qu'il pourroit avoir conçue de détacher l'Empereur de son alliance avec la Czarine : 3°. Lui suggérer, pour parvenir à la paix, quelque voie plus expéditive que celle d'un congrès : 4°. Le porter à ne pas refuser à la Czarine les sûretés qu'elle demandoit contre les Tartares, & qu'elle ne croyoit trouver que dans la conservation d'Azoph & d'Oc-

zakou : 5°. Remédier à l'embarras & aux difficultés, qui pouvoient résulter de la démarche faite récemment par la Cour de Russie, de recourir à la médiation des Puissances maritimes.

An. 1738.

Ce dernier article donnoit une pleine certitude à l'avis que M. de Villeneuve avoit reçu quelques jours auparavant, du parti pris par la Cour de Russie en acceptant la médiation de la France, d'y joindre la co-médiation des Puissances maritimes.

Il paroissoit fort étonnant que la Czarine, qui avoit rejetté les bons offices de l'Angleterre & de la Hollande, dans une circonstance où la Porte les acceptoit, affectât de rechercher ces mêmes bons offices depuis que la Porte avoit exclu les Puissances maritimes de la médiation. Le motif d'une conduite si inconséquente en apparence, fut la crainte d'une paix particuliere entre Vienne & la Porte par la médiation de la France. Le Grand-Visir, qui vouloit désunir les Puissances alliées, leur inspiroit

mutuellement de la défiance par ces appréhensions de paix particuliere. Il s'en fallut peu que l'objet de sa politique ne fût rempli ; & la Russie ne se détermina à demander la co-médiation des Puissances maritimes, que d'après les insinuations qu'on lui avoit faites sur la partialité de la France pour la Cour de Vienne. On verra dans la suite que, dès que la Russie eut connu combien ces insinuations étoient peu fondées, elle n'insista plus sur la co-médiation.

An. 1738.

Dans les instructions que M. de Villeneuve avoit reçues de sa Cour, le plan de la paix étoit fondé sur la prorogation du traité de Passarowits, la restitution d'Oczakou & de Kilbournou aux Turcs, la cession d'Azoph aux Russes. Ces trois conditions étoient très-propres à concilier les intérêts de toutes les parties belligérantes ; mais elles furent restreintes par un mémoire secret de la Cour de Vienne qui lui parvint le 5 Février. Il étoit dit dans ce mémoire que l'Empereur avoit des assurances secrettes de la Czarine, qu'elle pour-

roit se relâcher sur l'article d'Oczakou ; que la conclusion de la paix paroissoit uniquement dépendre de la réponse de la Porte sur les autres conditions renfermées dans l'*ultimatum* de la Russie, & de la maniere de traiter l'article d'Oczakou ; que les autres conditions ne pouvoient être sujettes à aucune difficulté, à moins que la Porte ne fût absolument décidée à continuer la guerre ; que, quant à la maniere de traiter l'article d'Oczakou, il étoit nécessaire ; 1°. de faire toutes les instances possibles pour vaincre sur ce sujet l'obstination des Turcs ; 2°. d'aller par degrés & d'insister le plus qu'on pourroit sur la démolition de cette place ; 3°. de convaincre la Czarine que tous les soins nécessaires à cet effet avoient été réellement employés ; 4°. de ménager extrêmement la gloire de la Czarine, en sorte que la reddition d'Oczakou parût être le fruit de sa générosité & de sa modération ; enfin qu'au cas que sur les autres conditions la réponse de la Porte fût satisfaisante, & que par rapport à Oczakou

AN. 1738.

on s'y fût pris de la maniere qu'on vient de voir, l'Empereur étoit autorisé à constater la paix au retour des couriers qui venoient d'être dépêchés à Constantinople.

AN. 1738.

Ce qui concernoit l'*ultimatum* de la Russie avoit besoin d'éclaircissement. On pouvoit entendre par cet *ultimatum* celui qui avoit été exposé dans l'extrait de la conférence du 22 Août de l'année précédente, dans lequel les prétentions de la Russie avoient été portées jusqu'à la cession du Cuban, de toutes les isles de la mer de Zabache, de celle de Taman en particulier, avec la permission de bâtir une forteresse sur le détroit. Il est vrai que M. de Sinzendorf avoit écrit depuis, que ces conditions avoient été modifiées, que la Czarine s'étoit départie de l'isle de Taman, & consentoit que les limites de ses Etats dans cette partie fussent bornées au Cuban. Dans un mémoire postérieur renfermant les propositions des Plénipotentiaires Russes, avant la rupture du congrès de Niémirowa, la Czarine se contentoit

d'Azoph avec le territoire de cette Ville, tel que précédemment les Russes l'avoient cedé aux Turcs. Ces variations ne permettoient pas à M. de Villeneuve de porter un jugement certain sur ce que la Cour de Russie entendoit par son *ultìmatum*.

AN. 1738

Les points qui concernoient la Cour de Vienne dans le mémoire envoyé par M. de Sinzendorf., présentoient moins de difficulté. L'article sur-tout où il étoit question de suggérer une voie plus expéditive que celle du congrès, se trouvoit parfaitement conforme à la façon de penser du ministere Ottoman, qui outre les autres raisons, craignoit qu'une négociation à découvert ne répandît le découragement parmi les troupes Turques.



CHAPITRE V.

L'Ambassadeur de France entre en négociation avec les Ministres de la Porte, conséquemment à l'acceptation faite des Cours de Vienne & de Pétersbourg de la médiation de la France.

AN. 1738. Le 10 Février le Marquis de Villeneuve eut du Grand-Visir dans sa maison du Canal l'audience particuliere & secrette qu'on lui avoit annoncée. Il exposa à ce Ministre l'acceptation faite par la Cour de Russie de la médiation de la France, les inconvénients de la co-médiation des Puissances maritimes, & la nécessité de prendre une voie plus courte que le congrès. Il lui insinua que le vrai moyen seroit de s'expliquer sur des préliminaires, qui étant acceptés par toutes les parties belligérantes, pour-

voient faciliter un armiſtice, & prévenir des hoſtilités, dont il étoit à craindre que les ſuites ne miſſent à la paix des obſtacles ou des retardemens. Le Grand-Viſir convint qu'il ne prévoyoit dans la co-médiation qu'une hydre de difficultés, & que le parti de convenir des préliminaires par une négociation ſecrette étoit inconteſtablement le meilleur; mais il ajoûta qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on pût ſe concilier aiſément ſur les conditions de la paix, le Grand-Seigneur ne voulant poſer les armes qu'après avoir repris Oczakou, Kilbournou & Azoph, fait la conquête de Témeſwar & de Belgrade, & mis le Prince Ragotski en poſſeſſion de la Tranſilvanie & de la Hongrie. Le Marquis de Villeneuve s'efforça de lui faire ſentir toute la préſomption d'un projet de cette nature; le peu de ſuccès que les Turcs avoient à eſpérer, la Ruſſie ne leur préſentant que des déſerts à traverſer & la Hongrie des places fortes à aſſiéger, dont une ſeule pouvoit arrêter une armée de cent mille

AN. 1738.

hommes pendant des années entieres;
AN. 1738. le risque enfin que couroit l'Empire Ottoman, si les Turcs étoient battus, ses frontieres étant ouvertes & sans défense.

A ces réflexions le Grand-Visir n'opposa que des maximes générales. Il allégua que Dieu disposoit des Royaumes ; & que, sans avoir égard au nombre & à la force des armées, il donnoit la victoire à ceux qui avoient la justice de leur côté. Il rappella les avantages remportés dans la derniere campagne malgré la supériorité des Impériaux. Il fut impossible à M. de Villeneuve de tirer de lui d'autre réponse, sinon que le Grand-Seigneur avoit été attaqué injustement, & qu'on avoit lieu d'espérer que Dieu le feroit triompher. » J'ai, ajoûta-t-il, des préparatifs à » faire pour mon départ qui ne me » laisseront pas le temps de m'entre-» tenir avec vous aussi souvent qu'il » le faudroit pour terminer cette né-» gociation. Je laisserai ici une per-» sonne de confiance avec laquelle » vous pourrez conférer. J'enverrai

» demain cette personne chez vous,
» pourvu que vous me promettiez
» de garder le secret ».

AN. 1738.

Au retour de cette audience, M. de Villeneuve trouva chez lui les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, qui venoient lui faire part de l'arrivée du Secrétaire que le Ministre de Sa Majesté Britannique à Péterbourg avoit expédié. Ils lui dirent que la Czarine, en acceptant la médiation de la France, avoit jugé à propos d'y joindre celle des Puissances maritimes; & qu'avant de communiquer leurs dépêches à la Porte, ils avoient voulu concerter avec lui les démarches que cette co-médiation pouvoit exiger. M. de Villeneuve répondit que, l'intention du Roi ayant toujours été qu'il employât ses soins au rétablissement de la paix, il n'avoit pas cessé d'y travailler, & qu'il seroit charmé d'agir conjointement avec eux pour l'avancement d'une œuvre si salutaire; mais que n'ayant reçu encore aucune instruction ni de sa Cour, ni de celles de Vienne & de Péterbourg

AN. 1738. sur l'ouverture qu'ils venoient de lui faire, il ne pouvoit à cet égard s'engager à rien; qu'en attendant que ses ordres lui fussent parvenus, ce qu'ils avoient de mieux à faire, étoit de continuer d'inspirer aux Ministres de la Porte des sentiments pacifiques. Les deux Ambassadeurs le quitterent, en l'assurant que leurs dépêches seroient communiquées le lendemain au Grand-Visir, & qu'ils lui feroient part de la réponse de ce Ministre.

La personne de confiance destinée à conférer avec le Marquis de Villeneuve, étoit Said, Effendi (1), fils du dernier Ambassadeur que la Porte avoit envoyé en France, & qui quelques années après y remplit lui-même cette fonction. Le 12 Février, au soir, il se rendit secrettement & sans suite au Palais de France, dans un appartement écarté.

(1) Effendi est un nom de dignité commun à la Porte à tous les Gens de Loi, comme celui de Conseiller du Roi l'est parmi nous.

Il pria M. de Villeneuve de lui communiquer, pour sa satisfaction & pour celle du Grand-Visir, les piéces qui pourroient dans la suite l'autoriser à entrer dans la médiation. M. de Villeneuve lui montra la lettre de créance du Roi, contenant ses pleins pouvoirs, & les lettres de M. le Comte de Sinzendorf, qui lui apprenoient que l'Empereur avoit accepté la médiation de la France, & qui lui garantissoient la même chose de la part de la Czarine. Said, Effendi, lui demanda pourquoi étant assuré de l'acceptation de l'Empereur par une lettre de M. de Sinzendorf, il ne l'étoit pas de celle de la Czarine, par une lettre de M. le Comte d'Osterman? M. de Villeneuve répondit, que l'assurance donnée par M. de Sinzendorf, au nom de l'Empereur, de l'acceptation de la Czarine, étoit pour lui, & devoit être pour la Porte, un titre suffisant.

Said, Effendi, parut en convenir; & après avoir fait les mêmes réflexions que le Grand-Visir sur les

inconvénients de la co-médiation & du congrès, si par une négociation secrette on ne convenoit pas des conditions préliminaires, il entra dans le détail de ces conditions, en observant que tout ce qu'il pourroit dire, ne devoit être regardé que comme les idées d'un particulier qui cherchoit les expédients propres à concilier les Parties belligérantes. Il dit qu'à l'égard de l'Empereur, tout le monde sçavoit qu'il étoit porté à renouveller le traité de Passarowits; mais qu'on n'ignoroit pas les prétentions du Grand-Visir sur Belgrade & Témeswar, & ses vues pour le Prince Ragotski; qu'il connoissoit combien ce Ministre étoit religieux observateur de sa parole; & que le traité conclu avec le Prince étant son ouvage, il étoit engagé d'honneur à le soutenir; qu'à l'égard des Russes, il étoit aisé de voir de quelle conséquence il étoit pour la Porte de recouvrer Oczakou & Kilbournou; que ces deux places restant à la Czarine, les Tartares de Crimée n'auroient plus de communication

An. 1738.

avec l'Empire Ottoman ; que les Russes pourroient construire un arsenal à Oczakou, & y avoir une marine, qui les rendroit maîtres de la mer Noire ; que les Cosaques pourroient intercepter la communication du Danube, infester les côtes, affamer Constantinople ; qu'ainsi il ne falloit pas se flatter que la paix pût se faire sans la restitution de ces deux places ; que la Russie, qui avoit d'abord voulu, en gardant Azoph, avoir encore tout le Cuban, l'isle de Taman, & la permission de bâtir un fort sur le détroit de Zabache, s'étoit bornée depuis à conserver Azoph, avec son territoire, tel qu'il étoit avant que la Porte le lui eût enlevé, mais que le Grand-Seigneur n'avoit pas voulu y consentir ; & que le moins qu'il pût exiger, c'étoit que les fortifications d'Azoph fussent démolies, si cette place devoit être cédée aux Russes.

AN. 1738.

M. de Villeneuve répondit, qu'en s'ouvrant également à lui comme un particulier qui desiroit de concilier les intérêts des Parties belligérantes,

AN. 1738. il lui paroissoit que la prorogation du traité de Passarowits devoit être la base du traité à conclure avec l'Empereur, sauf les changements que les circonstances pourroient exiger, & qui pourroient être négociés après la signature des préliminaires; qu'il ne lui répéteroit point ce qu'il avoit pris la liberté d'observer au Grand-Visir, touchant les vues de la Porte sur Belgrade & Témeswar, ainsi que sur le peu de succès qu'on devoit attendre de l'entreprise du Prince Ragotski; que la Russie avoit déclaré n'avoir d'autre objet que de se procurer une sûreté contre les incursions des Tartares; qu'elle ne croyoit la trouver que dans la conservation d'Azoph, d'Oczakou & de Kilbournou; qu'à l'égard d'Azoph, ce seroit priver les Russes de tout l'avantage qu'ils se proposoient d'en tirer contre les Tartares, que de les obliger à le démolir; & qu'on devoit juger par la peine qu'avoient eu les Turcs à conserver cette place, combien il leur seroit difficile de la recouvrer; que la Russie paroissoit

décidée à ne pas reſtituer Oczakou & Kilbournou; & qu'il doutoit qu'on pût l'y déterminer, quand même la Porte offriroit de les démolir.

AN. 1738.

Said, Effendi, lui obſerva, que ſi Azoph étoit néceſſaire aux Ruſſes pour contenir les Tartares, Oczakou & Kilbournou, avec leurs fortifications, ne l'étoient pas moins aux Turcs, pour fermer aux Coſaques l'entrée de la mer Noire par le Boriſthene. Il finit en lui diſant que ſi, après le compte qu'il auroit rendu au Grand-Viſir de leur converſation, ce Miniſtre lui faiſoit l'honneur de lui demander ſon avis, ce ne ſeroit qu'avec beaucoup de ménagement qu'il oſeroit lui inſinuer d'acquieſcer à ces trois conditions préliminaires; le renouvellement du traité de Paſſarowits à l'égard de l'Empereur; la reſtitution d'Oczakou & de Kilbournou à la Porte, & la ceſſion d'Azoph à la Ruſſie; & que, s'il étoit aſſez imprudent pour lui propoſer d'autres conditions, il encourroit infailliblement ſa diſgrace.

M. de Villeneuve répliqua, qu'il voyoit si peu d'apparence que la Russie consentît à restituer Oczakou & Kilbournou, qu'il ne se flattoit pas que la paix pût avoir lieu, quand même on détermineroit le Grand-Visir à acquiescer aux trois articles préliminaires qui venoient d'être proposés; qu'au surplus, il le prioit de faire considérer à ce Ministre, combien le temps étoit précieux, & qu'il étoit nécessaire de prendre quelque arrangement qui pût conduire à terminer cette grande affaire avant l'ouverture de la campagne, pour éviter les difficultés qui survien-droient, si les armées avoient commencé d'agir.

AN. 1738.

Cette conversation persuada à M. de Villeneuve que la négociation étoit amenée au point où il la desiroit; & dans l'impatience d'en découvrir les effets, il envoya son Drogman chez le Reys Effendi, en l'autorisant, au cas qu'on s'obstinât au recouvrement d'Oczakou & de Kilbournou, à proposer la démolition de ces deux places, comme

un expédient auquel la Russie pourroit se prêter pour le bien de la paix.

An. 1738.

Le Drogman demanda au Reys Effendi si le Grand-Visir avoit pris quelque détermination, & le pria d'engager ce Ministre à ne pas différer de faire sçavoir à M. de Villeneuve les intentions de Sa Hautesse, afin qu'il pût renvoyer les différents couriers qui lui avoient été expédiés. Ensuite il entra en matiere; mais il trouva tant d'obstination sur l'article d'Oczakou & de Kilbournou, qu'il prit le parti de se retirer. Il retourna le lendemain chez le même Ministre, qui lui dit, dès qu'il parut, & sans lui donner le temps de parler, que le Grand-Visir faisoit travailler à un manifeste, pour donner connoissance à tous les Princes de l'Europe des justes griefs de la Porte contre l'Empereur & contre la Russie; qu'on enverroit une copie de ce manifeste à tous les Ministres étrangers résidents à Constantinople; & qu'en remettant à M. de Villeneuve celle qui lui étoit destinée, on lui com-

muniqueroit l'*ultimatum* de la Porte

An. 1738. sur les conditions de la paix.

Le 16 Février M. de Villeneuve apprit que le Secrétaire du Bacha d'Oczakou, prisonnier à Pétersbourg, étoit arrivé, & qu'il avoit eu une longue audience du Grand-Visir; que l'objet de sa mission étoit de demander des pleins pouvoirs, en vertu desquels ce Bacha pût signer un traité de paix particuliere, dont il envoyoit le projet. Il ne put découvrir quelles en étoient les conditions; mais dès le lendemain, sur les trois heures après-midi, Said, Effendi, vint au Palais de France publiquement, & avec son cortége, pour lui communiquer un mémoire, qu'il avoit défense de laisser entre ses mains, & dont il permit seulement au Drogman de France de faire l'interprétation.

Ce mémoire contenoit en substance, que s'il étoit question de faire la paix, moyennant la cession d'Azoph aux Russes, & la restitution d'Oczakou & de Kilbournou aux Turcs, la Porte étoit en état de

lui éviter l'embarras & la fatigue de la négociation ; qu'en recourant à la médiation de la France, elle s'étoit proposée d'obtenir, par les bons offices de cette Puissance, une sûreté & une satisfaction convenables ; que jusques-là il n'avoit rien été dit par son Ambassadeur qui présentât à la Porte cette sûreté & cette satisfaction, & qu'on le prioit de donner une réponse sur ces deux points.

AN. 1738.

Said, Effendi, laissa entrevoir à M. de Villeneuve, qu'à l'égard de la sûreté, on souhaitoit que la France se rendît garante du traité qui seroit conclu ; & qu'à l'égard du second chef, le Grand-Visir ayant déja reçu plusieurs ouvertures sur la restitution pure & simple d'Oczakou & de Kilbournou, il vouloit sçavoir quelle satisfaction on pourroit exiger de l'Empereur. Said, Effendi, ajoûta, qu'il ne devoit pas regarder cette démarche comme tendant à la rupture de la négociation ; que tous les commencements étoient difficiles ; que la plûpart des affaires ne mûrissoient qu'avec du temps & de la pa-

tience ; qu'il étoit chargé de lui demander une réponse, & qu'il le prioit de permettre qu'il l'écrivît sous sa dictée.

AN. 1738.

La réponse de M. de Villeneuve fut que, si le Grand-Visir se tenoit assuré de la restitution pure & simple d'Oczakou & de Kilbournou, c'étoit sans doute par un autre canal que le sien ; qu'à l'égard de la sûreté que la Porte demandoit, il ne pouvoit répondre autre chose, sinon qu'un traité conclu par la médiation de la France, auroit toujours plus de solidité, que celui qui auroit été fait par le simple concours des Puissances belligérantes ; & que la France auroit intérêt d'employer en tout temps ses bons offices pour l'exécution d'un traité qu'elle regarderoit comme son ouvrage ; que, pour ce qui regardoit la satisfaction, ce n'étoit pas à lui de décider laquelle des Puissances belligérantes étoit en droit d'en prétendre ; qu'il considéroit l'Empereur & la Czarine comme une seule Puissance, à cause de leur alliance ; que, si on obtenoit de la

générosité & de la modération de la Czarine la restitution d'Oczakou & de Kilbournou, la Porte devoit regarder cette restitution comme un sacrifice fait en commun par les Puissances alliées au rétablissement de la paix; qu'enfin il demandoit lui-même une réponse positive à sa demande concernant le renvoi des couriers qui lui avoient été expédiés.

AN. 1738.

Le Drogman de France eut le lendemain une longue audience du Grand-Visir. Ce Ministre lui confirma qu'il étoit assuré de la restitution d'Oczakou & de Kilbournou, qu'il rejetta comme insuffisante. Il l'entretint du plan formé pour reprendre ces places à l'entrée de la campagne, & pour conduire ensuite l'armée à Azoph, dont il ne désespéroit pas de se rendre maître. Il ajoûta qu'il avoit cru que M. de Villeneuve avoit des pleins pouvoirs des Cours de Vienne & de Pétersbourg; que la Porte s'étoit flattée d'obtenir, par la médiation de la France, des conditions supérieures aux offres qu'on

AN. 1738.

lui faisoit de toutes parts ; qu'il présumoit que M. de Villeneuve usoit à son égard de trop de réserve : » L'amitié, dit-il, que je lui ai témoignée en tant d'occasions, méritoit qu'il agît plus cordialement » avec moi ; au surplus, puisqu'il » veut une réponse, il l'aura incessamment ».

En effet, ce Ministre fit remettre le jour suivant à M. de Villeneuve sa réponse à la lettre de M. le Cardinal de Fleury, au sujet de la médiation. Cette réponse ne renfermoit que des assurances générales de la disposition où étoit la Porte de faire la paix par la médiation de la France, & de l'espérance qu'elle avoit d'obtenir, par ses bons offices, une sûreté & une satisfaction convenables.

Le procédé de la Cour de Russie déplut beaucoup au Marquis de Villeneuve. Il s'étoit attaché scrupuleusement au plan de négociation contenu dans le mémoire de M. de Sinzendorf. C'étoit d'après ce plan qu'il avoit d'abord employé toutes les raisons qui pouvoient porter les Turcs

Turcs, à ne pas insister sur la restitution d'Oczakou & de Kilbournou ; qu'il avoit insinué ensuite comme de lui-même, l'expédient de la démolition de ces deux places ; qu'enfin il avoit fait entendre, que si, par un effet de la modération de la Czarine, la Porte obtenoit cette restitution, elle devoit la regarder comme un sacrifice fait en commun par les Puissances alliées pour le bien de la paix. Il étoit désagréable pour lui, tandis qu'il se renfermoit dans les bornes du plan envoyé par la Cour de Vienne, au nom de la Czarine, que le Ministere de Pétersbourg cherchât à détruire l'effet de ses soins, en offrant par des voies détournées plus qu'il ne lui avoit permis de proposer ; ce qui lui avoit attiré, de la part du Grand-Visir, le reproche désobligeant que nous venons de voir.

AN. 1738.

Il n'eut cependant aucun regret de n'être pas allé au-delà de ce qui lui avoit été prescrit, & il n'en fut pas moins déterminé à suivre la négociation, si les Puissances intéressées persistoient à vouloir la paix. Il

An. 1738.

rendit compte de l'état des choses à M. le Cardinal de Fleuri, en lui disant, que les Cours de Russie & de Vienne, pouvoient choisir l'un de ces deux partis, ou de lui envoyer avec précision leurs propositions accompagnées de pleins pouvoirs, qu'il ne manifesteroit que lorsqu'il auroit l'assurance qu'elles seroient acceptées; ou de faire passer à Constantinople des personnes sans caractere public, chargées des instructions & des pleins pouvoirs nécessaires, qu'il pourroit faire aboucher avec le Grand-Visir, pour amener la négociation à sa fin, en évitant les embarras & les longueurs d'un congrès; que par cette voie, on connoîtroit du moins avec certitude les intentions de la Porte, pour la guerre ou pour la paix.

Il avoit reçu depuis peu des instructions de sa Cour, où on lui disoit, que l'intention du Roi étoit, qu'il ne se fit pas une peine d'acquiescer à la co-médiation des Puissances maritimes. On lui insinuoit en même tems, qu'il ne devoit s'y prêter,

qu'autant qu'il en seroit requis formellement par la Porte ; mais le Grand-Visir, qui prévoyoit les inconvéniens de cette co-médiation, assura avec serment, que la paix ne pouvoit se faire & ne se feroit que par les bons offices de la France ; & sur la communication que les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande firent à ce premier Ministre, des ordres qu'ils avoient reçus relativement à la co médiation, il répondit séchement, qu'il se préparoit à son départ, & qu'on parleroit de paix à la tête des armées. On réitéra plusieurs fois au Drogman de France, qu'on regardoit au Serrail comme une continuation du peu d'égard que la Russie avoit marqué pour la Porte, qu'après avoir refusé la médiation des Puissances maritimes, que la Porte lui proposoit, elle vînt présentement proposer cette médiation, parce que la Porte avoit demandé celle de la France ; & qu'on ne comprenoit pas comment l'Angleterre & la Hollande n'avoient pas senti le

AN. 1738.

AN. 1738. peu de dignité qu'il y avoit pour elles de prendre part à cette médiation, après la conduite que la Russie avoit tenue à leur égard.



CHAPITRE VI.

La négociation continue malgré les préparatifs de guerre. Les Turcs sont constants à ne vouloir la paix, que par la médiation de la France.

AN. 1738.

CES dispositions de la Porte, déclarées avec hauteur, adoucirent au Marquis de Villeneuve, l'amertume des reproches du Grand-Visir. La mission du Secrétaire du Bacha d'Oczakou, avoit eu pour objet de porter au Grand-Visir, une lettre de M. le Comte d'Osterman, qui proposoit d'envoyer des pleins pouvoirs au Bacha, ou de donner ordre au Reys Effendi, de se transporter à Pétersbourg, afin d'y conclure la paix entre le Grand-Seigneur & la Czarine; faisant entendre, qu'aussitôt que

An. 1738.

ces deux Puissances seroient d'accord, on ne rencontreroit plus de difficulté de la part de l'Empereur. Le Grand-Visir répondit, qu'il ne pouvoit envoyer de pleins pouvoirs à un esclave; qu'il n'étoit pas non plus de la dignité de l'Empire Ottoman, d'envoyer un plénipotentiaire à Pétersbourg; mais que si la Czarine jugeoit à propos d'expédier quelqu'un à Constantinople, on ne refuseroit pas d'entrer avec lui en négociation de paix.

Quoique cette réponse ne renfermât rien de bien positif, il est certain que d'après la démarche de la Cour de Pétersbourg, le Grand-Visir se tint assuré de faire la paix avec la Russie, quand il le voudroit; & on doit attribuer à cette assurance le ton que ce Ministre avoit pris vis-à-vis du Marquis de Villeneuve, ainsi que les prétentions singulieres dont il lui avoit fait part. Elles furent suivies d'un écrit, dans lequel il étoit dit, que la Porte vouloit une sûreté pour l'exécution du Traité qui devoit se conclure avec l'Empereur, & une

ſatisfaction convenable de la part de cet ennemi ; qu'elle ſouhaitoit obtenir l'un & l'autre, par les bons offices de la France ; mais qu'elle vouloit par ſes propres efforts donner plus de poids à la médiation de cette puiſſance ; que, dans cette vue, le Grand-Viſir partiroit inceſſamment ; qu'il attendroit, à la tête de l'armée, la réponſe de la Cour de Verſailles ; & que, ſuivant cette réponſe & les circonſtances, on pourroit parvenir à un accommodement auquel la Porte étoit ſincèrement diſpoſée.

AN. 1738.

Yeghen Bacha, en remettant cet écrit au Drogman de France, lui dit : » la Porte deſire la paix ; mais elle » veut la faire avec honneur. Je vais » me rendre à Sophie. Lorſque la » réponſe de France arrivera, j'ap» pellerai M. l'Ambaſſadeur auprès » de moi. Les conjonctures nous » décideront, ou pour la paix ou » pour la guerre ; & comme le mou» vement que je vais faire vers la » frontiere, pourra déterminer la » Cour de Vienne à accorder la ſa-

AN. 1738.

» tisfaction que nous lui demandons,
» la bonne contenance des Alle-
» mands, la connoissance qu'on aura
» de leurs forces & de leur plan d'o-
» pérations, pourront aussi nous
» mettre en état de faire goûter au
» Peuple & aux Milices les moyens
» de paix qui seront proposés.

Il étoit donc essentiel, dans les circonstances, que la Cour de Vienne s'assûrât de la fidélité de la Czarine; & qu'elle prît des mesures qui fissent appréhender aux Turcs les suites de la guerre. Sur le premier objet, on découvrit, que tout ce qui avoit paru suspect dans la conduite de la Russie, étoit l'ouvrage de M. d'Osterman; que c'étoit lui qui avoit excité les Puissances maritimes à offrir leur médiation; qu'il n'avoit rien négligé pour jetter de la défiance entre la Czarine & l'Empereur, & même entre les Cours de Versailles & de Vienne; qu'il avoit procuré la Mission du Secrétaire du Bacha d'Oczakou, pour brouiller la négociation du Marquis de Villeneuve. On vint à bout d'ouvrir les yeux de la Cza-

rine sur la manœuvre de ce Ministre, qui étoit mal intentionné pour la paix ; & cette Princesse, sans en rien dire au Comte d'Osterman, chargea l'Empereur de déclarer en son nom au Marquis de Villeneuve, qu'elle n'avoit jamais eu intention de consentir à une paix séparée, & qu'on pouvoit tenir pour certain qu'elle n'y consentiroit jamais ; qu'elle acceptoit la seule médiation de la France, pourvû que la co-médiation des Puissances maritimes parût n'avoir été rejettée que par les Turcs. Sur le deuxième objet, malgré le desir & le besoin qu'on avoit à Vienne de la paix, on y étoit sérieusement occupé des moyens de continuer la guerre avec avantage.

AN. 1738

M. de Villeneuve n'avoit pas perdu l'espérance d'amener le Grand-Visir à la signature des préliminaires, en n'y employant que ses bons offices & sans médiation formelle ; ce qui étoit la voie la plus expéditive & la moins sujette à difficultés. Cependant les démarches qu'il faisoit dans ce dessein, rencontrerent une

forte opposition dans la politique
AN. 1738. d'Yeghen Bacha, qui ne tendoit qu'à une paix particuliere, ou avec l'Empereur, ou avec la Russie. Ce Ministre étoit convaincu, qu'après avoir mis tout l'Empire en mouvement, le seul moyen qui pût prévenir le risque de voir tourner contre le Serrail, les armes que la paix auroit rendu inutiles, étoit de désunir les deux Puissances alliées. Dans le choix, il préféroit un accommodement avec la Russie, parce que les terres de l'Empereur étoient plus à portée des hostilités des Turcs; & que de plus il croyoit sçavoir que les forces de cette derniere Puissance avoient été considérablement affoiblies pendant la derniere campagne. Il prétendoit avoir un état exact de tous les Soldats que l'Empereur avoit perdus, régiment par régiment; & il résultoit de cet état, que l'armée de ce Prince forte de quatre-vingt mille hommes en entrant en campagne, avoit été réduite à dix-sept mille avant les quartiers d'hiver.

Les Ambassadeurs des Puissances

maritimes ne ſe rebutoient pas du peu d'empreſſement que la Porte leur témoignoit. Ils écrivirent le 26 Février au Grand-Viſir, que la médiation de l'Angleterre & de la Hollande avoit été acceptée par la Cour de Ruſſie, antérieurement à celle de la France, qui n'en devoit être que l'acceſſoire. Ils demandoient en conſéquence l'aſſignation d'un lieu pour la tenue d'un congrès. Le Grand-Viſir leur envoya, ſix jours après, ſa réponſe. Elle contenoit en ſubſtance; que la maniere peu convenable dont la Ruſſie avoit refuſé la médiation des Puiſſances maritimes, lorſqu'elle étoit propoſée par le Grand-Seigneur, mettoit ſa Hauteſſe dans la néceſſité d'agir à cet égard avec beaucoup de réſerve; & qu'avant de rien décider, il ſeroit à propos qu'ils donnaſſent communication de leurs pleins pouvoirs, & des propoſitions qu'ils étoient chargés de faire.

AN. 1738.

Le ſur-lendemain, MM. Falkner & Calcoen, ſe rendirent chez M. de Villeneuve; & après lui avoir fait

part de la réponse du Grand-Visir ; ils lui proposerent de s'unir à eux, pour insinuer de concert & par écrit à ce Ministre, que trois grandes Puissances telles que la France, l'Angleterre, & les Etats-Généraux, s'intéressant au rétablissement de la paix, il pouvoit, sans craindre de se compromettre, s'expliquer sur les conditions auxquelles la Porte seroit bien-aise de la conclure. M. de Villeneuve s'en défendit, en leur disant qu'il avoit fait tout ce qui étoit en son pouvoir, pour engager Yeghen Bacha à lui donner cette explication ; qu'il ne croyoit pas devoir rien tenter au-delà, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouvelles instructions de sa Cour ; & qu'il se borneroit en attendant à entretenir les dispositions pacifiques que le Grand-Visir manifestoit malgré les préparatifs qu'il se croyoit obligé de faire pour la guerre.

AN. 1738.

Les Ministres Turcs vouloient que cette explication vint des Puissances alliées, ou directement ou par le canal de la France. C'étoit moins

de leur part une affaire de délicatesse, qu'une nécessité attachée à leur situation. Ils disoient à ce sujet, que leur Gouvernement étoit plus Républicain qu'on ne pensoit ; qu'à Pétersbourg & à Vienne, la décision des affaires dépendoit uniquement d'une ou deux têtes, qui dans leur cabinet prenoient leur parti, sans être comptables à personne ; qu'à Constantinople au contraire, quelque despotique que fût le Grand-Seigneur, il ne pouvoit souscrire à un projet de paix, sans l'avis du Mufti & le consentement des gens de Loi ; que ce seroit tenter l'impossible que de vouloir concilier tant de têtes pour la formation d'un projet de paix incertain & dépendant de l'acceptation des autres parties belligérantes ; que tout ce qu'on pouvoit espérer de plus heureux, c'étoit de parvenir à la réunion de tant d'esprits différents sur le plan du traité ou des préliminaires, lorsqu'il seroit arrêté & présenté au Divan, avec certitude d'être accepté par les ennemis de la Porte.

AN. 1738.

An. 1738. Pour se prêter autant qu'il étoit possible à cette façon de penser du ministere Ottoman, M. de Villeneuve écrivit au Grand-Visir, qui étoit alors campé à Davoud-Bacha, à une lieue de Constantinople. Dans sa lettre, après l'avoir assuré des sinceres intentions des Cours de Vienne & de Pétersbourg pour la paix, il lui disoit, que M. le Cardinal de Fleuri, envisageant cette affaire avec impartialité, pensoit que, si on convenoit à l'égard de l'Empereur qui, n'étoit entré dans cette guerre que par une suite de son alliance avec la Czarine, de rétablir les limites sur le pied du traité de Passarowits, & si on déterminoit la Czarine, qui étoit principale partie belligerante, à la restitution d'Oczakou & de Kilbournou, Sa Hautesse pourroit abandonner aux Russes Azoph, sans compromettre l'honneur & la sûreté de l'Empire Ottoman; que si les Puissances belligerantes étoient une fois d'accord sur ces trois points, il seroit facile de les concilier sur tous les autres; que Sa Hautesse ne pouvoit faire la

paix dans des circonstances plus favorables, puisqu'après avoir rétabli la réputation de ses armes, par les succès de la derniere campagne, elle donneroit, en mettant fin à la guerre, une preuve de sa magnanimité, & elle montreroit en particulier à l'Empereur de France les égards dus au sincere intérêt que Sa Majesté prenoit à la gloire & à la tranquillité de la Porte, dont elle étoit l'ami le plus ancien & le plus constant.

AN. 1738.

M. de Villeneuve prit le parti d'écrire, étant retenu chez lui par une fiévre ardente. Yeghen Bacha, avoit beaucoup desiré de le voir avant sa sortie de Constantinople. Il lui avoit fait dire, qu'il lui en faciliteroit les moyens, en s'avançant jusqu'au Serrail d'Youp, qu'il différeroit même toutes les autres audiences pour avoir la liberté de l'entretenir. La santé de M. de Villeneuve ne lui permit pas d'acquiescer à cette invitation obligeante. Il sçut que le Grand-Seigneur devoit aller au quartier du Grand-Visir, & il envoya sa lettre la veille. Yeghen Bacha, après l'a-

AN. 1738.

voir lue, dit qu'il ne convenoit pas tout-à-fait, qu'il y eût beaucoup de gloire à faire la paix, en cédant une place aussi importante qu'Azoph; mais qu'au sujet des égards à témoigner à l'Empereur de France, il convenoit qu'il étoit juste de faire quelque chose pour ses amis.

Le Grand-Seigneur passa la journée du lendemain dans la tente du Grand-Visir; & le sur-lendemain le Drogman de la Porte vint dire au Marquis de Villeneuve, que s'il étoit autorisé à signer les trois articles proposés dans sa lettre, il ne doutoit pas que le Grand-Visir n'y souscrivît. M. de Villeneuve répondit, qu'il étoit bien aise d'être informé de cette disposition & qu'il en feroit usage.

Il n'osa donner la signature qu'on lui demandoit, parce qu'il n'y étoit pas suffisamment autorisé par les Cours de Vienne & de Pétersbourg, & qu'un Ministre chargé de négociations importantes ne peut trop éviter le risque & le désagrément d'être désavoué. Il vouloit de plus avoir la certitude, que ces trois

articles, signés de lui, seroient acceptés par le Grand-Visir. Le témoignage du Drogman, qui paroissoit garantir l'acquiescement d'Yeghen Bacha, ne lui donnoit pas cette certitude; & il pouvoit croire que sa mission n'étoit qu'un nouvel artifice pour tâcher de le pénétrer. Il instruisit la Cour de Vienne du progrès de sa négociation, en lui demandant les éclaircissemens nécessaires sur les vraies intentions de la Czarine, & principalement pour lever le doute que la réserve des conditions contenues dans son *ultimatum* avoit fait naître.

AN. 1738.



CHAPITRE VII.

Le Grand-Visir part pour Andrinople. L'Ambassadeur de France lui envoie son Secrétaire pour continuer la négociation.

AN. 1738.

LE Grand-Visir étoit parti pour Andrinople vers le milieu de Mars, & M. de Villeneuve avoit envoyé à la suite de ce Ministre le Sieur Delaria, son Drogman. Le 15 Avril cet Ambassadeur reçut de Vienne des pleins pouvoirs, par lesquels l'Empereur, tant en son nom qu'en celui de la Czarine, l'autorisoit à signer les articles préliminaires, conformément au plan qui avoit paru jusques-là être celui de la Porte.

Le Comte de Sinzendof, en lui adressant ces pleins pouvoirs, lui faisoit entendre, qu'on auroit souhaité qu'il eût pris sur lui plus qu'il

n'avoit fait : mais outre le danger d'être désavoué, M. de Villeneuve pouvoit appréhender encore, qu'en usant de moins de reserve, la paix ne rencontrât de plus grands obstacles de la part des Turcs, & que le Grand Visir ne prît prétexte de son empressement pour élever de nouvelles prétentions. Quoi qu'il en soit, pour ne point perdre de tems, il se détermina à envoyer à Andrinople le Sieur Peyssonel son premier Secrétaire, & il lui donna les instructions suivantes.

AN. 1738.

» Le Sieur Peyssonel en arrivant » au camp, demandera d'être admis » à l'audience du Premier Ministre; » & après lui avoir montré la let- » tre par laquelle Son Excellence » l'accrédite auprès de lui, il lui » dira, que la Cour de Vienne a » mis M. de Villeneuve à portée » d'avancer le grand ouvrage de la » paix, suivant les vues de M. le » Cardinal de Fleuri, dont les insi- » nuations auprès de l'Empereur & » de la Czarine ont eu tout le succès » qu'on pouvoit desirer; en sorte

AN. 1738.

» que, si le Ministere Ottoman veut
» bien donner une réponse satisfai-
» sante sur les trois articles qui ont
» été proposés, M. de Villeneuve
» sera bientôt en état de se rendre
» au camp, pour travailler d'une
» maniere solide au rétablissement
» de la paix.

» Le Sr. Peyssonel fera lecture en-
» suite de l'écrit contenant les propo-
» sitions préliminaires & en laissera
» prendre copie, si le Grand-Visir
» l'exige. Si ce Ministre refuse de
» s'expliquer, ou s'il renvoie à le
» faire, jusqu'à ce qu'il ait reçu la
» réponse de M. le Cardinal de
» Fleuri, le Sieur Peyssonel lui re-
» présentera, que ce délai n'est pas
» sans inconvénient; l'objet le plus
» essentiel à remplir étant de préve-
» nir les opérations de la campagne.
» Il ajoûtera que, dans cette vue,
» M. de Villeneuve a jugé à pro-
» pos de le faire partir, sans attendre
» le retour du Courier dépêché à
» Versailles; & que cet Ambassa-
» deur est suffisamment autorisé pour
» se rendre à Andrinople, au cas que

» les articles préliminaires ſoient ac-
» ceptés pour ſervir de baſe au traité. AN. 1738.

» Suppoſé que le Grand-Viſir
» demande ſi M. de Villeneuve eſt
» également autoriſé par les deux
» Cours alliées, le Sr. Peyſſonel ré-
» pondra que, ces deux Cours étant
» inſéparables par leur alliance, leurs
» démarches ſont concertées & leurs
» intérêts communs ; que celle de Pé-
» tersbourg étant la principale par-
» tie belligerante, a auſſi la princi-
» pale influence relativement à la
» guerre & à la paix, & que tout
» ce qui ſera fait doit être regardé
» comme ſon ouvrage ; qu'au ſurplus
» le Miniſtere Ottoman a dû recon-
» noître juſqu'à ce moment l'extrê-
» me réſerve de M. de Villeneuve,
» & combien il eſt éloigné de s'ex-
» poſer au reproche d'avoir com-
» promis ceux qui lui avoient donné
» leur confiance.

» Si le Grand-Viſir, ſans s'expliquer,
» dit que M. de Villeneuve doit venir
» à Andrinople, le Sieur Peyſſonel
» lui obſervera, que ce voyage ſem-
» bleroit ſuppoſer que les articles

AN. 1738.

» préliminaires sont agréables à la » Porte ; & à cette occasion il sera » tous ses efforts pour engager ce » Ministre à s'expliquer nettement » & à concevoir sa réponse à M. » de Villeneuve dans les termes les » plus propres à manifester avec cer- » titude les dispositions de la Porte. » Si le Grand-Visir s'obstine à les te- » nir secrettes, & s'il se détermine » à continuer sa route vers les fron- » tieres, sous prétexte qu'il craint » d'être prévenu par les ennemis de » l'Empire Ottoman, le Sieur Peys- » sonel lui proposera d'envoyer à » Constantinople une personne de » confiance, avec des pleins pou- » voirs pour signer les préliminaires.

» Si cet expédient n'est pas goûté, » le Sieur Peyssonel pourra dire, que » M. de Villeneuve lui a confié un » écrit contenant l'acceptation des » préliminaires, au nom des Cours » de Russie & de Vienne, avec ordre » de le lui remettre, s'il veut les ac- » cepter au nom du Grand-Seigneur » & donner un écrit semblable, signé » de lui.

» Comme il eſt à préſumer, que le
» Grand-Viſir voudra être inſtruit
» des pouvoirs en vertu deſquels M.
» de Villeneuve agit, le Sieur Peyſ-
» ſonel lui en remettra une déclara-
» tion ſéparée, après avoir exigé de
» lui un profond ſecret juſqu'au re-
» tour des Couriers qui ſeront en-
» voyés à Vienne & à Pétersbourg;
» & au cas que cette déclaration ſoit
» jugée inſuffiſante, il dépêchera un
» Exprès à M. de Villeneuve, qui
» lui enverra les pouvoirs en original,
» afin qu'il puiſſe les communiquer.

Le Sieur Peyſſonel partit le 8 Avril: M. de Villeneuve hâta le départ de ce Secrétaire, ſur l'avis qu'il reçut du Sieur Delaria, que le Grand-Viſir devoit au premier jour marcher en avant. On auroit deſiré à Vienne, que M. de Villeneuve ſe fût transporté lui même à Andrinople; mais il crut ne pouvoir le hazarder ſans un ordre particulier du Roi. Il lui falloit auſſi l'agrément du Grand-Viſir, qu'il n'étoit pas aſſuré d'obtenir. Tout cela demandoit du temps, & dans la ſituation où ſe

trouvoient les affaires, il convenoit de profiter de tous les moments.

AN. 1738.

Le Sieur Peyssonel arriva le 22 au Village d'Apsa à cinq lieues d'Andrinople. Il envoya en arrivant un Exprès au Sieur Delaria, pour sçavoir s'il convenoit qu'il s'arrêtât à Andrinople même, ou qu'il continuât sa route jusques au camp, qui étoit une demi-lieue en avant de la Ville. Le Sieur Delaria en parla au Grand-Visir. Ce Ministre répondit qu'il étoit plus prudent & plus convenable, que le Sieur Peyssonel s'arrêtât à Andrinople. Il le chargea d'aller l'en prévenir, de s'informer du sujet de sa Mission & de venir le lendemain lui en rendre compte.

Le Sieur Delaria joignit le Sieur Peyssonel, au moment de son arrivée à Andrinople. Ils convinrent que le premier retourneroit au camp le soir même, afin de satisfaire la curiosité du Grand-Visir, d'une maniere pourtant assez vague pour qu'il lui restât des éclaircissemens à desirer.

Le Sieur Delaria s'étant acquitté de

de sa commission, le Grand-Visir lui dit que dans deux jours il iroit *incognito* à Kuchuktepé; que le sieur Peyssonel s'y rendroit déguisé & habillé à la Turque; mais qu'avant de lui parler, il étoit bien-aise d'avoir une idée générale de ce qu'il avoit à lui dire de la part de M. l'Ambassadeur; & que pour cet effet il enverroit chez lui le Drogman de la Porte, à qui il pourroit s'ouvrir en toute sûreté.

AN. 1738.

Ce Drogman alla le même jour avec le Sieur Delaria, chez le Sieur Peyssonel, qui lui dit, que M. de Villeneuve ayant été autorisé à signer des articles préliminaires de paix, Son Excellence avoit imaginé pour cela trois moyens; le premier de se rendre lui-même à Andrinople pour traiter directement avec le Grand-Visir; le second, que le Grand-Visir envoyât à Constantinople une personne de confiance pour traiter avec M. de Villeneuve; le troisième, de confier des articles préliminaires signés & scellés en bonne forme, à une personne sûre pour les remettre au Grand-Visir, si ce Ministre les ac-

ceptoit & consentoit à donner de sa
AN. 1738. part un écrit semblable.

» La présence de M. l'Ambassa-
» deur, répondit le Drogman, sera
» sans doute nécessaire, lorsqu'on
» travaillera au traité définitif; mais
» dans la circonstance actuelle, la
» négociation exige beaucoup de
» célérité & de secret. L'un & l'autre
» sont incompatibles avec les deux
» premiers moyens; & je souhaite,
» pour le bien de la chose, que Son
» Excellence ait choisi le troisième.
» En ce cas, il ne sera question que
» de voir en quoi consistent les pré-
» liminaires proposés par M. de
» Villeneuve, & les pouvoirs en
» vertu desquels il les a signés. »

Le Sieur Peyssonel lui montra l'é-
crit contenant les préliminaires sui-
vants, acceptés & signés par M. de
Villeneuve.

1°. Le Grand-Seigneur cédera à
perpétuité à Sa Majesté de toutes les
Russies, la forteresse d'Azoph, avec
son ancien territoire, tel qu'il étoit
lorsque la Russie en étoit en posses-
sion,

2°. Sa Majesté de toutes les Russies restituera au Grand-Seigneur les places d'Oczakou & de Kilbournou, dans l'état où elles se trouvent, & sans aucune réserve ni condition, avec leurs territoires respectifs.

AN. 1738.

3°. Le traité de Passarowits servira de base au futur traité entre l'Empereur d'Allemagne & le Grand-Seigneur.

4°. Les autres articles, qu'il y aura à régler entre les Puissances belligerantes, le feront ou dans un congrès ou par telle autre voie dont elles jugeront à propos de convenir.

» J'aurois souhaité, dit le Drog» man, que la cession d'Azoph, qui » est le premier article n'eût été que » le second ; & dans le compte que » je dois rendre au Grand-Visir, je » parlerai en premier lieu de la res» titution d'Oczakou & de Kilbour» nou. D'ailleurs l'article est bien » dressé & les limites du territoire » d'Azoph sont bien expliquées. A » l'égard du second article, ces ter» mes *dans l'état où ces places se* » *trouvent*, renferment une disposi-

AN. 1738.

» tion peu équitable, si, au cas que les
» Russes aient enlevé le canon de ces
» deux places, on entend qu'ils se-
» ront dispensés de le restituer. Il me
» reste un scrupule sur l'effet que la
» signature de ces articles doit pro-
» duire. Il me paroît que, pour
» l'intérêt réciproque des parties, on
» auroit dû exprimer que si, dans
» l'intervalle de la signature à l'ar-
» mistice, on venoit à faire des con-
» quêtes, elles seront également ref-
» tituées, puisque sans cela la signa-
» ture deviendroit inutile.

Le Sieur Peyssonel répondit, qu'il informeroit M. de Villeneuve de ces observations. Le Drogman lui ayant demandé des éclaircissemens au sujet des pouvoirs, en vertu desquels les préliminaires avoient été signés, le Sr. Peyssonel lui fit lecture de la déclaration de M. de Villeneuve, dans laquelle il étoit dit que cet Ambassadeur avoit signé, en vertu d'une commission de l'Empereur d'Allemagne, scellée du grand Sceau de l'Empire, qui l'autorisoit à donner cette signature tant en son nom qu'en ce-

lui de Sa Majesté de toutes les Russies, conséquemment au pouvoir que l'Empereur déclaroit en avoir reçu.

AN. 1738.

» Quelque précise, dit le Drogman, » que soit cette déclaration, le Grand-» Visir exigera qu'on lui présente » l'original des pleins pouvoirs, & » qu'on lui en laisse une copie colla-» tionnée & authentique ». Il demanda ensuite la lettre pour le Grand-Visir, & un mémoire des choses que le Sieur Peyssonel se proposoit de dire à ce Ministre, afin qu'il pût préparer ses réponses.

Ils passerent jusqu'à une heure après minuit à rédiger ce mémoire. La matinée du lendemain fut employée par le Drogman, à faire les traductions. Lorsque ce travail fut fait, il se rendit au camp & revint sur le soir dire au Sieur Peyssonel, que le Grand-Visir lui donnoit rendez-vous pour le jour suivant à sept heures du matin à Kuchuktepé, & qu'il lui apportoit les habits nécessaires pour son déguisement. Le Sr. Peyssonel lui demanda ce qu'il avoit mrearqué des dispositions des Minis-

tres Turcs. Sa réponse fut, que le Ministere en général étoit sincerement porté à la paix ; que l'on voyoit avec satisfaction, qu'on eût mis M. de Villeneuve en état d'en jetter les premiers fondemens ; que les pouvoirs de Son Excellence avoient paru suffisants ; mais que le Grand-Visir n'avoit pas paru content des préliminaires signés ; qu'il avoit dit en les lisant : *il n'y a rien de nouveau à tout cela* ; qu'il auroit voulu, pour sa propre sûreté, des conditions plus avantageuses de la part de l'Empereur, appréhendant qu'on ne lui fît un crime de n'avoir pas profité de la supériorité des Turcs sur les Impériaux.

AN. 1738.

Le Sieur Peyssonel lui observa, qu'on ne devoit jamais présumer de ses forces, ni mépriser celles de l'ennemi ; que l'Empereur étoit plus en état qu'on ne croyoit de soutenir la guerre ; que le nombre de ses troupes pour la campagne, dont l'ouverture étoit prochaine, montoit à 80 mille hommes d'Infanterie, & à plus de trente-trois mille chevaux. Le Drogman l'interrompit en lui disant :

» il n'est pas encore temps de parler » de cela. Il sembleroit y avoir de » l'affectation à insister sur les forces » de l'Empereur, & il seroit à craindre » que le Grand-Visir ne soupçonnât » M. l'Ambassadeur de partialité ».

AN. 1738.

Le 24 Avril à 6 heures du matin, les Sieurs Peyssonel & Delaria se rendirent avec le Drogman de la Porte à Kuchuktepé. C'est un Kiosque bâti sur une hauteur qui domine Andrinople. Ils trouverent les tentes du Grand-Visir dressées à côté de ce Kiosque. Ce Ministre arriva vers les sept heures ; un moment après, le Reys Effendi & le Mecktoupchi (*) entrerent dans le Kiosque, & firent appeller les Sieurs Peyssonel & Delaria. Le Reys Effendi prit la parole & dit au Sieur Peyssonel, que les Musulmans n'étoient pas accusés de manquer d'égards & d'attentions pour leurs hôtes ; que le Grand-Visir le regardoit comme le sien, quoiqu'il ne lui eût pas permis de venir

(*) C'est à la Porte le second Officier de la Chancellerie.

AN. 1738. » Impératrice des Russies. Il n'auroit
» tenu qu'à moi de finir à ces con-
» ditions, si Sa Hautesse n'avoit pas
» jugé à propos de révoquer mes
» pouvoirs. Ainsi la France ne pro-
» cure à l'Empire Ottoman, que ce
» qui lui a été offert par la Russie elle-
» même.

Le Sieur Peyssonel lui fit remarquer que les dernieres propositions de la Russie étoient contenues dans un mémoire qu'elle avoit fait communiquer aux Cours de l'Europe, postérieurement à la rupture du congrès de Niémirowa; que dans ce mémoire la Czarine demandoit la cession d'Azoph, d'Oczakou & de Kilbournou; que lorsque, par les bons offices de la France & les sages insinuations de M. le Cardinal de Fleuri, on avoit vû naître l'espérance de faire restituer à la Porte Oczakou & Kilbournou, il s'étoit élevé encore bien des doutes; sçavoir, à l'égard d'Azoph, si la Russie ne demanderoit pas que son territoire fût porté jusques au Cuban, & à l'égard des deux autres places, si elle ne pré-

tendroit pas, que les fortifications en fussent démolies ; que M. de Villeneuve n'avoit pas fait connoître tous les bons offices qu'il avoit rendus à la Porte ; qu'il n'avoit pas trouvé peu de difficulté à parvenir au point que la Porte fût assurée, comme elle l'étoit enfin, non-seulement de la restitution d'Oczakou & de Kilbournou ; mais encore que cette restitution seroit effectuée sans aucune réserve ni condition, & que la cession d'Azoph seroit limitée à son ancien territoire.

An. 1738.

Le Reys Effendi demanda où étoient la sûreté & la satisfaction que la Porte s'étoit flattée d'obtenir par la médiation de la France. Le Sieur Peyssonel se contenta de lui rappeller la réponse faite ci-devant par M. de Villeneuve à Saïd Effendi sur le même sujet.

Le Mecktoupchi dit alors : » nous » voyons, à l'égard de la sûreté, que » sans vous expliquer sur une garan- » tie formelle, qui apparemment » vous paroitroit trop onéreuse, vous » nous faites envisager que nous la

» trouverons dans les bons offices de
An. 1718. » la France. Ces bons offices peu-
» vent avoir lieu, en supposant que
» les Cours de Versailles & de Vien-
» ne restent en paix. Mais ces deux
» Puissances ne peuvent-elles pas
» entrer en guerre ? L'union, répli-
» qua le Sieur Peyssonel, entre les
» deux Cours est si bien cimentée,
» qu'on doit supposer que ce cas
» n'arrivera point ; mais en suppo-
» sant que la guerre eût lieu, la Cour
» de Vienne n'en seroit que plus at-
» tentive à ne donner aucune atteinte
» au traité de paix qu'elle auroit
» conclu avec la Porte ».

Le Reys Effendi passa à un autre point : » vous sçavez, dit-il, ce que
» l'on doit à ses Alliés & combien
» on est obligé de ménager leurs in-
» térêts, lorsqu'il est question de faire
» la paix. Le Prince Ragotski est l'Al-
» lié de la Porte, & les engagemens
» qu'elle a pris avec lui, ne permet-
» tent pas qu'elle l'abandonne. Il est
» vrai que, quand on ne peut pas
» faire pour un Allié tout ce qu'on
» s'est proposé, on tâche de lui pro-

» curer une compenſation. Il en faut
» néceſſairement une au Prince Ra-
» gotski : eſt-il poſſible que la Cour de
» Vienne ne l'ait pas ſenti, & qu'elle
» n'ait donné à cet égard aucune
» inſtruction à M. l'Ambaſſadeur ?

Le Sieur Peyſſonel répondit, que n'étant queſtion que des préliminaires, on ne s'étoit attaché dans les inſinuations qui avoient été faites aux Cours intéreſſées, qu'aux points eſſentiels pour éviter les difficultés qu'une trop grande multiplicité d'objets pouvoit occaſionner ; que dans cette vue on avoit joint un quatrième article, portant que tous les autres points ſeroient réglés ou dans un congrès ou par telle autre voie qui ſeroit jugée plus convenable ; & qu'il inſiſtoit ſur la proteſtation qu'il avoit déja faite, que M. l'Ambaſſadeur n'avoit pas le pouvoir de faire des propoſitions plus étendues que celles qui étoient renfermées dans les préliminaires communiqués.

Le Reys Effendi & le Mecktoupchi ſe retirerent pour rendre compte de cette conférence au Grand-Viſir.

An. 1738. Ce Ministre vint ensuite lui-même au Kiosque & s'informa de la santé de M. de Villeneuve. Le Sieur Peyssonel, en lui remettant la lettre dont il étoit porteur, lui dit que M. l'Ambassadeur, dont la santé se rétablissoit de jour en jour, auroit bien voulu venir l'assurer lui-même de ses sentimens; mais que considérant combien la célérité & le secret étoient nécessaires à cette négociation, il avoit jugé plus à propos de lui envoyer son secrétaire : » la lettre, ajoûta-t-il, » est pour donner créance à tout ce » que je suis chargé de dire à Votre » Excellence. Je me suis expliqué » fort au long dans les deux confé- » rences que j'ai eues avec le Drog- » man de la Porte & avec le Reys » Effendi. Je ne doute pas qu'ils ne » vous en aient fait le rapport, & je » respecte trop vos moments pour » vous entretenir de nouveau des » mêmes choses. Cependant si Votre » Excellence éxigeoit de moi quel- » ques éclaircissemens, je suis prêt » à la satisfaire. ».

Le Grand-Visir l'assura que ce qu'il

avoit dit au Drogman de la Porte & au Reys Effendi étoit censé dit à lui-même ; qu'il y feroit ses réflexions ; que M. de Villeneuve viendroit au camp ; mais qu'il n'étoit pas encore temps de l'y appeller. En quelque » temps que ce soit, répliqua le Sr. » Peyssonel, il s'y rendra toujours » avec plaisir, pourvû que, connois» sant les intentions de Votre Excel» lence, il puisse se flatter qu'il ne » se rapprochera d'elle que pour la » conclusion de la paix. Oui, dit le » Grand-Visir, on sçaura mes inten» tions. Quant à vous, dans l'habille» ment où vous êtes, vous pouvez » paroître au camp. Vous n'avez » qu'à vous y rendre. J'ai ordonné » qu'on vous y fournît un taïm (*).

AN. 1738.

L'air de mystère dont le Grand-Visir avoit usé pour voiler cette négociation, étoit une suite du plan de politique qu'il s'étoit fait. Il ne vouloit pas que les milices pussent le soupçonner de vouloir rendre inutiles

(*) C'est un tarif de dépense pour ceux que la Porte veut défrayer.

An. 1738. des préparatifs de guerre, dont elles se promettoient de grands avantages. Il ne vouloit pas non plus que le peuple de Constantinople se doutât qu'on négocioit une paix contre laquelle il étoit prévenu. Son dessein, en témoignant de la confiance à M. de Villeneuve, étoit de tirer de lui le secret des Alliés, bien résolu de ne pas acquiescer à leurs propositions, à moins qu'elles ne répondissent à l'idée qu'il avoit conçue de ce qu'il devoit prétendre pour la gloire de l'Empire & pour sa propre sûreté. On lui avoit écrit de tout côté, que l'Empereur n'étoit pas en état de mettre sur pied une armée capable de s'opposer à celle du Grand-Seigneur ; il n'en falloit pas tant pour qu'il se livrât à toute la hauteur & toute l'opiniâtreté de son caractère. Ce qui le retenoit encore, c'est que chez les Turcs, la situation d'un Grand-Visir est toujours fort critique. On lui laisse un pouvoir absolu, mais c'est pour le rendre responsable des événemens ; & si le succès des opérations se trouve contraire à l'attente

publique, on lui coupe la tête, ou on l'exile ; le mérite d'avoir bien projetté étant toujours détruit par le malheur de n'avoir pas réussi. Quant à la co-médiation des Puissances maritimes, Yeghen Bacha comptoit si peu en faire usage, qu'il ne recommanda rien tant à M. de Villeneuve, que de leur cacher soigneusement ce qui se négocioit entre eux.

AN. 1738.

Ce premier Ministre continuoit de travailler sourdement à la désunion des Puissances alliées ; & il donnoit à ce sujet d'autant plus d'inquiétude à l'Ambassadeur de France, que celui-ci ne pouvoit s'ouvrir à un certain point aux Ministres de Vienne & de Pétersbourg, lesquels n'avoient point le secret de leurs maîtres sur la négociation dont le Marquis de Villeneuve étoit chargé ; en sorte que le Comte d'Osterman la croisoit presque ouvertement, & le Comte de Sinzendorf ne pouvoit pas la bien diriger, faute d'en connoître le véritable état. L'Empereur & la Czarine faisoient passer leurs instructions secrettes au Marquis de Villeneuve, ou

par la voie de Versailles ou par celle des Ambassadeurs que le Roi avoit à leur Cour: cette conduite mystérieuse de leur part pouvoit couvrir bien de l'artifice, & annonçoit un jeu fort suspect.

An. 1738.

Sur ces entrefaites M. de Villeneuve découvrit, que Thamas Kouli-Can, occupé alors à poursuivre dans le Candahar un parti de mécontents, avoit écrit au Bacha de Bagdad, pour le prier de prévenir Sa Hautesse, qu'il lui enverroit incessamment un Ambassadeur, sans expliquer le motif de cette mission. Le Bacha de Bagdad, en informant le Grand-Visir de cette particularité, lui insinua qu'il croyoit que l'objet étoit d'offrir à la Porte la médiation du Sophi, d'autant qu'il avoit appris que Thamas Kouli-Can se proposoit d'envoyer une pareille Ambassade à Pétersbourg.

Ceux qui firent confidence de cette anecdote à M. de Villeneuve, ne lui dissimulerent pas, qu'on regardoit à la Porte cette démarche du Roi de Perse, comme suggérée par la

Cour de Russie, dans la vue de contrecarrer la médiation de la France; & les dispositions du Comte d'Osterman rendoient assez vraisemblable l'opinion qui attribuoit cette démarche à ses intrigues.

AN. 1738.

Cette découverte & la lenteur du Grand-Visir à s'expliquer sur les articles préliminaires, ne faisoient pas bien augurer à M. de Villeneuve du succès de sa négociation. Il reçut le 11 Mai une lettre de M. le Cardinal de Fleuri, pour Yeghen Bacha. Il l'envoya dès le lendemain au Sieur Peyssonel, avec ordre de la remettre sur le champ. La lettre étoit conçue en ces termes.

Très-illustre, très-magnifique Seigneur.

» Nous avons reconnu dans la
» lettre que vous nous avez écrite
» le 20 du mois de Février, les sen-
» timens nobles & généreux que le
» Marquis de Villeneuve, notre
» Ambassadeur à la sublime Porte,
» nous avoit déja assuré être dans

AN. 1738.

» votre illustre Personne, dans le
» temps que Sa Hautesse vous éléva
» à la dignité éminente de son Grand-
» Visir. Nous adoptons avec plaisir
» les maximes justes & raisonnables
» que vous établissez pour base d'une
» paix solide & honorable ; & quand
» l'Empereur mon Maître s'est char-
» gé de la médiation entre les Puis-
» sances belligérantes, ce n'a été que
» dans des vues impartiales, pour
» tâcher de procurer à toutes les par-
» ties les conditions respectives qui
» peuvent convenir à leur situation
» présente. Il est fâcheux que cette
» négociation ait été traversée par
» des obstacles imprévus, & que le
» Marquis de Villeneuve n'ait pas
» pû jusqu'à présent mettre en œu-
» vre ses droites intentions pour
» conclure une pacification générale.
» Je ne m'arrêterai point à discuter à
» qui en est la faute ; & comme les
» conjonctures où sont les affaires
» demandent beaucoup plus d'agir
» que de raisonner, je me bornerai
» à dire ma pensée, avec une entiere
» ouverture de cœur & avec une ab-

» solue impartialité. Il me paroit
» donc que, desirant véritablement, AN. 1738.
» comme vous me le marquez, de
» parvenir à une solide pacification,
» il ne faut pas s'arrêter à examiner
» laquelle des trois parties belligé-
» rantes a eu tort ou raison, mais
» seulement voir à quelles condi-
» tions on peut se fixer. Nous pou-
» vons parler présentement plus po-
» sitivement que n'avoit pû faire le
» Marquis de Villeneuve; & l'Empe-
» reur des Romains nous a assuré, au
» nom & avec pouvoir de la Czarine,
» qu'elle évacueroit Oczakou & Kil-
» bournou, avec toutes les fortifica-
» tions qui y ont été faites par son
» ordre, sans en détruire aucune;
» & qu'elle demandoit seulement de
» retenir la place d'Azoph avec son
» ancien territoire. L'Empereur des
» Romains d'un autre côté consent,
» que le traité de Passarowits soit
» exécuté dans son entier, sans pré-
» tendre autre chose à son avantage
» que ce qui est contenu dans ledit
» traité. Il me semble que ces pro-
» positions devroient être acceptées

AN. 1738.

» par la ſublime Porte, puiſqu'elle
» y trouve non-ſeulement ſa ſûreté,
» mais encore ſon honneur; & je vais
» vous expliquer en peu de mots les
» raiſons qui me paroiſſent déciſives
» pour n'y faire aucune difficulté.
» Les places d'Oczakou & de Kil-
» bournou ſont ſi importantes, tant
» par rapport à la Crimée & à tous
» les Tartares qui habitent ces vaſ-
» tes pays, que pour la ſûreté du
» commerce de la mer noire, qu'il
» réſulte un avantage infini de recou-
» vrer ces deux places ſans effuſion de
» ſang, & qu'on auroit eû peut-être
» beaucoup de peine à les reprendre
» par la voie des armes : ſi on attend
» que les armées réciproques ſoient
» en campagne, & que de part &
» d'autre on ait commencé à entrer
» en action, il ne ſera plus poſſible
» de traiter aux mêmes conditions.
» Car il eſt bien certain que la partie
» qui aura remporté quelque avan-
» tage, deviendra beaucoup plus
» difficile ſur la concluſion & exigera
» un parti plus avantageux. Le ſort
» des armes eſt ſi incertain, que per-

» ſonne ne peut ſe flatter d'avoir un
» ſuccès favorable, & la prudence
» demande qu'on ne riſque pas de
» perdre un avantage certain, dans
» l'eſpérance d'un meilleur ſort qui
» n'eſt point au pouvoir des hommes,
» & qui dépend uniquement de la
» volonté de Dieu; ſans compter le
» danger que tous les Princes Chré-
» tiens ne ſe réuniſſent, ſi l'Empe-
» reur des Romains venoit à eſſuyer
» de grands déſavanges dans la guer-
» re. Je ne doute point que vous ne
» ſoyez informé des nouvelles que
» nous avons reçues d'Iſpahan, da-
» tées du mois d'Août dernier. Tha-
» mas Kouli-Can étoit alors occupé
» au Siége de Candahar; mais il l'a-
» voit inveſti de façon que cette
» place tombera néceſſairement en-
» tre ſes mains par défaut de vivres
» & de ſecours. L'Ambaſſadeur de
» la ſublime Porte y étoit à la vérité
» très-honnêtement, mais obſervé
» pourtant avec grande attention,
» & celui de Ruſſie étoit beaucoup
» mieux traité; & le bruit public
» d'Iſpahan étoit, que Thamas Kou-

An. 1738. » li-Can, après son expédition de » Candahar, étoit dans le dessein » de reprendre tous les pays & places que la Porte avoit conquis. Je » ne fais que vous rapporter ces nouvelles sans les garantir, & vous en » êtes sans doute mieux informé que » nous. Mais selon les relations que » nous avons du caractère de ce » Prince, il est assez vraisemblable » qu'il a toujours ce projet dans » l'esprit. Je me contente de vous » exposer avec franchise le sujet de » mes inquiétudes, laissant à votre » prudence & à vos lumières d'en » peser la solidité & les inconvéniens. Je vous puis assurer du » moins, que, dans tout ce que je » vous expose, l'Empereur mon » Maître est très-occupé des intérêts de la sublime Porte, & n'a en » vue que celui que toutes les Puissances belligérantes ont également » de conclure la paix. Dans un écrit » que le Marquis de Villeneuve m'a » envoyé de votre part, pour servir de precis ou supplément à la » lettre que vous nous avez écrite, » vous

AN. 1738.

» vous vous croyez engagé à de-
» mander une ſatisfaction particu-
» liere à l'Empereur des Romains;
» mais je ne puis m'empêcher de vous
» répondre que cette propoſition ne
» me paroit pas raiſonnable, & que
» ce Prince ne pourroit même ja-
» mais y conſentir. Il n'eſt pas queſ-
» tion, encore une fois, de remonter
» à la cauſe de la guerre ; & il me
» paroit que c'eſt une ſatisfaction
» bien authentique & bien conſidéra-
» ble, que la reſtitution d'Oczakou
» & de Kilbournou. A l'égard de la
» garantie de la France que vous
» demandez pour le traité qui ſera
» conclu, l'Empereur mon Maître
» ne fera aucune difficulté de s'y en-
» gager, & vous pouvez compter ſur
» cela comme ſur une choſe aſſûrée.
» Si je vous parle avec tant de fran-
» chiſe, c'eſt l'effet de l'amitié fer-
» me & inviolable de l'Empereur
» mon Maître pour la ſublime Por-
» te, & de mon eſtime particuliere
» pour votre illuſtre Perſonne. Je
» vous ſouhaite toute ſorte de bon-
» heur & de proſpérité, avec une

AN. 1738.

» bonne santé & des succès très-
» heureux dans toutes les grandes
» & importantes affaires, dont le soin
» est commis à votre prudence. A
» Versailles, le dix Avril mil sept
» cent trente-huit.



AN. 1738.

CHAPITRE VIII.

Le Grand-Visir refuse les articles préliminaires, proposés au nom des Puissances alliées. Il se détermine à pousser la guerre, dont les évènemens changent absolument le premier plan de la négociation.

AN. 1738.

SI les inquiétudes au sujet de Thamas Kouli-Can avoient été aussi fondées que le Cardinal de Fleuri vouloit le faire entendre, le Grand-Visir y auroit trouvé un motif très-déterminant de hâter l'accommodement avec les Puissances d'Europe. Mais on n'ignoroit point à la Porte la vraie situation du Roi de Perse. Le parti des mécontents que son usurpation avoit faits, n'étoit rien moins que détruit. Ce parti, fortement appuyé par le Mogol, lui opposoit une résis-

An. 1738. tance si opiniâtre, qu'il n'étoit pas à présumer que de longtemps ce Prince pût céder aux sollicitations de la Russie, qui le pressoit de tourner ses armes contre les Turcs.

M. de Villeneuve, à qui la situation du Roi de Perse n'étoit pas inconnue, compta lui-même très-peu sur l'impression d'une inquiétude aussi légère ; & il se borna à faire sentir au Grand-Visir l'importance de l'offre que l'Empereur de France faisoit de se rendre garant du traité. Il recommanda au Sieur Peyssonel d'insister sur les avantages que la Porte en retireroit dans tous les temps, & de faire envisager cette garantie comme la preuve la plus sensible de la part sincère que la France prenoit aux intérêts de Sa Hautesse.

Mais avant que les dépêches de cet Ambassadeur fussent parvenues au camp, il s'y étoit passé différentes choses qu'il est nécessaire de détailler. Après la conférence de Kuchüktepé, Yeghen Bacha avoit envoyé un Exprès à Constantinople,

AN. 1738.

qui fut de retour le 6 Mai. Il rapporta des instructions qui occasionnerent une délibération sur la façon dont on répondroit aux propositions du Marquis de Villeneuve. On dressa un premier projet de réponse ; & lorsque le Grand-Visir y eut fait les changemens qu'il jugea nécessaires, il fit appeller le Sr. Peyssonel, & lui dit, que la réponse à M. de Villeneuve étoit prête, mais qu'il n'en seroit point le porteur : » il faut, » ajoûta-t-il, que vous continuïez » de me suivre, parce que j'aurai » encore à vous entretenir, lorsque » j'aurai reçû de nouvelles lettres de » M. l'Ambassadeur. Vous pouvez » aller trouver le Mecktoupchi, il » vous informera plus particuliere» ment de mes intentions ».

Le Sieur Peyssonel se rendit immédiatement après chez ce Ministre subalterne, qui ne balança pas à lui dire, qu'Yeghen Bacha en remerciant M. de Villeneuve des bons offices qu'il avoit rendus, n'avoit pû se dispenser de lui déclarer, que la Porte ne trouveroit dans la paix la

sûreté & la satisfaction qu'elle avoit
An. 1738. espéré d'obtenir par la médiation de la France, qu'autant que le Prince Ragotski seroit rétabli dans ses Etats héréditaires, & que la place d'Azoph seroit mise dans une forme convenable.

Cette constance de faveur pour le Prince Ragotski étoit d'autant plus déplacée, que les chefs du parti qu'il avoit en Transilvanie avoient été arrêtés depuis peu par le Prince de Lobkoucits; que l'Empereur venoit de le déclarer rebelle par un manifeste; qu'il avoit mis sa tête à prix, pour avoir sollicité l'appui des Turcs dans le dessein d'envahir les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, & qu'il étoit ordonné à tous les Hongrois & Transilvains, sous les peines les plus rigoureuses, d'instruire les Commandants de tout ce qu'ils découvriroient de complots en faveur de ce proscrit.

Le Sieur Peyssonel demanda au Mecktoupchi, si l'intention du Grand-Visir étoit, que M. de Villeneuve fît part de ces deux articles

aux Cours alliées, ou seulement de sçavoir si cet Ambassadeur avoit des pouvoirs assez étendus pour convenir de quelque chose à cet égard. Le Mecktoupchi, qui ne vouloit pas se laisser pénétrer, répondit, que c'étoit à M. de Villeneuve de voir ce qu'il avoit à faire; qu'on le regardoit comme Plénipotentiaire, & qu'en cette qualité on lui proposoit les conditions qu'on croyoit être en droit d'exiger. Le Sieur Peyssonel lui observa, que ces propositions prouveroient à M. de Villeneuve, que les choses, bien loin de s'approcher de la paix, s'en éloignoient de plus en plus; que, dans la conférence de Kuchuktepé, il n'avoit pas été question de la démolition d'Azoph; qu'on s'étoit borné à desirer une sorte de compensation pour le Prince Ragotski, & qu'il ne comprenoit pas les raisons qui avoient pû déterminer à changer d'idée sur ces deux articles. Le Mecktoupchi tâcha de justifier cette variation de conduite, en alléguant que, dans la conférence en question, on avoit envisagé les

AN. 1738.

choses d'une manière plus générale ; & que c'étoit sur des considérations plus précises que la lettre du Grand-Visir avoit été écrite.

AN. 1738.

Le Sieur Peyssonel lui dit alors, que connoissant le crédit qu'il avoit sur l'esprit d'Yeghen Bacha, il le prioit de faire considérer à ce Ministre, que la France n'avoit amené les Russes à la restitution pure & simple d'Oczakou & de Kilbournou, qu'en leur observant que, ces deux places ayant été construites pour interdire aux Cosaques l'entrée de la mer Noire, ce seroit les rendre inutiles aux Turcs, que d'exiger qu'elles fussent démolies ; que si présentement la France proposoit aux Russes la démolition d'Azoph, ils seroient en droit de dire de même, que, cette place étant pour eux une barrière contre les incursions des Tartares, ce seroit la rendre inutile que d'en détruire les fortifications : » quant au Prince Ragotski, ajoûta-» t-il, rappellez-vous que le pere de » ce Prince, & avant lui Tékéli, » quoiqu'ils eussent un titre coloré

» dans le ſuffrage de leur Nation, & » qu'ils fuſſent parvenus à aſſembler » une armée formidable, n'ont pû ob» tenir aucune ſatisfaction. Jugez de» là, s'il eſt poſſible au Prince d'au» jourd'hui, qui n'a ni le ſuffrage, » ni les ſecours de ſa Nation, d'ob» tenir par les ſeuls bons offices de » la France un établiſſement en Tran» ſilvanie, ou même d'être compris » dans le traité de paix. Il y compte » ſi peu lui-même, que, dans les let» tres qu'il a écrites aux principales » Cours de l'Europe, il manifeſte » aſſez que ſon deſſein ſe borne à ſe » ménager de part ou d'autre quel» que reſſource, ſi la paix ſe fait.

AN. 1738.

Le Mecktoupchi avoua qu'il n'ignoroit pas ce que l'on pouvoit objecter contre les deux articles dont la Porte faiſoit ſon *ultimatum*; mais que le Grand-Viſir ne pouvoit ſe diſpenſer d'inſiſter ſur l'un & l'autre; que ſes engagemens avec le Prince Ragotski l'obligeoient à ne rien négliger pour ſon rétabliſſement, & que la démolition d'Azoph étoit néceſſaire à ſa propre ſûreté.

AN. 1738.

Le Sieur Peyssonel termina cette conférence par une réflexion sur l'endroit de la lettre du Grand-Visir où il étoit dit, que les circonstances étoient bien changées, depuis que la Porte avoit réclamé la médiation de la France. Il représenta, que le principal motif de faire la paix subsistoit toujours, c'est-à-dire, l'union entre les Cours de Vienne & de Russie; que la Porte n'avoit point cessé d'avoir ces deux Puissants ennemis sur les bras; & que si elle avoit eu quelque avantage sur les Impériaux, elle avoit éprouvé toute la supériorité des Russes.

» Nous connoissons nos intérêts, » répliqua le Mecktoupchi; mais » peu de gens connoissent l'intérieur » de notre Gouvernement. Ceux qui » voient les raisons qui nous enga- » gent à faire la paix, ne voient » pas celles qui peuvent nous mettre » dans la nécessité de continuer la » guerre. Quoi qu'il en soit, nous » avons proposé nos intentions à M. » de Villeneuve. Qu'il rogne, qu'il » taille, qu'il ajuste, & nous four-

» nisse quelque expédient pour con-
» clure. Nous voulons la paix ; & si
» elle est possible, elle ne se fera que
» par son canal.

AN. 1738.

L'Exprès envoyé par M. de Villeneuve, arriva le 16 Mai au camp établi en avant de Sophie. Le paquet fut rendu le jour même au Grand-Visir. L'offre de la garantie de la France parut faire beaucoup de plaisir à tous les gens de son Conseil. Le Reys Effendi dit le lendemain au Sr. Delaria, qu'à considérer l'intérêt de l'Empire Ottoman, cette garantie lui étoit plus avantageuse que la restitution d'Azoph ; mais qu'on auroit de la peine à le faire comprendre à Yeghen Bacha, & à une infinité de gens de qui cette affaire dépendoit ; cependant ajoûta-t-il, » j'espére que sous peu de jours vous
» aurez une réponse satisfaisante.

Le Drogman de la Porte vint dire au Sieur Peyssonel, mais sous la foi du plus grand secret ; que le Grand-Visir avoit résolu de ne pas signer formellement les préliminaires, mais de déclarer par une lettre que la

Porte en étoit ſatisfaite, & qu'elle finiroit ſur ce pied, lorſque M. de Villeneuve auroit des pouvoirs ou pour convenir d'un armiſtice, ou pour conclure le traité définif. Il fit plus, il communiqua la minute de cette lettre ; & ſur ce que le Sieur Peyſſonel lui repréſenta qu'elle auroit moins de force qu'une ſignature formelle, il répondit que, par cet expédient, on alloit au bien de la choſe en évitant de ſe compromettre. Le jour d'après, on comprit, aux diſcours du même Drogman, que la minute de la lettre ayant été préſentée au Grand-Viſir, n'avoit pas eu ſon approbation.

AN. 1738

Ces eſpérances établies la veille & détruites le lendemain, ces alternatives de confiance & de diſſimulation, annonçoient aſſez clairement le parti pris d'amuſer M. de Villeneuve, juſqu'à ce que les évènemens de la guerre euſſent fixé la négociation au point où on la vouloit. La lettre d'Yeghen Bacha du 13 Mai à cet Ambaſſadeur, ne renfermoit que l'expoſé cent fois répété des

griefs de la Porte contre l'Empereur des Romains & contre la Czarine, des engagemens pris par Sa Hautesse avec le Prince Ragotski, & des raisons qu'on avoit de demander, par la médiation de la France, une sûreté & une satisfaction convenables.

AN. 1738.

M. de Villeneuve répondit que la Principauté de Transilvanie pour le Prince Ragotski & la démolition d'Azoph, étoient des conditions auxquelles les Puissances alliées ne consentiroient jamais; & que, si elles étoient proposées, elles seroient reçues comme une déclaration formelle de vouloir continuer la guerre. M. de Villeneuve, après avoir répété ce qu'il avoit déja dit tant de fois sur la sûreté & la satisfaction demandées par la Porte, ajoûtoit que, s'il n'étoit question que de rendre la situation du Prince Ragotski plus convenable à sa naissance, il chargeoit le Sieur Peyssonel de proposer ses idées à cet égard. Enfin il avertissoit qu'il ne pourroit plus faire usage de ses pouvoirs, dès que les armées auroient commencé d'agir. En effet,

AN. 1738. les deux Cours alliées avoient prescrit ce terme, au-delà duquel les pouvoirs devoient être censés révoqués.

Yeghen Bacha fut très-empressé de sçavoir ce que le Sr. Peyssonel étoit chargé de lui dire; il le fit appeller & le pria avec une sorte d'impatience de s'expliquer. Le Sieur Peyssonel l'assûra qu'il avoit ordre de lui parler sur deux points concernant, l'un le Prince Ragotski, l'autre la garantie de la France; qu'à l'égard du Prince, M. de Villeneuve ne condamnoit pas le desir qu'on avoit de lui procurer une situation plus agréable; mais que cette affaire ne pouvoit point être comprise dans les préliminaires; qu'elle ne feroit même jamais la matière d'un traité, à moins que l'Empereur n'y fût forcé par des revers extraordinaires; que M. de Villeneuve ne désespéroit pas, sans pourtant s'engager à rien, que lorsque les parties belligérantes seroient d'accord, on ne pût, par les bons offices de la France, procurer au Prince un établissement. Yeghen

Bacha voulut sçavoir ce que cet établissement pouvoit être. Le Sieur Peyssonel répondit que M. de Villeneuve ne s'étoit pas expliqué davantage ; mais qu'il avoit laissé suffisamment entrevoir sa pensée, en parlant de *situation plus gracieuse & plus convenable à la naissance du Prince.*

AN. 1738.

» Voyons, dit le Grand-Visir, ce » que vous avez à dire sur la garan- » tie. Les avantages de cette garan- » tie, répondit le Sieur Peyssonel, » peuvent être considérés relative- » ment au présent & à l'avenir. A » l'égard du présent, l'offre de cette » garantie prouve la sincérité de la » Puissance médiatrice, qui doit être » bien convaincue de la solidité & » de la convenance du Traité qu'elle » propose, puisqu'elle s'engage à y » intervenir comme garante de son » exécution. Cette offre prouve éga- » lement son zèle, puisqu'elle se » charge gratuitement du poids de » cette garantie, sans autre avantage » que de procurer aux parties belli- » gérantes le repos & la tranquillité

AN. 1738.

» qui leur est à toutes également né-
» cessaire. Cette offre enfin prouve
» la sincérité des parties contractan-
» tes. Cela est vrai pour les Impé-
» riaux, dit le Grand Visir en l'in-
» terrompant, mais non pas pour
» les Russes. . . . Je vais, continua le
» Sieur Peyssonel, répondre à cette
» difficulté, en parlant des avantages
» de la garantie pour l'avenir. Le
» principal, c'est qu'elle mettra un
» contre-poids à l'alliance des Cours
» de Vienne & de Pétersbourg. On
» ne peut s'allarmer de cette alliance,
» tant qu'elle ne sera que défensive;
» & si quelque chose peut empêcher
» qu'elle ne devienne offensive, c'est
» assurément la garantie de la France,
» qui mettra cette Puissance en droit
» de prendre connoissance des motifs
» de la guerre que les deux Cours
» alliées viendroient à déclarer à cet
» Empire ».

» Il y a tant de façons, répartit le
» Grand-Visir, d'éluder l'exécution
» des traités, que celui-ci, malgré
» la garantie de la France, ne sera
» peut-être pas plus assuré que ceux

» que nos ennemis & les Ruſſes par-
» ticulièrement ont enfreints tant de
» fois ; & il ſera toujours à craindre
» que nous ne les voyions bientôt
» aux portes de Conſtantinople, au
» moyen des flottes qu'ils enverront
» dans la mer Noire..... On peut
» prendre des précautions à cet égard,
» répondit le Sieur Peyſſonel, & c'eſt
» ce qui reſtera à régler lors du trai-
» té définitif.... Quelles précau-
» tions, dit le Grand-Viſir ? Sera-ce
» de faire des fortereſſes au détroit?
» Il me faudroit pour cela ſept à
» huit mille bourſes ; & on me fera
» un crime de n'avoir pas plûtôt em-
» ployé cet argent à reprendre
» Azoph.... Il ne dépendra que de
» la Porte, répliqua le Sieur Peyſſo-
» nel, de trouver des ſûretés contre
» le danger qu'elle enviſage dans la
» ceſſion de cette place. Mais elle
» n'aura pas toujours l'occaſion de
» ſe procurer les avantages que lui
» préſente aujourd'hui la garantie de
» la France.... J'y ferai mes ré-
» flexions, dit le Grand-Viſir, &
» vous aurez demain ma réponſe ».

AN. 1738.

An. 1738. Le 25 Mai, les Sieurs Peyssonel & Delaria furent appellés chez le Reys Effendi, où le Mecktoupchi se trouva. Ces Ministres vouloient sçavoir, 1°. si M. de Villeneuve ne pouvoit donner que l'espérance des bons offices de la France en faveur du Prince Ragotski, prétendant qu'en fait de négociations, des espérances & rien étoient à-peu-près la même chose ; 2°. si le renouvellement du traité de Passarowits devoit être tel, que la Porte ne pût pas obtenir quelque terrein au-delà des limites de ce traité, & notamment la partie de la Valachie qu'elle possédoit actuellement. Le Sr. Peyssonel protesta qu'il n'avoit rien à dire de plus au sujet du Prince Ragotski, & qu'on ne devoit pas attendre que l'Empereur cédât aucune place & aucun terrein. » Il n'y » a donc rien de nouveau, dit le Reys » Effendi, au plan déja tant de fois » rebattu, que la garantie de la Fran- » ce & les espérances de ses bons » offices en faveur du Prince Ra- » gotski ? C'est ce que nous voulions » sçavoir bien précisément ».

Ce premier éclairciſſement fut ſuivi des propoſitions & des réponſes ſuivantes.

AN. 1738.

P. L'Empereur a réclamé la règle de l'*uti poſſidetis*; il doit la ſuivre aujourd'hui.

R. Suivant cette règle, les Ruſſes devroient garder les trois places qu'ils occupent & celles qu'ils ſont à la veille de conquérir.

P. Si nous ne pouvons pas obtenir l'*uti poſſidetis*, nous chercherons à conquérir ſur l'Empereur de quoi offrir aux Ruſſes une compenſation pour ce qu'ils nous ont enlevé.

R. Les Ruſſes poſſedent, & pendant que vous voudrez conquérir ſur l'Empereur, ils feront ſur vous de nouvelles conquêtes, avec la différence qu'ils trouveront des pays ouverts, & que l'Empereur vous oppoſe des places preſque imprenables.

P. Mais enfin, quelle juſtice y a-t-il, que tandis que nous n'obtenons rien de l'Empereur, les Ruſſes conſervent Azoph?

R. Vous perdez une place qui n'eſt pour vous d'aucune conſéquence, &

An. 1738. on vous en restitue deux, dont il vous importe beaucoup d'être les maîtres à cause de leur situation.

P. Nous courons risque d'être blâmés, si nous acceptons les préliminaires.

R. Que diréz-vous pour votre justification, lorsqu'on vous reprochera d'avoir manqué l'occasion de faire la paix la plus convenable qu'on ait faite depuis long-temps dans cet Empire, & d'avoir méprisé une offre aussi avantageuse que celle de la garantie de la France?

La conversation finit là. On sçut que les dernieres instructions du Serrail gênoient extrêmement le Grand-Visir; que le Grand-Seigneur étoit gêné lui-même par l'opinion des gens de Loi. Le Drogman de la Porte dit au Sieur Peyssonel, qu'Yeghen Bacha lui avoit déclaré qu'on ne vouloit point absolument qu'il cédât Azoph aux Russes; qu'il y alloit de sa tête; que si la France vouloit employer ses bons offices pour qu'Azoph fût démoli avec la liberté aux Russes de bâtir telle forteresse qu'ils

voudroient ſur le Tanaïs, à une certaine diſtance de ſon embouchure, le Grand-Viſir, pour faciliter cette négociation, tourneroit tous ſes efforts contre la Ruſſie, ſans exiger de l'Empereur qu'il ſe ſéparât de ſon alliance; qu'il donneroit même les aſſûrances que l'on voudroit, de n'agir en Hongrie que défenſivement.

AN. 1738.

Il étoit difficile au Sr. Peyſſonel de bien démêler le but de cette confidence. Il répondit que, ſi les préliminaires étoient acceptés & ſignés, & ſi, en attendant l'armiſtice, le Grand-Viſir appréhendoit de la part des Ruſſes des progrès capables de mettre obſtacle à la paix, il ne balanceroit pas à lui conſeiller de laiſſer en Hongrie un Corps de troupes ſuffiſant pour y entretenir la défenſive, & de porter ſes principales forces contre le Général Munich; mais que s'il perſiſtoit à exiger la démolition d'Azoph, il ne falloit point eſpérer que l'Empereur manquât aux devoirs de ſon alliance, & qu'aucune convention ſecrette pût le déterminer à reſter dans l'inaction.

AN. 1738.

» Le Grand-Visir, répliqua le » Drogman, n'exige pas que l'Em» pereur trahisse les devoirs de son » alliance..... Que veut-il donc? » reprit le Sieur Peyssonel,...... » *un mezzo peccato*, répondit le Drog» man ». Alors le Sieur Peyssonel, après lui avoir dit tout ce qu'il put imaginer de plus fort pour le convaincre que l'Empereur vouloit éviter jusques au moindre soupçon d'infidélité envers la Czarine, demanda une réponse décisive du Grand-Visir, & qu'il s'expliquât nettement sur l'acceptation ou le refus des préliminaires.

Yeghen Bacha, après avoir tenu divers Conseils, envoya un Courier à Constantinople, pour proposer à Sa Hautesse ou d'accepter les préliminaires avec la garantie de la France, ou de donner pour *ultimatum* ces mêmes préliminaires, en y ajoûtant qu'il seroit donné une satisfaction au Prince Ragotski, & qu'Azoph seroit démoli. Le Courier partit le 30 Mai. Le 9 Juin le Grand-Visir alla camper à Nissa; & la réponse du Sultan

lui fut rendue le 12. Elle étoit courte & ne décidoit rien, la politique du Serrail étant de laisser le risque des évènemens sur le premier Ministre. Sa Hautesse se contentoit de lui dire, qu'il n'avoit qu'à consulter les Gens du Conseil qui étoient à sa suite, & prendre le parti qu'il jugeroit le plus avantageux pour le bien & la gloire de l'Empire.

AN. 1738.

Le Grand-Visir consulta en effet les personnes que Sa Hautesse lui indiquoit. Mais ces personnes, qui s'attendoient à des ordres précis, voyant qu'on abandonnoit la décision à leur chef, ne voulurent pas s'exposer à répondre avec lui des évènemens, & se déterminerent à le laisser agir sans le contre-dire, sans méme lui donner de conseil. Il suivit alors le plan qui lui avoit été inspiré par la hauteur de son caractère, & dans lequel il fut confirmé par la crainte d'être accusé d'avoir mal géré les affaires de l'Empire, s'il en relâchoit la moindre chose.

Il minuta une lettre à M. de Villeneuve, contenant l'*ultimatum* des

AN. 1738.

prétentions de la Porte. Dans cette lettre il offroit de faire la paix avec l'Empereur, sur le pied de l'*uti possidetis*, moyennant la garantie de la France, & l'assûrance d'une satisfaction pour le Prince Ragotski. A l'égard de la Czarine, prétendant que la garantie de la France étoit inutile vis-à-vis de cette Puissance, il demandoit la démolition d'Azoph, que son territoire restât inculte & inhabité, & que la paix fût rétablie sur le pied de celle de Pruth.

Il étoit assez singulier qu'Yeghen Bacha prétendît que la garantie de la France ne pouvoit avoir lieu à l'égard de la Czarine. Car ce qui rendoit la Russie formidable aux Ottomans, c'étoit son alliance avec les Impériaux; & la France, en liant les mains à l'un de ces deux Alliés, rendoit aux Ottomans toute leur supériorité. Il opposa à ce raisonnement qui lui fut fait, que l'Empereur pourroit indirectement fournir des secours à la Czarine, & le faire si secrettement, que la France n'auroit rien à lui reprocher, par où sa garantie

garantie devenoit inutile. Mais on ne feroit jamais de paix, si on s'arrêtoit à de pareilles considérations.

An. 1738.

Voici tout ce qui fut dit pour justifier le plan du Grand-Visir. A l'égard du Prince Ragotski, on se bornoit à obtenir pour lui *qualche sollidero*, avec cette différence, qu'au lieu qu'on n'avoit donné jusques-là que des espérances, on exigeoit un engagement précis. Quant à la demande de l'*uti possidetis* à l'égard de l'Empereur, on soutenoit que cette règle avoit servi de base aux traités de Carlowits & de Passarowits, que l'Empereur, dans son *ultimatum* proposé à Niémirowa, avoit insisté sur cette règle avec tant d'affectation, qu'il n'y avoit presque pas une phrase où elle ne fut répétée; qu'il n'avoit donc pas le mot à dire, si on la lui proposoit à lui-même.

On vouloit également faire entendre que la conduite du Grand-Visir, malgré ses variations apparentes, étoit entièrement sans reproche. On disoit pour le prouver, que tant que M. de Villeneuve n'a-

AN. 1738.

voit point eu de pouvoirs, on n'avoit pas cru devoir entrer dans aucune explication; qu'après la connoissance des pouvoirs de cet Ambassadeur, on avoit attendu la réponse de M. le Cardinal de Fleuri; que, dans cette réponse & dans toutes les lettres de M. de Villeneuve, il avoit été déclaré que, lorsque les opérations de la campagne auroient commencé, les Alliés ne feroient plus la paix sur le pied des préliminaires; que les opérations de la campagne étoient effectivement commencées de la part des Turcs, qui avoient repris Usitza & qui assiégeoient Orsova; qu'on ne devoit donc pas trouver mauvais que les Turcs usassent à leur profit de la réserve que les Alliés avoient voulu faire à leur avantage; & que la Porte avoit lieu d'espérer que la règle de l'*uti possidetis* vis-à-vis des Impériaux lui seroit profitable, par les conquêtes que ses armées feroient jusqu'à l'armistice ou au traité définitif. On disoit encore que la règle de l'*uti possidetis*, qui avoit toujours servi

de base aux traités de paix entre les Turcs & les Impériaux, n'étoit point usitée entre la Porte & la Russie; qu'ainsi on ne devoit pas l'opposer aux Turcs pour les engager à céder Azoph.

AN. 1738.

Yeghen Bacha en proposant un projet de paix si contraire aux vues des Cours alliées, & en menaçant particulierement celle de Vienne, de porter contre elle toutes les forces de l'Empire Ottoman, faisoit insinuer secrettement à celle-ci tous les motifs propres à la détacher de l'alliance des Russes. Il persistoit dans le dessein de rompre cette alliance & d'y contraindre l'Empereur en lui enlevant successivement les places, qui couvroient sa frontiere. Le siége d'Orsova faisoit à la vérité peu de progrès; mais cette place ne pouvoit pas résister toujours, & sa conquête devoit rendre libre le cours du Danube jusques à Belgrade. Le Grand-Visir en vouloit sur-tout à cette derniere place, se roidissant contre tous les obstacles qu'on lui faisoit envisager, par une grande fer-

metté dans ses principes au sujet de la prédestination.

An. 1738.

Le 16 Juin, il fit appeller le Sieur Peyssonel pour lui remettre la lettre à M. de Villeneuve, dont nous venons de voir le projet. Il lui dit à cette occasion, que si l'accommodement pouvoit avoir lieu, ce ne seroit que par le canal de l'Ambassadeur de France ; & sur ce que le Sieur Peyssonel voulut lui rappeller les soins que M. de Villeneuve s'étoit donnés pour accélérer la paix : » M. » l'Ambassadeur a bien fait, dit le » Grand-Visir ; mais il faut qu'il fasse » encore mieux ».

Le Sieur Peyssonel se rendit chez le Mecktoupchi, avec lequel il eut une longue conversation. Il en résulta 1°. que l'affaire ne pourroit finir, qu'autant que M. de Villeneuve auroit des pouvoirs pour la terminer radicalement par un traité définitif ; 2°. que l'article concernant le Prince Ragotski feroit peu de difficulté, parce que dans le fond on ne prenoit aucun intérêt à ce Prince ; 3°. que la condition de l'*uti possidetis* à

l'égard de l'Empereur, feroit fufceptible de tempérament, fi ce Prince vouloit inceffamment faire la paix; 4°. que le point critique étoit la démolition d'Azoph; que fi M. de Villeneuve pouvoit ôter cette pomme de difcorde, toutes les autres difficultés s'aplaniroient, & que jamais on ne céderoit cette place dans l'état où elle étoit, qu'autant qu'on y feroit forcé par les évènemens.

AN. 1738.

Ces ouvertures étoient adroitement faites pour déterminer l'Empereur à une paix particuliere. Le Sr. Peyffonel partit de Niffa le 18 Juin, pour porter à M. de Villeneuve la lettre du Grand-Vifir, qui étoit conçue en ces termes.

Au plus glorieux parmi ceux qui profeffent la Religion du Meffie, honoré & defiré ami le Marquis de Villeneuve, Ambaffadeur du très-honoré & très-refpectable Empereur de France, réfident à la Porte de Félicité : que fa fin foit comblée de bonheur.

» Nous vous faifons fçavoir

» amicalement, que nous avons reçû
AN. 1738. » la lettre pleine d'amitié & de cor-
» dialité que vous nous avez écrite.
» Nous avons vû avec plaisir les
» protestations d'un cœur vraiment
» sincère & affectionné pour cet Em-
» pire. Nous sommes parfaitement
» informés de la constante & sincère
» amitié, que le puissant Empereur
» de France professe à l'Empire Ot-
» toman, & de la part qu'il prend
» aux intérêts de la Porte. Je sçais
» aussi le desir sincère que vous,
» notre honoré ami, avez de vous
» employer de toutes vos forces pour
» tout ce qui regarde cet Empire.
» Nous nous attendons à toute sor-
» te d'amitié de la part de la France.
» Dans le précis de votre lettre il
» est dit, que les places d'Oczakou
» & de Kilbournou seront rendues à
» la Porte, & que celle d'Azoph
» restera entre les mains des Russes;
» qu'on renouvellera la paix avec
» les Impériaux, sur le pied de cel-
» le de Passarowits; qu'au cas que la
» Porte y consente, pour ce qui est
» de la sûreté qu'elle demande, la

» France se rendra garante de ce » traité; & que pour ce qui regarde » le Prince Ragotski, vous, notre » ami, vous vous emploierez pour » qu'il parvienne à ses souhaits & » qu'il soit satisfait. La Porte Otto- » mane considérant l'honneur & la » gloire de la France, & sçachant » combien elle est ferme & constante » dans ses promesses, la garantie » qu'elle promet dans cette occasion » est acceptée par cet Empire; & la » Porte est très-contente, considé- » rant que la sûreté qu'elle demande » des Impériaux se trouve par-là » suffisante. Cependant, comme il y » a un grand éloignement de la Rus- » sie à la France, & que la Nation » Russe est différente des autres, » nous prévoyons qu'en tems & lieu » on ne pourra tirer aucune utilité » de cette garantie; parce que la » Russie se trouvant unie & alliée » avec les Impériaux, lorsque la » France proposera quelque chose » aux Impériaux qui regardera la » Russie, on n'en pourra tirer aucun » parti; parce que dans certaines

AN. 1738.

AN. 1738.

» occasions les Impériaux non-seu-
» lement peuvent pousser & exciter
» les Russes, mais aussi ils peuvent
» en secret les aider & les secourir.
» Et lorsque la France voudra dire
» quelque chose là-dessus, les Impé-
» riaux répondront : *nous n'avons pas
» contrevenu aux traités, nous n'avons
» pas enfreint la paix ; si nous avons
» une alliance avec la Russie, pour cela
» nous ne nous mêlons nullement de ce
» qu'elle fait dans cette occasion ; la
» Porte n'a qu'à faire tout ce qu'elle
» voudra avec la Russie.* Une pareille
» réponse & conduite rendent la ga-
» rantie de la France infructueuse ;
» & il est évident que les proposi-
» tions que l'on fera n'auront pas lieu.
» Outre cela, si on est obligé d'aban-
» donner aux Russes la forteresse
» d'Azoph dans l'état où elle est,
» nous sçavons, par plusieurs expé-
» riences, qu'ils dissimuleront pen-
» dant un temps ; qu'ils témoigne-
» ront toute sorte d'amitié & de
» bonne correspondance ; que pen-
» dant ce temps ils travailleront à
» mettre une flotte sur la mer d'A-

» zoph & feront d'autres prépara-
» tifs ; en ſuite inopinément & par
» ſurpriſe ils tomberont ſur nos
» frontieres de la mer Noire & ſes
» dépendances, & feront un grand
» dégât, ſans que nous leur en ayons
» donné aucun ſujet, comme l'ex-
» périence nous l'a déja fait connoî-
» tre dans pluſieurs occaſions. En
» ſorte que ſi Azoph reſte aux Ruſ-
» ſes dans l'état où il eſt, il eſt évi-
» dent qu'on ne peut attendre au-
» cune ſûreté de leur part. Perſon-
» ne ne connoit mieux que vous,
» notre honoré ami, combien nous
» ſommes aiſes de l'affectueuſe mé-
» diation de la France, & combien
» nous ſommes ſenſibles aux ſoins
» ſincères qu'elle ſe donne pour
» terminer nos affaires, dont nous
» lui ſommes très-obligés. Toutes les
» Cours & particulierement la Fran-
» ce connoiſſant combien nous de-
» ſirons de finir le plûtôt qu'il ſera
» poſſible cette importante affaire,
» pour éviter qu'il ne ſe répande
» tant de ſang de part & d'autre,
» ſur-tout lorſqu'il y a des motifs

AN. 1738.

» apparens de procurer la tranquil-
» lité aux peuples par une bonne
» paix ; cependant, pour que nous
» puissions trouver notre sûreté dans
» cette paix, il faut, si la place d'A-
» zoph ne peut être restituée à la
» Porte, au moins qu'à l'avenir le
» territoire de cette place ne soit
» occupé & possédé par personne,
» qu'il reste abandonné & réduit en
» désert ; & quant aux autres articles
» du traité, ils seront établis sur le
» pied & aux conditions faites l'an-
» née de Pruth. Pour celui des Im-
» périaux, on dressera les prélimiai-
» res que les choses resteront sur le
» pied où elles sont, à condition
» qu'on rasera & qu'on démolira
» tout-à-fait la place d'Azoph. Pour
» ce qui regarde la satisfaction du
» Prince Ragotski, tant qu'on ne se
» chargera pas & qu'on ne promettra
» pas de la lui procurer, il est impossi-
» ble qu'on puisse parvenir à faire cet-
» te paix. Ainsi vous, notre affection-
» né ami, vous écrirez les articles
» ci-dessus mentionnés à ceux à qui
» vous croirez devoir les écrire ; ou

AN. 1738.

» bien vous vous servirez de quel-
» que autre voie pour règler cette
» affaire. Enfin de quelque manière
» que la chose soit possible, après
» que ces articles seront joints aux
» préliminaires, sans délai ni re-
» tardement, nous commencerons
» à travailler pour finir cette af-
» faire. Et pour vous convaincre
» de nos bonnes dispositions, nous
» vous écrivons cette lettre d'ami-
» tié & nous vous l'envoyons par
» votre Secrétaire. A sa réception,
» Dieu aidant, après que vous aurez
» vû son contenu, nous nous flat-
» tons que vous vous emploierez
» avec vivacité, & que vous ferez
» tout ce qui dépendra de vous,
» pour que les articles dont nous
» avons fait mention ci-dessus,
» soient mis dans la forme requise,
» sans que rien reste en arrière;
» que vous écrirez où besoin sera,
» pour faire venir les pleins pou-
» voirs à ce sujet; ou bien, si vous
» nous donnez quelque réponse à
» ce sujet de quelque manière qu'elle
» soit, mettez la main à l'œuvre

An. 1738. » une heure plûtôt : faites-nous sçavoir les choses & informez-nous de tout ainsi que nous desirons. » Le salut soit sur celui qui suit la voie de la direction.



CHAPITRE IX.

La négociation est rompue. Les progrès des Turcs font hausser leurs prétentions. Le concert des Puissances alliées paroît s'altérer.

LE Sieur Peyssonel fut de retour à Constantinople le 26 Juin, & exposa à M. de Villeneuve, que le motif d'une résolution si inattendue étoit l'espérance, que sur la communication qu'on en feroit à la Cour de Vienne; cette Cour voyant la paix générale impossible, prendroit le parti forcé de faire sa paix particuliere ouvertement ou en secret. M. de Villeneuve ne s'attendoit à rien moins qu'à cet *ultimatum* de la Porte. Il en témoigna sa surprise au Grand-Visir, en l'assurant qu'il alloit en informer sa Cour & celle de Vienne; & que, quels que pussent être les évè-

An. 1738. nemens de la guerre, que cet *ultimatum* rendoit inévitable, la France se prêteroit toujours avec plaisir à tout ce qui pourroit contribuer au rétablissement de la paix.

Les ressorts qu'Yeghen Bacha remuoit pour rompre l'alliance des deux Cours, avoient eu une partie de leur effet. Le Comte de Sinzendorf écrivit au Marquis de Villeneuve, que l'Empereur avoit donné ses pleins pouvoirs & les instructions les plus amples au Grand-Duc de Toscane son Gendre, qui s'avançoit à la téte des troupes Autrichiennes. » Sa Majesté Impériale, ajoûtoit-il, » desire que vous puissiez vous rendre au camp du Grand-Visir, où » vous serez plus à portée de terminer la négociation ».

M. de Villeneuve lui répondit, que ce plan étoit impratiquable, parce que Yeghen Bacha regardoit tout ce qui tendoit à manifester ses démarches pour la paix, comme un moyen artificieusement employé par les ennemis de la Porte, pour décourager & dégoûter ses troupes. Il

lui fit part de l'étrange iſſue que venoient d'avoir deux mois de ſoins aſſidus & ſuivis, & d'inſinuations faites avec activité. Il ne lui laiſſa pas ignorer les ouvertures faites à ſon Secrétaire pour engager l'Empereur à une paix particuliere, & la fermeté avec laquelle le Sieur Peyſſonel avoit combattu toute eſpérance de déſunir les deux Cours. Il finit en lui diſant : » il ne me reſte plus rien à faire, » juſqu'à ce que j'aie reçu les nou- » velles inſtructions qu'on jugera à » propos de me donner ».

AN. 1738.

Le Grand-Duc arriva à l'armée, & dépêcha ſur le champ un Courier à M. de Villeneuve, pour l'informer des pouvoirs qu'il avoit reçus de l'Empereur. Il lui envoya copie de ces pouvoirs, en lui témoignant un grand deſir de trouver des expédiens pour établir avec lui une correſpondance ſuivie.

La lecture des pouvoirs du Grand-Duc, fit preſque ſoupçonner à M. de Villeneuve, que la Cour de Vienne n'avoit plus le même éloignement pour traiter ſéparément d'avec la

Czarine. Le Grand-Duc n'étoit point autorisé à traiter pour les deux Cours alliées, mais seulement pour l'Empereur, tandis que l'on traiteroit d'un autre côté pour la Czarine, qui devoit avoir envoyé ses pouvoirs au Général Munich.

An. 1738.

Il sentit combien il étoit nécessaire qu'il se rapprochât du camp, pour faciliter sa correspondance avec le Grand-Duc. Il chargea le Sieur Delaria de sonder le Grand-Visir, & de proposer qu'il lui fût permis de s'avancer jusqu'à Andrinople, ou même jusqu'à Sophie, en couvrant ce voyage du prétexte du changement d'air, que les Médecins auroient jugé nécessaire au parfait rétablissement de sa santé.

Yeghen Bacha campoit alors à Viddin; & sa conduite étoit artificieuse au point de rendre ses plus intimes confidens, incertains de ses véritables sentimens. D'abord il avoit voulu malgré toutes les représentations se porter sur Belgrade, & son obstination pour cette entreprise, lui avoit fait négliger toutes les

précautions contre les Russes. La vigoureuse résistance du Gouverneur d'Orsova, & l'impossibilité de faire subsister son armée sans être maître du cours du Danube, lui avoit fait depuis renoncer à ce projet, pour reprendre celui du rétablissement du Prince Ragotski en Transilvanie. Il dit un jour au Sieur Delaria, qui lui exprimoit les inquiétudes de M. de Villeneuve, le sçachant exposé aux périls d'une guerre contre deux ennemis puissants : » j'ai toujours aimé » la droiture de M. l'Ambassadeur, » je sçais qu'il m'aime. Il sçait aussi, » qu'il est payé de retour de ma part; » & je vous jure que je n'estime & » que je n'aime personne autant que » lui. Mais je connois mieux que lui » les fourberies & les manéges des » Allemands. Cette affaire de la paix, » après bien des circuits & des dé» tours, se fera, & nul autre n'y met» tra jamais le nez que lui. Mais il » faut auparavant travailler, pour » que les Impériaux puissent se res» souvenir long temps de l'infrac» tion qu'ils ont faite au traité. Il

An. 1738.

AN. 1738.

» n'arrive aucun évènement bon ou
» mauvais que par la permission de
» Dieu. S'il me fait la grace de réta-
» blir l'homme en question, je serai
» content ».

Un autre jour le Mecktoupchi dit au Sieur Delaria, que le Grand-Visir étoit sincèrement porté à la paix; qu'il auroit terminé l'affaire à Andrinople, si les Russes n'y avoient mis obstacle par l'envoi de deux Ambassadeurs de Perse chargés d'offrir la médiation du Sophi; qu'on avoit pensé au Serrail, qu'après une telle offre de la part d'un Prince qui avoit mis l'Empire Ottoman à deux doigts de sa perte, il ne seroit ni prudent ni honnête de prendre un parti, sans avoir entendu les propositions de ses Ambassadeurs; que ce motif avoit dicté la derniere lettre d'Yeghen Bacha à M. de Villeneuve, non qu'il voulût dégoûter la France, mais pour ne pas s'attirer une nouvelle querelle avec Thamas Kouli-Can, qui recherchoit peut-être qu'un prétexte pour déclarer la guerre à la Porte; qu'on avoit envoyé des Emis-

faires pour tâcher de sçavoir adroitement les vraies intentions de ce Prince, & voir s'il ne seroit pas possible de s'excuser honnêtement envers lui, sans courir le risque de l'irriter; qu'en attendant, le Grand-Visir, au-lieu d'aller à Belgrade, avoit pris la route de Viddin, dans la ferme résolution d'éviter d'en venir aux mains avec les Impériaux.

An. 1738.

Il est bien évident qu'il n'y avoit rien de vrai dans cette confidence. La derniere lettre du Grand-Visir n'étoit point l'effet d'aucun ménagement pour le Sophi. La Porte n'avoit rien à craindre de ce Prince, qui, après s'être rendu maître de Candahar, venoit de tourner ses forces contre les Tartares Usbecs. Cette entreprise devoit tranquilliser les Turcs de ce côté-là, au moins pour quelque temps. Il étoit plus vraisemblable, que dans le dessein où le Grand-Visir avoit toujours été de forcer l'Empereur à faire sa paix particuliere, il vouloit persuader que, si la Cour de Vienne s'y refusoit, il trouveroit le moyen de traiter séparément avec la

Czarine, par la médiation du Sophi.
AN. 1738. Les allarmes données aux Impériaux par la marche de l'armée Ottomane sur leurs frontieres, la hauteur des prétentions renfermées dans le dernier *ultimatum*, l'arrivée des Ambassadeurs de Perse annoncée avec affectation, l'inutilité prétendue de la garantie de la France, & par conséquent de sa médiation vis-à-vis des Russes, tout tendoit au même but.

La Cour de Pétersbourg n'étoit pas moins attentive à donner le change. Nous avons vû dans les instructions envoyées de Vienne à M. de Villeneuve, que l'Empereur l'autorisoit, au nom & en vertu du pouvoir qu'il avoit reçu de la Czarine, à signer les articles préliminaires qui furent proposés à Andrinople. Cet Ambassadeur reçut le 17 Juillet un paquet du Comte d'Osterman, qui contenoit un projet de paix bien différent. Ce Ministre lui mandoit, que la Czarine n'entendoit point restituer aux Turcs Oczakou & Kilbournou, à moins que la Porte ne lui cédât la forteresse d'Azoph, avec un

territoire plus étendu que l'ancien, & que le Grand-Seigneur reconnût la Czarine en qualité d'Impératrice de toutes les Ruſſies. Cette Princeſſe demandoit encore de partager les terres qui ſont entre Azoph & le Cuban, de reculer ſes limites au midi juſqu'à douze lieues de la mer de Zabache, la liberté du commerce dans les États du Grand-Seigneur, & que la Perſe fût compriſe dans le traité. Ce projet étoit accompagné de pleins pouvoirs pour la concluſion de la paix, par la ſeule médiation de la France, à l'excluſion des Puiſſances maritimes, à moins que la Porte ne requît formellement leur co-médiation.

AN. 1738.

Ces variations continuelles de la part des Puiſſances que M. de Villeneuve étoit chargé de concilier, lui cauſerent encore plus d'embarras que de ſurpriſe. Il ne pouvoit croire que la Cour de Vienne l'eût trompé en l'autoriſant, au nom de la Czarine, à ſigner des préliminaires qui devoient être démentis. Il avoit plutôt lieu de penſer que cette Cour avoit été trompée elle-même; & que ce chan-

gement n'étoit qu'une suite des in-
AN. 1738. trigues du Comte d'Osterman, qui cherchoit à embrouiller la négociation, à rendre inutile la médiation de la France, & à se procurer de meilleures conditions par celle du Sophi. Il regarda comme un vrai bonheur, que les Turcs eussent refusé d'accepter des préliminaires, dont la signature l'auroit exposé de leur part au reproche de les avoir compromis. Il présuma que l'Empereur, n'ayant eu aucune connoissance des prétentions renfermées dans la derniere dépêche du Comte d'Osterman, y trouveroit un juste motif de se plaindre du procédé de la Cour de Russie, d'exiger qu'elle approuvât ce qu'il avoit proposé en son nom, ou de renoncer à son alliance & de faire sa paix séparément.

Quoique la Cour de Vienne eût paru toujours très-éloignée de prendre ce dernier parti, deux choses pouvoient l'y déterminer : l'ombrage que devoit lui donner l'arrivée des Ambassadeurs de Perse, & l'échec que ses troupes venoient d'essuyer

dans le Bannat de Témeſwar. Trente mille Turcs avoient battu l'armée Impériale, retranchée entre Méhadia & Sebech. Les retranchemens avoient été forcés avec une perte conſidérable du côté des Allemands, qui avoient abandonné la plus grande partie de leur bagage.

AN. 1738.

L'objet principal de la Cour de France étoit d'éteindre le feu de la guerre, ou de le diminuer au point qu'on n'eût plus à craindre une longue continuation d'incendie. Dès que la paix générale ne pouvoit avoir lieu, il lui étoit indifférent que la Porte s'accommodât ſéparément avec l'une ou l'autre des Puiſſances Alliées. Cet objet connu de M. de Villeneuve lui faiſoit deſirer que l'Empereur prévînt la Ruſſie. Mais ſa qualité de Médiateur, admiſe par les deux Puiſſances, ne lui permettoit pas de rien faire qui tendît directement à les déſunir; & quoique bien des motifs duſſent engager la Cour de Vienne à être moins ſcrupuleuſe, comme elle paroiſſoit perſiſter dans ſes principes de fidélité à l'égard de la Ruſſie, il

prescrivit à ses Agens auprès du Grand-Visir, de ne point concourir aux mouvemens que ce Ministre se donnoit, pour parvenir à une paix particuliere avec l'Empereur : il leur manda que, quoique la France ne fût pas fâchée que les Turcs s'accommodassent séparément avec l'un ou l'autre des Alliés, ils devoient éviter tout ce qui pourroit faire soupçonner que cette paix particulière se tramoit par ses insinuations, &, en n'y formant aucun obstacle, se contenter d'être exact à lui rendre compte de ce qui, dans les conditions de cette paix, pourroit être contraire aux vues de la France.

An. 1738.

La levée du siége d'Orsova sembloit devoir décider le Grand-Visir à modérer ses prétentions vis-à-vis de l'Empereur. Les Turcs avoient été forcés par les Allemands, de se retirer avec précipitation de devant cette place. La terreur étoit répandue parmi les troupes commandées par les Sérasquiers d'au-delà du Danube. Le défaut de subsistance commençoit à se faire sentir dans le camp d'Yeghen

d'Yeghen Bacha à Fetislam. Mais ce Ministre affecta de se montrer inébranlable, & de rejetter le désordre sur la mésintelligence des Sérasquiers. Loin de témoigner plus de facilité pour la paix, il ne parut occupé que du soin de remédier au mal, en faisant passer au-delà du Danube l'élite des Janissaires & des Spahis, pour chasser les Impériaux de tous les postes dont ils s'étoient emparés le long du fleuve après la levée du siége d'Orsova; ce que ces troupes exécuterent avec succès. Les Impériaux furent repoussés jusques à Méhadia, & se replierent de-là sur Islatim.

An. 1738.

Les Ambassadeurs de Perse arriverent à Constantinople le 21 Juillet. Le Caïmacan, que M. de Villeneuve fit prévenir sur l'intention où il étoit de leur envoyer faire compliment, lui fit répondre, qu'il étoit bien persuadé que ses liaisons avec ces Ambassadeurs ne pouvoient pas être suspectes; mais qu'attendu qu'ils n'avoient point encore rendu leur visite ni au Grand-Seigneur, ni à lui, il le prioit de différer jusqu'à ce que

ce cérémonial fût rempli, & qu'on eût été bien informé de l'objet de leur mission.

AN. 1738.

Quelques jours après, (*) l'Iman de ces Ambassadeurs vint au Palais de France, pour remettre à M. de Villeneuve une lettre dont un François d'Ispahan l'avoit chargé pour lui. Cet Iman ne fit aucune difficulté d'avouer, qu'ils venoient offrir au Grand-Seigneur la médiation de leur Maître; mais on ne put sçavoir de lui le détail des propositions que les Ambassadeurs étoient chargés de faire. M. de Villeneuve apprit d'ailleurs, que cette médiation n'étoit ni le seul, ni même le principal objet de leur mission; que l'intention du Sophi étoit, que la nation Persane jouît à la Mecque des mêmes privilèges que les Turcs, que les Rois de Perse y fussent regardés en égalité avec les Sultans; & que si Thamas Kouli-Can n'obtenoit pas

(*) Iman est le nom que les Musulmans donnent à leurs Prêtres. Celui-ci étoit ce que nous nommons Aumônier.

cette ſatisfaction, il étoit à craindre qu'il ne renouvellât la guerre par ce ſeul motif. M. de Villeneuve ſoupçonna, que les Ambaſſadeurs de Perſe n'étoient chargés d'élever cette prétention que pour donner plus de poids à la médiation de leur Maître.

AN. 1738.

Le Grand-Duc qui étoit à l'armée Impériale, avoit ſans doute des inſtructions qui l'autoriſoient à paſſer les bornes dans leſquelles le Comte de Sinzendorf avoit toujours paru vouloir ſe renfermer. Ce Prince envoya ſecrettement un de ſes Colonels au camp des Turcs, pour y faire des propoſitions d'accommodement. Le Grand-Viſir en parla au Sieur Delaria, en lui proteſtant qu'il n'écouteroit que celles qui lui ſeroient faites par M. de Villeneuve, ou par les perſonnes qu'il jugeroit à propos d'interpoſer. Il lui propoſa en même tems d'aller au camp du Grand-Duc; ce que le Sieur Delaria refuſa, alléguant qu'il ne pouvoit le faire ſans un ordre exprès de M. de Villeneuve. Ce Drogman ſaiſit cette occaſion pour inſinuer à Yeghen Bacha, qu'il

conviendroit que cet Ambassadeur pût se rendre dans quelque Ville, qui le mît à portée d'entretenir une correspondance plus suivie avec le Grand-Duc & le Général Munich. Le Grand-Visir lui promit d'y faire réflexion, & écrivit au Grand-Seigneur pour lui demander la permission d'appeller l'Ambassadeur de France dans quelque Ville voisine du camp. Cette permission lui fut accordée, à condition que cet Ambassadeur ne feroit ce voyage, que comme ami & médiateur secret, & qu'il ne prendroit de nouveau caractère, que lorsque la Russie auroit consenti à la démolition d'Azoph.

AN. 1738.

Dans cet intervalle, le Marquis de Villeneuve reçut un mémoire de l'Empereur, qui lui fit quelque peine. Il étoit dit dans ce mémoire, que la Cour de Vienne avoit eu peu de satisfaction, de ce que l'évènement n'avoit pas répondu aux espérances données par le Drogman de la Porte avant le départ du Grand-Visir pour Andrinople. La Cour de Vienne en s'exprimant de la sorte,

faisoit allusion à l'entretien dans lequel ce Drogman avoit dit, que si les articles préliminaires étoient proposés, il ne doutoit pas que la Porte ne les acceptât. On avoit pris à Vienne cette persuasion particuliere du Drogman, pour une déclaration faite par ordre du Grand-Visir. On l'avoit écrit de même à Pétersbourg; & on sembloit reprocher à M. de Villeneuve de n'en avoir pas tiré tout l'avantage qu'il étoit naturel d'en espérer. Ainsi cet Ambassadeur avoit le chagrin, après tant de soins donnés avec le plus grand zèle, de se voir soupçonner de négligence & peut-être d'infidélité. Ce sont-là de ces désagrémens auxquels les Négociateurs doivent s'attendre, qui en rendant leurs fonctions plus épineuses, ne doivent servir qu'à exercer leur patience & à augmenter leur circonspection.

AN. 1738.

Il ne fut pas difficile au Marquis de Villeneuve de prouver à la Cour de Vienne, qu'elle avoit pris le change, en lui rappellant, qu'a-

près avoir ouï le discours du Drogman, il avoit fait toute chose au monde pour obtenir du Grand-Visir une déclaration conforme, qui auroit donné le dernier degré de certitude à sa négociation ; mais qu'*il* n'avoit jamais pû y parvenir. Il est à présumer, que le Drogman en tenant ce discours étoit de bonne foi. On croit aisément ce qu'on desire. Ce drogman avoit de puissants motifs de souhaiter la paix. La conservation de la Principauté de Moldavie dans sa famille en dépendoit ; puisque si cette Province étoit conquise par les Alliés, son Gouvernement ne pouvoit manquer d'être enlevé à son frere. Tous les Ministres subalternes de la Porte avoient le même desir. Ils avoient agi par leurs Emissaires, mais sans succès auprès du Kislar-Aga, pour que ce fameux Eunuque déterminât le Sultan à ordonner l'acceptation des préliminaires. Ils avoient même fait écrire à M. de Villeneuve, pour l'engager à avoir à ce sujet une entrevue avec le Kislar-Aga. Mais il s'étoit refusé

AN. 1738.

à cette démarche par l'opinion qu'il avoit du caractère d'Yeghen Bacha, qui étoit capable de se porter à toutes sortes d'extrémités, s'il en avoit eu connoissance.

AN. 1738.

Le Grand-Visir, qui avoit paru seul contraire à la paix, ne la desiroit peut-être pas moins vivement que les autres. Il avoit consulté de bonne foi le Grand-Seigneur, en lui rendant compte de l'état des choses. Il attendoit des ordres précis; ne les ayant pas recus, il ne vouloit point se charger des évènemens que l'acceptation des préliminaires auroit pu produire de la part des Milices entêtées de l'opinion, que l'Empereur étoit trop foible pour leur résister. Peut-être aussi avoit-il pensé qu'il ne lui convenoit pas de précipiter cette affaire, dans un temps où les Ambassadeurs de Perse venoient offrir la médiation d'un Prince dont les bons offices pouvoient être utiles, & qu'on avoit toute sorte d'intérêt de ménager, Il pouvoit encore s'être flatté, qu'en continuant de marcher contre les Impériaux, & en leur fai-

ſant un pont d'or pour la paix, il parviendroit à les ſéparer des Ruſſes.

AN. 1738.

Dans de telles conjonctures, il n'étoit pas étonnant que le Marquis de Villeneuve n'eût pas réuſſi à effectuer les éſpérances d'une paix prochaine, données avec une apparence de certitude. S'il y avoit eu du changement, il ne falloit l'attribuer qu'au génie de la Cour Ottomane, ſur qui les clameurs de la multitude ont plus d'Empire que la raiſon & l'équité.

Le 31 Juillet le Grand-Viſir fit appeller le Sieur Delaria; & lui dit, qu'il avoit reçu en dernier lieu un (*) Katcherif du Grand-Seigneur, qui l'autoriſoit à faire la paix ſéparément ou conjointement avec les Puiſſances alliées; qu'il n'avoit le pouvoir de traiter avec les Ruſſes, qu'autant qu'ils conſentiroient à la démolition d'Azoph; qu'à l'égard de l'Empereur, il ne prétendoit pas ſe borner au renouvellement du traité

(*) On nomme ainſi les Ordres du Sultan, ſignés de lui & ſcellés de ſon ſceau; ce ſont nos Lettres de cachet.

de Passarowits, d'autant que le Grand-Duc & le Comte de Konigseg avoient témoigné, que pourvû que la Porte abandonnât le Prince Ragotski, on s'ajusteroit facilement sur tout le reste, ce qui annonçoit de la part de la Cour de Vienne une disposition à un nouveau règlement de limites sur le pied de l'*uti possidetis*; que le point critique étant la démolition d'Azoph, si M. de Villeneuve pouvoit donner sur ce sujet quelque espérance fondée, non-seulement il l'appelleroit auprès de lui; mais il feroit rendre à son nouveau caractère des honneurs, dont la France auroit lieu d'être extrêmement satisfaite.

An. 1738.

M. de Villeneuve, à qui le Sieur Delaria rendit compte de cette conversation, le chargea de répondre, que, s'il dépendoit de la France de déterminer les Russes à la démolition d'Azoph, la Porte seroit bientôt satisfaite sur cet article; mais que bien loin que les pouvoirs & les instructions qu'il avoit reçus des Puissances alliées, s'étendissent jusques-là, il ne prendroit pas même

sur lui d'accepter la signature des préliminaires, tels qu'il les avoit d'abord proposés, les Puissances alliées ayant formé de plus grandes prétentions depuis l'ouverture de la campagne; que s'il avoit offert de se transporter dans quelque Ville voisine des armées, ce n'avoit été ni pour se faire rendre les honneurs dûs à son nouveau caractère, dont on devoit s'être apperçu qu'il étoit peu occupé, ni moins encore pour flatter les Ministres de la Porte que leurs propositions seroient acceptées, mais uniquement pour être plus à portée de travailler efficacement à modérer les prétentions des Puissances alliées, qui pouvoient augmenter encore, pour peu que le sort des armes leur fût favorable.

AN. 1738.

Le Grand-Visir reçut une lettre du Comte de Munich, qui ne contenoit qu'une invitation générale à convenir des moyens de négocier la paix, qu'il avoit le pouvoir de conclure. Il ne douta pas que cette offre ne tendît à une négociation séparée de celle de l'Empereur,

d'autant plus que dans la lettre du Comte de Munich, il n'étoit pas fait mention de la médiation de la France. Le premier mouvement d'Yeghen Bacha fut de ne point insister dans sa réponse sur cette médiation, de peur qu'il ne parût rejetter une ouverture tendante à une paix particulière avec la Russie; qu'il croyoit convenir aux intérêts de la Porte pour le moins autant qu'une paix particulière avec l'Empereur.

AN. 1738.

Il y eut à ce sujet plusieurs délibérations pour convenir d'un projet de réponse. On ne vouloit pas passer entièrement sous silence la médiation de la France, dans la crainte de désobliger la seule Cour sur l'amitié de laquelle on pouvoit compter. On prit le parti d'en parler d'une manière qui ne dégoûtât pas les Russes de faire la paix par une autre voie. Le sens de la réponse étoit, que le Grand-Visir consentoit de terminer l'accommodement par la voie qui seroit trouvée la plus courte, pourvû que préliminairement on restituât Oczakou & Kilbournou &

qu'on promît la démolition d'Azoph.

An. 1738. On disoit ensuite, que la médiation de la France, dont l'impartialité étoit reconnue de toute l'Europe, ayant été requise par la Porte & acceptée par les Puissances alliées, le Grand-Seigneur espéroit qu'on s'en rapporteroit à sa décision sur tous les autres points ; que les deux Puissances se remettroient réciproquement & dans la forme la plus authentique les préliminaires ; & qu'à l'égard des autres articles concernant la sûreté mutuelle des deux Etats, on choisiroit un endroit propre à la discussion de ces matières.

Tout bien considéré, ce premier projet de réponse fut rejetté, & la lettre du Grand-Visir au Général Münich fut conçue dans les termes suivants.

Après les titres & les compliments.

» Le sérénissime & magnifique
» Empereur de France, a été de
» toute ancienneté en bonne harmo-
» nie avec l'Empire Ottoman, & se

» trouve désintéressé avec la Russie; AN. 1738.
» & comme l'année derniere S. M.
» Czarine n'a pas jugé à propos
» d'accepter la médiation des Puis-
» sances maritimes, nous avons de-
» mandé celle de la France, & nous
» avons vû avec plaisir l'Ambassa-
» deur de cette Cour, qui réside au-
» près de la sublime Porte, revêtu
» des pleins pouvoirs des Puissances
» alliées. Nous nous sommes ouverts
» à lui, tant verbalement que par
» écrit; & sur les informations qu'il
» doit avoir données aux Puissances
» alliées, elles doivent comprendre,
» qu'à l'heure qu'il est la conclusion
» de ce salutaire ouvrage dépend de
» la condition concernant la place
» d'Azoph. Et puisque selon le conte-
» nu de la lettre de Votre Excellence
» les parties belligérantes ne se propo-
» sent dans toute cette affaire que leur
» tranquillité & leur sûreté récipro-
» ques, pour seconder cette vue de
» notre part, quoique nous eussions
» de fortes raisons de prétendre que
» cette place nous fût restituée dans
» le même état qu'elle étoit lors-

» qu'elle a été prise, nous voulons
An. 1738. » bien ne pas insister sur cette resti-
» tution, & nous nous contente-
» rons pour la sûreté de nos confins
» qu'elle soit démolie & détruite,
» avec cette condition, qu'à l'ave-
» nir le territoire qui en dépend ne
» sera habité par aucune des deux
» Puissances, & restera entièrement
» désert pour servir de barriére. Et
» c'est ce que nous avons chargé la
» France de vous proposer de notre
» part ; en quoi nous croyons avoir
» donné des preuves de notre sincè-
» re desir pour la paix, qui va jus-
» ques au point que, si vous propo-
» siez de rendre la forteresse d'A-
» zoph dans l'état où elle étoit,
» nous n'en proposerions pas moins
» de notre chef la démolition. Enfin
» les choses se trouvant dans la si-
» tuation où elles sont, & une per-
» sonne aussi habile & aussi prudente
» que l'est Votre Excellence se trou-
» vant revêtue des pleins pouvoirs de
» sa Cour, cette affaire peut se ter-
» miner incessamment, si Votre Ex-
» cellence, en vertu de son plein pou-

» voir ; veut consentir à la restitution
» d'Oczakou & de Kilbournou, avec AN. 1738.
» leurs territoires respectifs, & à la
» démolition d'Azoph, de la façon
» qu'il a été dit ci-dessus, & nous en-
» voyer ces articles en forme de préli-
» minaires duement signés & scellés
» de votre part, pour être échan-
» gés avec un pareil écrit de la nôtre,
» par le canal de la personne de dis-
» tinction que vous jugerez à propos
» d'envoyer, ou à nous, ou au susdit
» Ambassadeur de France, ce que
» vous pouvez faire sans retarde-
» ment ; & pour ce qui est des autres
» articles concernant la tranquillité
» & la sûreté des deux parties & les
» conditions qui peuvent intéresser
» leur honneur & leur dignité, la
» Porte consent qu'ils soient négo-
» ciés & traités dans la suite avec
» équité, par le canal des Plénipo-
» tentiaires qu'elle est en état de
» nommer ; & on fera en sorte que
» par la médiation de la France, qui
» est acceptée par toutes les parties,
» & par les soins de l'Ambassadeur
» de cette Puissance, cette affaire

AN. 1738.

» puisse être promptement terminée.
» Et pour nous conformer au desir
» de Votre Excellence, nous avons
» donné nos instructions & ordres au
» Bacha qui commande sur la fron-
» tiere, pour que les personnes qui
» seront expédiées à l'occasion de
» cette affaire, puissent sûrement &
» librement passer, jusques à l'heu-
» reuse conclusion de cette négo-
» ciation. Et c'est pour informer
» Votre Excellence de tout ce que
» dessus, que nous avons écrit &
» expédié les présentes, afin que
» Votre Excellence les ayant reçues
» & en ayant compris la teneur, elle
» envoye les susdits préliminaires,
» en vertu du pouvoir dont elle a été
» revétu par sa Cour; & on souhaite,
» attendu les circonstances, que ce
» salutaire ouvrage se finisse un jour
» plûtôt que plus tard.

CHAPITRE X.

Vains efforts du Grand-Visir pour rompre l'alliance des Cours de Vienne & de Pétersbourg. Conduite de ces deux Puissances, relativement aux ouvertures faites par ce Ministre, & aux circonstances de la guerre.

LE Grand-Visir suivoit avec beaucoup de constance le plan qu'il s'étoit fait d'abord de ne rien négliger pour rompre l'alliance des deux Cours, par une paix particuliere avec l'une ou l'autre. Mais ce plan, d'ailleurs très-bien conçu, ne put jamais lui réussir. Les Russes, moins délicats sur les serments qui les lioient à la Cour de Vienne, furent arrêtés par la rigueur des conditions qu'Yeghen Bacha leur prescrivoit en maître.

AN. 1738.

AN. 1738.

L'Empereur malgré les légitimes prétextes que la Cour de Russie lui donnoit de rompre l'alliance, malgré les facilités que le Grand-Visir lui présentoit, rejetta avec fermeté toute proposition de paix particuliere, par le motif de sa fidélité aux traités, & peut-être aussi par la crainte de perdre l'appui de la Russie, dont il pouvoit avoir besoin dans d'autres circonstances.

On voit par la lettre d'Yeghen Bacha au Général Munich, l'attention de ce premier Ministre à se conserver la médiation de la France, exclusivement à toute autre Puissance. Cette médiation ne lui tenoit si fortement au cœur, que parce qu'elle avoit été accompagnée d'une offre de garantie, pour laquelle M. de Villeneuve avoit reçu dernièrement des pleins pouvoirs, dont il lui avoit fait part. Yeghen Bacha marqua tout le cas qu'il faisoit de cette médiation, lorsque les Ambassadeurs de Perse furent arrivés au camp. Il leur répondit, que quelque sensible que fût la Porte à l'offre de la médiation du

Sophi, elle eſpéroit qu'ils feroient trouver bon à leur maître, qu'elle s'en tînt à celle de la France, qu'elle avoit requiſe & qui ſe trouvoit acceptée par toutes les parties belligérantes. Une vaine prédilection pour la Nation Françoiſe n'étoit point le motif de cette préférence; mais la juſte perſuaſion où il étoit de l'exacte impartialité du Roi dans cette affaire: avantage qu'il ne trouvoit point dans les diſpoſitions du Sophi. Les Ambaſſadeurs des Puiſſances maritimes firent de nouvelles inſtances pour que leur co-médiation fût admiſe; mais les réponſes ambiguës qu'on leur fit les laiſſerent ſans eſpérance.

AN. 1738.

Il étoit queſtion alors d'opérer une diverſion dans le Nord, par une déclaration de guerre des Suédois contre les Ruſſes. Les Miniſtres de Suéde réſidents à la Porte, de concert avec le Comte de Bonneval, propoſoient ouvertement cette diverſion, dans l'eſpérance que leur Nation pourroit profiter de la conjoncture pour recouvrer la Livonie. Ils négocioient pour cela un traité

avec la Porte, dont les principales conditions devoient être, qu'on tiendroit quitte la Suéde des dettes contractées par Charles XII. pendant sa retraite à Bender; qu'on lui paieroit des subsides suffisants pour l'entretien d'une armée nombreuse; & qu'on s'engageroit à ne point faire de paix avec les Russes, que lorsque les Suédois auroient recouvré la Livonie. Le Grand-Visir ne paroissoit pas éloigné de conclure ce traité, malgré l'article des subsides qui n'avoit jamais eû lieu chez les Turcs avec aucune Puissance. Il entretenoit les bonnes dispositions des Ministres de Suéde, comme une derniere ressource, pour y recourir au cas que les évènemens de la campagne lui fussent contraires. Il comptoit même que la crainte de cette diversion détermineroit enfin les Russes à fléchir devant lui.

AN. 1738.

Depuis la retraite des Impériaux sur Islatim, Yeghen Bacha, s'étoit porté avec son armée à Orsova & en avoit recommencé le siége. Cinq batteries faisoient un feu continuel

sur cette place. Les travaux furent poussés avec tant de vivacité, que le 15 Août Orsova se rendit à lui par capitulation. Dans le temps qu'il attendoit les ôtages que le Gouverneur devoit lui envoyer, il dit en riant au Sieur Delaria, qui se trouvoit dans sa tente : » M. l'Ambassadeur ne sera plus embarrassé aujourd'hui à parler en notre faveur. » Ceci va lui donner du courage. » J'ai grande envie de le voir & je » suis toujours dans le sentiment de » le faire venir dans ces quartiers ».

AN 1738

Lorsque le Gouverneur apporta les clefs, le Comte de Furstemberg qui l'accompagnoit, ayant dit qu'il seroit à souhaiter pour l'intérêt des deux Empires, que la paix générale pût avoir lieu, le Grand-Visir lui répondit, qu'avant de partir de Constantinople, il avoit dit à son ami l'Ambassadeur de France, que lorsqu'il seroit sur les frontieres, il lui expliqueroit ses intentions; qu'il l'avoit fait ; & que les Allemands devoient être tranquilles, puisque l'Empereur de France, le seul en qui

la Porte avoit confiance, s'intéressoit
An. 1738. en leur faveur.

On apprit quelques jours après, que le Capitan Bacha avoit enfermé la flotte du Général Lasci dans un coin de la mer de Zabache ; que les Russes avoient été contraints d'abandonner tous leurs Navires après y avoir mis le feu ; que le Général Lasci après s'être emparé de Pérécop & en avoir rasé les fortifications, avoit été obligé d'évacuer la Crimée ; que les Tartares l'avoient harcelé dans sa retraite jusqu'au Boristhene ; que le Général Munich avoit repassé le Boog, forcé à cette retraite par une maladie épidémique, qui avoit fait périr la plus grande partie des bœufs & des chevaux de son armée ; jusques-là que n'ayant pû emmener toute son Artillerie, il avoit encloué une partie de son canon, qu'il avoit fait jetter dans des puits. Le Bacha de Bender demanda permission d'aller faire le siége d'Oczakou, assurant que le Kam de Crimée étoit en marche pour attaquer Kilbournou. On ne balança point à lui donner pour

cela les ordres & les secours nécessaires.

AN. 1738.

Le Grand-Visir, enflé par tant de succès, vouloit marcher tout de suite sur Belgrade. Mais ayant appris que les Impériaux avoient passé le Danube à Vipalanca pour faire le siége de Nissa, & le Gouverneur de cette derniere place lui ayant mandé, qu'il seroit hors d'état de la défendre s'il n'étoit pas secouru, il se détermina à y marcher. Il avoit donné ordre au Bacha de Viddin de se porter sur Témeswar; mais celui-ci s'en défendit, alléguant la supériorité des Impériaux dans cette partie. Le même obstacle arrêta le Prince Ragotski, que le Grand-Visir pressoit de pénétrer en Transilvanie. Ce Prince, après s'être donné de vains mouvemens pour exciter une rébellion en Hongrie, étoit revenu au camp avec une poignée d'Hongrois & de Transilvains; en sorte que ce n'étoit plus là qu'un fantôme peu effrayant pour la Cour de Vienne.

Les Impériaux qui n'attendoient que la marche rétrograde du Grand-

AN. 1738. Visir sur Nissa pour se retirer eux-mêmes, terminerent, en se repliant sur Belgrade, les opérations d'une campagne, dont le résultat ôtoit aux deux Cours alliées, l'espérance de faire la paix aux conditions qu'elles avoient proposées. Yeghen *Bacha* ne fut pas plûtôt arrivé à Nissa, qu'il écrivit au Grand-Seigneur, pour lui demander permission de retourner à Constantinople. Il fut porté à cette démarche par la connoissance qu'il eut de certaines intrigues qui s'étoient formées contre lui dans le Serrail, & qu'il crut ne pouvoir étouffer que par sa présence.

Pendant son séjour à Nissa, il reçut une lettre du Grand-Duc de Toscane, q i lui insinuoit que, sans renoncer à la médiation de la France, on pourroit toujours travailler à la conclusion de la paix par une correspondance directe. Ce Prince s'étoit déterminé à lui écrire de la sorte, d'après l'avis que M. de Villeneuve lui avoit donné de la lettre du Général Munich au Grand-Visir. Il faisoit

foit connoître par-là, que malgré les protestations si souvent réitérées par le Comte de Sinzendorf, pour établir la fermeté inébranlable de la Cour de Vienne dans son alliance avec la Russie, cette Cour n'étoit peut-être pas plus éloignée que celle de Pétersbourg, de négocier une paix particuliere. Yeghen Bacha en tira cette conséquence, & crut y découvrir une si grande marque de foiblesse, que ses espérances s'accrurent infiniment. Il avoit paru fort dégoûté du Prince Ragotski & l'avoit laissé à Viddin, sans vouloir accorder l'audience que ce Prince sollicitoit depuis un mois. Il lui écrivit la lettre la plus obligeante & la plus propre à lui donner de l'encouragement. Il reprit le dessein de procurer une satisfaction, ne doutant pas que sa fermeté sur ce sujet ne produisît au moins la cession de Belgrade & de Témeswar. Dans sa réponse au Grand-Duc, il lui proposa de venir *incognito* dans son camp, ou, s'il y trouvoit de l'inconvénient, d'envoyer quelqu'un à sa place, pourvû que ce fût une

AN. 1738.

personne de grande distinction. Il ne s'expliquoit d'ailleurs sur aucune des conditions de la paix.

An. 1738.

M. de Villeneuve reçut dans le même temps une lettre du Général Munich, qui lui rendoit compte de celle que le Grand-Visir lui avoit écrite, & des raisons qui ne permettoient pas à la Cour de Russie de consentir à la démolition d'Azoph, déclarant au surplus qu'il s'en rapportoit aux préliminaires envoyés par les Cours alliées. Ces préliminaires entendus différemment par les uns & les autres, jettoient beaucoup de confusion dans cette affaire, & laissoient celui qui faisoit la fonction de Médiateur, dans une grande incertitude du sens qu'il devoit leur donner. Il répondit au Général Munich, que la maniere dont il s'expliquoit, pouvoit donner lieu à un mal-entendu, parce que le Grand-Visir ne connoissoit pas d'autres préliminaires, que ceux qui lui avoient été proposés par le Sieur Peyssonel; que ces préliminaires avoient été modifiés depuis par le Comte d'Osterman;

qu'il étoit néceſſaire, pour ôter toute équivoque, d'expliquer ſi la Cour de Ruſſie s'en tenoit aux premiers ou aux ſeconds; qu'on ne devoit pas ſe flatter de propoſer, avec ſuccès, au Grand-Viſir, les modifications du Comte d'Oſterman, après les évènemens de la Campagne qu'on étoit ſur le point de finir; & qu'il ſeroit convenable de former un nouveau plan d'accommodement, ſi l'on vouloit ſincèrement mettre fin à la guerre.

AN. 1738.

Les lettres de M. de Sinzendorf inſinuoient que M. de Villeneuve ne travailloit pas aſſez efficacement à ôter au Grand-Viſir l'eſpérance qu'il avoit conçue de déſunir les Alliés; & le Général Munich paroiſſoit avoir des ſoupçons ſur quelques Couriers que cet Ambaſſadeur avoit expediés par la voie de Vienne. Ces ombrages le déterminerent à renouveller à Yeghen Bacha la déclaration qu'il lui avoit déja faite pluſieurs fois, que l'intention de la Cour de Vienne étoit de demeurer inſéparablement unie à celle de Pétersbourg,

AN. 1738.

& qu'elle étoit assurée d'une fidélité réciproque de la part de la Czarine. Il chargea le Sieur Delaria de remettre cette déclaration dès qu'il l'auroit reçue, en quelque état que la négociation pût se trouver. Son objet en cela étoit d'avoir une *pièce*, qui dans le cas d'une paix particuliere, pût justifier qu'il n'y avoit eû aucune part & le mettre à l'abri des tracasseries que les reproches des Alliés rendroient inévitables, si leur séparation avoit lieu. Il envoya copie de cette déclaration à Vienne & à Pétersbourg.

Les Ministres de Suéde continuoient d'intriguer avec le Comte de Bonneval, pour former une alliance avec la Porte contre la Russie ; & leur Drogman étoit parti pour Nissa. M. de Villeneuve, qui n'ignoroit pas qu'on travailloit sourdement à allumer la guerre dans le Nord, écrivit au Sieur Delaria pour lui communiquer tous les avis qu'il avoit reçus sur ce sujet. Il lui recommanda de faire tous ses efforts pour découvrir le véritable objet de la mission du

Drogman de Suéde. Il le chargea de voir en secret le Grand-Visir, de lui faire valoir l'envoi de M. le Comte de Saint-Severin à Stockholm, le renouvellement du traité de subsides de la Suéde avec la France, l'attention du ministere de Versailles à suivre les affaires du Nord, à cause de leur influence sur celles de l'Empire Ottoman. Il lui disoit dans sa lettre, que s'il ne pouvoit éviter de parler de cette affaire aux Ministres subalternes, il devoit vis-à-vis d'eux composer son langage de façon à ne leur pas laisser pénétrer la maniere dont la France l'envisageoit & l'intérêt qu'elle y prenoit.

AN. 1738.

Le Sieur Delaria s'acquitta de sa commission très-habilement. Le Grand-Visir, après lui avoir témoigné combien il étoit sensible aux attentions de la France, & à la sincérité avec laquelle M. de Villeneuve l'informoit de ce qui se passoit dans le Nord, l'assura que jamais la Porte n'accorderoit de subsides à la Suéde, & qu'elle s'engageroit encore moins à ne point faire la paix, que

AN. 1738. les Suédois n'eussent recouvré la Livonie : » je ne suis pas si léger, ajoûta-t il, que de m'aventurer facilement avec des Républicains. Je » n'ai jamais rien promis aux Suédois, » & je vous assure que je ne leur promettrai rien à l'avenir. Je connois » ceux qui sont bien intentionnés & » en état de secourir la Porte. Je » fais cas de ceux qui m'obligent » gratuitement, sans condition & » sans marchander. Pour moi je ne » sçaurois tromper personne, & » j'en ferai encore mieux convenir » M. l'Ambassadeur dans la premiere » conversation que j'aurai avec lui » à mon arrivée à Constantinople ». Le Sieur Delaria sçut que le Drogman de Suéde n'avoit été envoyé à Nissa, que pour remettre au Grand-Visir une lettre du Roi de Suéde, qui n'ayant pas répondu à ce que la Porte en attendoit, occasionna le discours que nous venons de voir.

Yeghen Bacha fit part au Sieur Delaria des dernieres ouvertures de paix qui lui avoient été faites par le ministere de Vienne. M. le Comte

de Konigseg lui avoit fait proposer de s'aboucher avec lui, & supposé que cette entrevue ne fût pas agréée, de nommer, de part & d'autre, des Plénipotentiaires qui se rendroient dans un endroit convenu pour signer les préliminaires. Voici les articles proposés par le Comte de Konigseg.

AN. 1738.

1°. L'entrevue des deux Ministres pourra se faire sur la Morave, où M. de Konigseg se rendra par eau, la goutte ne lui permettant pas de monter à cheval. 2°. Cette entrevue se fera sans pompe & avec peu de suite; on laisse le Grand-Visir maître du cérémonial. 3°. Dans le lieu destiné pour l'entrevue, il n'y aura point de troupes. 4°. Supposé que l'entrevue des deux premiers Ministres ne puisse pas avoir lieu, on nommera, de part & d'autre, des Plénipotentiaires de même grade & de même dignité. 5°. Ces Plénipotentiaires se rendront; sçavoir, ceux de la Porte sur la Morave, & ceux de l'Empereur à Jagodina. On dressera des pavillons dans un endroit convenable,

AN. 1738. où l'on se rendra sans cérémonie de part & d'autre.

Les évènemens avoient considérablement augmenté la hauteur de caractère d'Yeghen Bacha. Il répondit que l'entrevue des deux premiers Ministres ne pouvoit avoir lieu ; 1°. parce que M. de Konigseg étant incommodé, ce seroit trop l'exposer que de le faire venir de si loin ; 2°. parce qu'il n'étoit point d'usage que le Grand-Visir s'éloignât du camp & de l'Etendard du Prophète ; que ce n'étoit pas non plus l'usage de la Porte d'envoyer des Ministres pour règler des préliminaires ; que la négociation devoit se traiter sous les yeux de l'Ambassadeur de France & par sa médiation ; que cet Ambassadeur se trouvant à Constantinople, il n'étoit pas à propos d'envoyer des Plénipotentiaires en son absence ; que si l'on vouloit envoyer à Nissa ou à Constantinople une personne capable & bien instruite des intentions de la Cour de Vienne, il feroit plus aisé de convenir ; qu'au surplus on laissoit à la

prudence de M. de Konigſeg, de prendre le parti qu'il jugeroit le plus propre à terminer une guerre que la Porte avoit vû naître avec regret, & qu'elle verroit finir avec plaiſir.

AN. 1738.

La fermeté du Grand-Viſir occaſionnée par les ſuccès qui avoient précédé, fut encore augmentée par les derniers évènemens de la campagne. Les Villes de Sémandria & d'Yegnipalanca dans la Servie, venoient de ſe rendre aux Turcs; & les Ruſſes avoient évacué Oczakou & Kilbournou, après en avoir enlevé l'Artillerie & raſé les fortifications.

Les mouvemens du Bacha de Bender & du Kam de Crimée, avoient vraiſemblablement décidé le Général Munich à rendre inutiles ces deux places qui alloient lui être enlevées. Sans cela on ne pourroit comprendre le motif de leur démolition. Il étoit naturel d'en conclure que la Ruſſie ne vouloit point la paix, puiſqu'elle détruiſoit volontairement ce qu'elle auroit pu offrir pour y parvenir. On fut perſuadé que la Ruſ-

AN. 1738.

sie se bornant à la conservation d'Azoph, & supposant que les Turcs préféreroient d'attaquer Témeswar & Belgrade, vouloit s'épargner la nécessité de tenir des armées considérables sur le Boristhene, pour être plus en état de conjurer l'orage dont *elle* étoit menacée du côté du Nord, & d'arrêter les délibérations de la diette de Suéde ; & comme elle travailloit à brouiller de nouveau les Turcs avec les Persans, elle pouvoit se flatter que la conservation d'Azoph n'exigeroit de sa part que des efforts médiocres.

Yeghen Bacha ne vit dans cette conduite de la Russie, que la justification de l'opinion qu'il avoit toujours eue, que les Russes n'étoient pas en état de se maintenir dans Oczakou & dans Kilbournou. La démolition de ces deux places étant à peu près tout le mal que ces ennemis pouvoient faire à l'Empire Ottoman, il se sçut bon gré de n'avoir pas accepté les préliminaires proposés à Andrinople, & d'avoir conservé une porte ouverte à la vengeance. Ces considérations

jointes à l'opiniâtreté de son caractère, rendoient la paix plus difficile que jamais. Il avoit éprouvé pendant la derniere campagne les bons effets de sa fermeté. Il est vrai de dire, qu'il avoit sauvé l'Empire Ottoman, par la présence d'esprit qu'il avoit conservée, dans la consternation générale où étoient ses troupes, lors de son arrivée à Fetislam ; & quoiqu'il ne pût être assuré d'avoir toujours le même succès, c'étoit l'homme qui se défioit le moins de son bonheur. Il avoit toujours regardé Oczakou & Kilbournou comme des places qui ne pouvoient manquer de lui revenir ; & à l'égard d'Azoph, s'il ne pouvoit par la négociation obtenir qu'il fût démoli, il comptoit s'en dédommager sur l'Empereur par la prise de Belgrade & de Témeswar. La premiere partie de son plan se trouvoit justifiée par l'évènement. Il devoit donc être très difficile de le dissuader de la seconde.

AN. 1738.

Il n'y avoit que les embarras que l'on s'efforçoit de lui susciter du côté de la Perse, qui pussent lui inspirer

An. 1738. de la modération. Les Ambassadeurs de Thamas Kouli-Can, après avoir inutilement offert la médiation de leur maître, s'étoient ouverts sur le principal objet de leur mission, qui étoit de demander l'établissement d'une cinquiéme Secte à la Mecque, celle d'Ali. Le Grand-Seigneur ne pouvoit y consentir, sans s'exposer à révolter contre lui tous ses sujets, & à perdre la plus grande de ses prérogatives, qui consiste à être reconnu pour seul protecteur des quatre Sectes reçues & approuvées pour Ortodoxes chez les Musulmans. Ce point étoit si important, qu'on ne pouvoit prendre aucun parti sur ce sujet, sans la participation de tous les gens de Loi. C'est ce que le Grand-Visir répondit aux Ambassadeurs de Perse, en leur déclarant qu'il partoit pour Constantinople, & qu'aussitôt après son arrivée il tiendroit un grand Divan sur cette affaire. Il se proposoit de les amuser par des longueurs, & cependant de mouvoir mille ressorts cachés pour engager le Sophi à se désister de sa

prétention. Au cas qu'il ne pût l'y déterminer & que la guerre devînt inévitable avec la Perſe, il comptoit qu'une bonne armée aux ordres du Bacha de Bagdat ſuffiroit pour la ſûreté de cette frontiere.

AN. 1738.



CHAPITRE XI.

Le Grand-Visir fait nommer des Plénipotentiaires de la Porte, pour conférer avec l'Ambassadeur de France, Médiateur entre les parties belligérantes. Détail de ces conférences.

AN. 1738. YEGHEN Bacha arriva à Constantinople le 25 Octobre. M. de Villeneuve lui fit son compliment le 3 Novembre. Ce Ministre le reçut avec sa politesse ordinaire, & sans entrer dans aucun détail, il l'assura qu'il lui donneroit dans peu une audience particuliere, où il auroit le temps de l'entretenir plus à loisir.

Quelques jours après, les réponses de Vienne & de Pétersbourg à l'*ultimatum* de la Porte, parvinrent à M. de Villeneuve. Le Comte de Sinzendorf lui marquoit, que l'Empereur

voyant qu'il faudroit accorder aux Turcs quelque chose au-delà des limites du traité de Passarowits, mais ne voulant pas acquiescer entierement à la règle d'*uti possidetis*, le chargeoit d'engager le Grand-Visir à expliquer plus précisément qu'il n'avoit fait les prétentions de la Porte à son égard; que ce Prince n'attendoit que sa réponse, pour accepter ou refuser l'offre que les Etats de l'Empire lui faisoient de leurs troupes auxiliaires. La Cour de Vienne, sans s'expliquer davantage, laissoit au Marquis de Villeneuve le soin de distinguer dans les propositions des Turcs, celles qui devoient être absolument rejettées, d'avec celles dont il conviendroit de se charger *ad referendum*.

AN. 1738.

La dépêche du Comte d'Osterman, outre les raisons souvent alléguées par les Russes contre la restitution & la démolition d'Azoph, contenoit ces nouvelles observations; que, si cette place étoit démolie, les Tartares qui habitent les contrées voisines de la mer de Zabache,

An. 1738.

& dont les dissensions perpétuelles avoient plusieurs fois occasionné la guerre, ne pourroient plus être contenus, ni par les Russes, ni par les Turcs; que le projet de laisser le pays désert, produiroit un effet contraire à celui qu'on avoit en vue; que dès-lors personne ne seroit à portée d'empêcher les Tartares de s'établir dans l'endroit d'où on vouloit les écarter; qu'ainsi cet arrangement ne tendoit qu'à mieux assurer l'impunité de leurs brigandages; qu'à l'égard des craintes que la Porte pouvoit avoir de la part des Russes s'ils demeuroient maîtres d'Azoph, elle trouvoit de quoi se rassurer dans la garantie de la France, que la Cour de Russie acceptoit. M. d'Osterman établissoit enfin pour moyen de paix, le premier plan par lequel la Russie s'étoit obligée, en conservant Azoph, à restituer Oczakou & Kilbournou.

Ces dernieres instructions des deux Cours alliées, augmenterent l'épaisseur du voile qui déroboit à M. de Villeneuve le secret de leurs intentions. Avant l'ouverture de la cam-

pagne, les Turcs s'étoient expliqués nettement, qu'ils ne ſe départiroient à l'égard de l'Empereur de l'*uti poſſidetis*, qu'à l'une de ces deux conditions, ou que l'Empereur ſe détacheroit de l'alliance des Ruſſes, ou que ceux-ci démoliroient Azoph. Comment ne comprenoit-on pas à Vienne, que c'étoit tenter l'impoſſible, que d'entreprendre d'obliger les Turcs à changer de ſyſtême, tandis qu'il n'étoit ſurvenu d'autre changement, ſinon que les Turcs s'étoient emparés d'Orſova & de pluſieurs autres places, & que les Ruſſes avoient démoli celles dont on avoit fait ſonner ſi haut l'importance, pour déterminer le Grand-Viſir à l'acceptation des préliminaires?

Il étoit inconcevable, que la Cour de Pétersbourg, après avoir fait démolir Oczakou & Kilbournou, fît encore valoir leur reſtitution comme un moyen de paix. M. de Villeneuve, qui ne pouvoit croire cette Cour capable d'un procédé ſi peu régulier, penſa d'abord que l'évacuation de ces deux places avoit été occaſion-

née par des accidens imprévus, effectuée sans ordre de la Czarine, & que la lettre du Comte d'Osterman avoit été écrite avant qu'on en fût informé à Pétersbourg. Mais il fut bientôt désabusé de son erreur par une lettre du Général Munich écrite de Kiovie, qui lui apprenoit que, sur le refus fait par le Grand-Visir d'accepter la restitution d'Oczakou & de Kilbournou, la Czarine avoit ordonné d'évacuer & de démolir ces deux places, afin de prouver au monde impartial, que ses vues n'avoient jamais été de faire des conquêtes de ce côté-là.

AN. 1738.

Ces contrariétés firent soupçonner au Marquis de Villeneuve, que les deux Cours étoient résolues à la continuation de la guerre, & de renvoyer à faire la paix dans d'autres circonstances, qui pourroient leur procurer des conditions qu'elles désespéroient d'obtenir dans l'état actuel. Il ne laissa pas d'envoyer au Grand-Visir un mémoire pour l'informer du contenu des dépêches de Vienne & de Pétersbourg. Les Mi-

nistres de la Porte le trouverent si extraordinaire, qu'ils eurent peine à se persuader, que l'Ambassadeur de France ne se fût pas écarté de sa franchise ordinaire pour leur en dissimuler une partie. Yeghen Bacha en fut si piqué, que M. de Villeneuve lui ayant fait rappeller qu'il s'étoit proposé de lui donner une audience particuliere, il répondit que, de la maniére dont les Cours de Vienne & de Pétersbourg s'expliquoient, il prévoyoit que cette audience n'aboutiroit à rien ; que cependant il enverroit quelqu'un au Palais de France pour conférer avec lui.

AN. 1738.

Saïd Effendi, sur qui ce Ministre avoit jetté les yeux, s'en excusa sous prétexte de maladie ; & M. de Villeneuve en conclut que le Grand-Visir ne vouloit entrer avec lui dans aucune nouvelle explication. La nouvelle de la mort du Prince Ragotski arriva sur ces entrefaites, & la Porte ayant appris que les mécontents de Hongrie avoient choisi le Comte Czachi pour leur chef, dès le lendemain son Drogman vint au

AN. 1738. Palais de France, à la pointe du jour, dire à M. de Villeneuve, qu'Yeghen Bacha le prioit de se rendre sur le champ dans le Serrail qui est au fond du port.

Cet Ambassadeur s'y rendit à sept heures du matin. Le Grand-Visir y arriva à la même heure, & le reçut de bout avec un visage riant. Après avoir fait retirer tout le monde: » Ce n'est pas vous, lui dit-il, c'est » moi qui ai sollicité cette entrevue » & j'en fais avec plaisir les avances. » Je sçais que l'Empereur vous a » donné des pleins pouvoirs pour » négocier la paix. Je n'entrerai » point aujourd'hui avec vous dans » le détail des conditions auxquelles » on pourroit la faire. Je nommerai » des personnes qui seront chargées » de conférer avec vous sur cette » matiere. Cette entrevue ne sera » que pour vous renouveller les as- » surances de mes dispositions pour » la paix & de mes sentimens pour » vous en particulier ».

Le Marquis de Villeneuve répondit à ces politesses, & voyant que

l'intention d'Yeghen Bacha n'étoit pas de rien détailler, il crut devoir s'en tenir lui-même à des insinuations générales, en lui représentant, que depuis quelques siécles, la Porte n'avoit presque jamais fait la paix que, dans des circonstances où elle y étoit forcée par des revers, & à des conditions désavantageuses ; qu'il étoit de la bonne politique de ne pas retomber dans un pareil inconvénient, de suspendre plûtôt le cours de ses prospérités, & de sacrifier une partie de ses avantages, pour s'assurer de ceux qu'elle pouvoit raisonnablement conserver, & que le sort des armes pouvoit lui faire perdre : » je » suis trop persuadé, ajoûta-t-il, de » votre discernement, pour croire » que vous risquerez de vous exposer » à des regrets. Il faut que vous vous » prêtiez à quelque tempérament qui » me paroit d'autant plus nécessaire, » que le parti pris par les Russes » d'évacuer Oczakou & Kilbournou, » les met en état de continuer la » guerre avec plus d'avantage. N'é- » tant plus obligés d'avoir ni garni-

AN. 1738.

» sons, ni corps d'armée dans cette
» partie, ils n'en auront que plus de
» ressource pour faire des incursions
» en Crimée, dans le Cuban & pour
» fournir des troupes auxiliaires à
» l'Empereur, qui ayant à sa dispo-
» sition celles que les Princes de
» l'Empire le pressent d'accepter,
» se trouvera en état d'agir offensi-
» vement en Hongrie ».

Le Grand-Visir convint de la solidité de ces réflexions. Il dit qu'il se reprochoit d'avoir négligé l'expédient proposé de l'appeller dans une Ville voisine du camp ; qu'il étoit persuadé que la paix auroit été faite ; mais que cette idée étoit venue dans des circonstances où il n'étoit plus temps d'en profiter ; qu'au reste il s'étoit suffisamment expliqué pour faire comprendre, que son objet étoit moins de faire des conquêtes en Hongrie que de recouvrer Azoph, ou de s'assurer de la démolition de cette place ; qu'il connoissoit la difficulté de la reprendre ; & que c'étoit pour cela que regardant les Impériaux & les Russes comme une même

nation par leur alliance, il avoit attaqué ces ennemis du côté où il pouvoit le faire avec plus de succès; que s'il n'avoit pas marché sur Belgrade après la prise d'Orsova, ce n'avoit été que pour ne pas mettre de plus grands obstacles à la paix; qu'à l'égard des Russes, il ne pouvoit se départir de la démolition d'Azoph; qu'il croyoit avoir pris la route la plus sensée pour parvenir à ce but; & que, si la guerre devoit continuer, il la feroit suivant le plan de la derniere campagne, à moins que, trouvant le moyen de tranquilliser l'Empire Ottoman du côté de la Hongrie, il ne lui convînt mieux d'entreprendre le siége d'Azoph, dont, après tout, le succès n'étoit pas impossible.

AN. 1738.

D'après cette conversation, le Marquis de Villenenve crut que les Commissaires qu'on devoit nommer pour conférer avec lui, seroient des personnes sans caractère. Mais trois jours après, le Drogman de la Porte vint lui notifier, que Sa Hautesse avoit établi pour ses Plénipoten-

An. 1738. tiaires, Essad Essendi, Kadilesker (*) de Romelie, le Reys Effendi & Saïd Effendi; qu'il venoit l'inviter de sa part à se trouver le lendemain 24 Novembre dans une maison du Fauxbourg de Besertach, qui avoit été choisie pour le lieu de la conférence; & qu'il étoit à propos qu'il y apportât ses pleins pouvoirs. M. de Villeneuve ne lui dissimula pas, que dans le moment présent ses instructions se bornoient à demander à la Porte un nouvel *ultimatum* dont il se réservoit de faire le rapport aux Puissances alliées; & il le chargea de notifier de sa part aux Ministres Turcs, que, quoiqu'il ne refusât pas de leur communiquer ses pouvoirs, ce seroit plûtôt comme un ami commun des trois Puissances belligérantes, qu'en aucune autre qualité, qu'il iroit aux conférences.

Il se détermina à ce parti par les raisons suivantes. Il présuma qu'en se

(*) Grand-Juge.

AN. 1738.

se contentant de produire les pouvoirs de la Cour de Vienne, sans parler des instructions de cette Cour & de son alliée, l'espérance que les Turcs auroient de conclure la paix, pourroit les engager à s'ouvrir à lui sur les conditions. Il considéra, d'un autre côté, que ce seroit en quelque façon abuser de leur confiance que de les flátter de cette espérance; qu'ils s'appercevroient, par la lecture même de ces pouvoirs, que les deux Cours voulant rester inséparables, le défaut de pouvoirs de l'une rendoit inutiles les pouvoirs de l'autre; qu'il leur seroit donc aisé de reconnoître qu'il n'avoit pas des instructions suffisantes pour conclure la paix. Ainsi il aima mieux laisser penser aux Turcs, que les Cours alliées manquoient de confiance à son égard, que de perdre celle de la Porte, par un défaut de sincérité.

La Cour Ottomane n'avoit point encore fait pour la paix de démarche aussi directe & aussi éclatante, que celle de nommer des Plénipotentiaires pour en conférer avec l'Am-

An. 1738. baſſadeur de France ; & comme cette démarche prépara les voies au traité définitif, nous en détaillerons toutes les circonſtances.

Le 24 Novembre 1738, le Marquis de Villeneuve ſe rendit en chaiſe au lieu de la conférence, accompagné du Sieur Peyſſonel ſon Secrétaire, de deux Drogmans, d'un Ecuyer, de deux Valets de Chambre & de huit Valets de pied. Il fut reçu dans la rue au ſortir de ſa chaiſe par le Drogman de la Porte. Après avoir traverſé la cour & monté un eſcalier de ſept marches, il trouva ſur le palier deux Agas qui le précéderent. Saïd Effendi le reçut à l'entrée du veſtibule, & l'accompagna en lui donnant la main juſqu'à la ſalle de la conférence, où ils entrerent par la porte à droite, tandis que le Kadilesker & le Reys Effendi entroient par la porte à gauche. Les trois Plénipotentiaires prirent place ſur le Sopha, en même temps que l'Ambaſſadeur, & occuperent la gauche de l'angle dont il occupoit la droite. Le Drogman de la Porte

s'assit sur ses genoux, à côté de l'Ambassadeur entre les deux Drogmans François assis de même, avec cette différence que le premier avoit un tapis sous lui, & que les autres étoient sur la simple natte. Le Secrétaire étoit assis sur le sopha à une grande distance de l'Ambassadeur, & vis-à-vis de lui étoit assis sur le sopha, Nuhman Effendi, nommé par le Katcherif du Grand-Seigneur, Secrétaire des conférences. Ils devoient l'un & l'autre en écrire le plumitif.

AN. 1739.

Après que l'Ambassadeur & les Plénipotentiaires eurent pris le caffé, on en servit aux deux Secrétaires & aux Drogmans. Ce cérémonial fut exactement observé dans toutes les conférences. Elles furent toujours suivies d'un repas servi à la Turque. L'Ambassadeur, les trois Plénipotentiaires & le Drogman de la Porte étoient à la premiere table dans la salle même de la conférence. Le Secrétaire de la Porte & un des Agas, tenoient dans une Chambre voisine la seconde table où étoient le Sieur

Peyssonel & les Drogmans François.

AN. 1738. Après le repas, on se rassembloit dans la salle de la conférence, où l'Ambassadeur & les trois Plénipotentiaires prenoient le caffé, le sorbet & le parfum, assis, & tous les autres debout : l'Ambassadeur & *les* Plénipotentiaires se levoient en même temps & sortoient dans le même ordre qu'ils étoient entrés. Saïd Effendi reconduisoit l'Ambassadeur jusques hors du vestibule. Les Agas le remenoient jusques au dernier palier de l'escalier. Le Drogman de la Porte l'accompagnoit jusques dans la rue, où il attendoit qu'il fût remonté dans sa chaise ; & alors il rentroit dans la Cour, attendant que la chaise fût partie.

La conférence du 24 commença de la part du Marquis de Villeneuve par des insinuations générales, dans le sens de celles qu'il avoit faites dernierement au Grand-Visir. Essad Effendi, premier Plénipotentiaire prit la parole & dit ; que la porte connoissoit les suites que pouvoit avoir la guerre, & les avantages de la paix ;

que pour parvenir à la paix, ſon intention étoit de péſer toutes choſes avec juſtice & équité, & d'adopter même à cet égard les maximes de notre Evangile, ſi on trouvoit que celles de l'Alcoran ne fuſſent pas ſuffiſantes. Le Reys Effendi parla en ſuite, & après un long préambule en ſtyle vraiment aſiatique, il dit que les vues de la Porte ſe réduiſoient à trois points, diſcretion, juſtice & ſûreté.

AN. 1738.

Le Marquis de Villeneuve répondit, qu'il étoit perſuadé que les Puiſſances alliées n'avoient pas d'autres intentions; qu'il ne s'agiſſoit que d'appliquer ſans prévention les principes de la ſaine politique aux deux premiers points : & quant au dernier, il obſerva qu'il ne reſtoit rien à deſirer à la Porte, au moyen de la garantie que la France lui offroit.

Le Reys Effendi releva les avantages de cette garantie, & exagera la reconnoiſſance qu'en avoit la Porte. Il compara cette garantie à une fortereſſe inacceſſible; mais il ajoûta, que quelque forte que fût cette place, il lui falloit une garniſon pour la

AN. 1738. mettre à couvert des insultes des ennemis. On s'en tint quelque temps à ces propos généraux, dans lesquels les Plénipotentiaires Turcs firent paroître beaucoup de politesse & de modération ; mais il ne leur échappa pas un seul mot qui pût faire connoître quelles étoient leurs instructions sur les conditions de la paix.

Ces Plénipotentiaires produisirent ensuite leurs pouvoirs, & prierent M. de Villeneuve de communiquer les siens. Ils déclarerent être satisfaits de ceux qui concernoient la médiation & le traité définitif avec l'Empereur; mais ils ne voulurent point entendre la lecture de ceux de la Czarine, parce que M. de Villeneuve les prévint, qu'ils n'étoient relatifs qu'à la signature des Préliminaires proposés ci-devant. Ils dirent qu'on parleroit de ce qui concernoit la Russie, lorsqu'elle auroit envoyé de nouveaux pleins-pouvoirs, plus conformes à l'état présent des affaires.

M. de Villeneuve leur représenta que les intérêts des deux Cours étoient inséparables, non-seulement

par leur alliance, dont elles étoient résolues de ne jamais se départir, mais par la nature même de l'affaire, qui ne pouvoit se terminer qu'en considérant les Impériaux & les Russes comme une seule nation. Il leur déclara formellement, que n'étant venu à la conférence qu'en qualité d'ami commun, leurs observations sur la diversité de pouvoirs lui paroissoient indifférentes ; puisqu'il ne s'agissoit pour le présent que de lui ouvrir leur cœur & leurs pensées, sur la maniere dont ils jugeoient qu'on pouvoit faire la paix. Ils répliquerent, que rien n'empêchoit du moins qu'on ne commençât par traiter des conditions qui pouvoient concerner l'Empereur. M. de Villeneuve répondit, qu'ils reconnoîtroient par la teneur des pouvoirs de ce Prince, qu'on ne pouvoit en faire usage, qu'en traitant des conditions qui le concernoient conjointement avec celles qui concernoient la Russie.

AN. 1738.

La premiere conférence se borna à cette communication de pouvoirs.

AN. 1738. Dans ceux de l'Empereur on avoit inféré au lieu du nom du Sultan Mahmout, celui d'Achmet son oncle & son prédécesseur. Cette erreur déplut beaucoup aux Plénipotentiaires Turcs; qui virent avec peine qu'on pût ignorer à Vienne le nom du Sultan, qui étoit alors sur le Trône. Ils dirent que pour eux, ils sçavoient le nom & le sur-nom non-seulement de toutes les Têtes couronnées de l'Europe, mais même de tous les petits Princes d'Allemagne & d'Italie. Ils vouloient qu'on raturât le nom d'Achmet dans l'original pour y substituer celui de Mahmout; mais M. de Villeneuve s'opposa à ce changement. Il leur promit qu'il y seroit suppléé dans la copie, & leur fit sentir qu'une erreur de cette espèce n'étant qu'une méprise de Copiste, ne pouvoit porter coup à la validité de l'acte.

Immédiatement après la conférence, le Drogman de la Porte apporta au Palais de France la traduction des pouvoirs des Plénipotentiaires Turcs, & demanda la copie

de ceux de M. Villeneuve, qui lui fut donnée sur le champ. Il fit beaucoup de difficulté de recevoir la copie des pouvoirs de la Czarine; & dès le lendemain, il la rendit au Drogman de France par ordre des Plénipotentiaires. M. de Villeneuve ne jugea pas à propos d'incidenter sur ce procédé, pour ne pas arrêter, par une chose indifférente, un commencement de négociation, qui pouvoit avoir des suites favorables.

AN. 1738.

La seconde conférence se tint le 27 Novembre. Elle roula d'abord sur les griefs de la Porte contre les procédés des Russes & des Impériaux. M. de Villeneuve représenta, en style de Médiateur, les raisons alléguées par les deux Puissances, pour prouver que la raison étoit de leur côté. Il entra ensuite dans le détail des conditions qui avoient été proposées avant l'ouverture de la derniere campagne. Il fit sentir combien de sang la Porte auroit épargné, si elle avoit accepté les préliminaires; le risque qu'elle avoit couru; celui qu'elle courroit encore si la guerre

An. 1738. continuoit, & combien il étoit de son intérêt de profiter des circonstances pour faire une paix honorable. Il exhorta vivement les Plénipotentiaires à s'ouvrir à lui sur les vraies intentions de Sa Hautesse.

Ils se répandirent alors en des propos généraux sur la nécessité d'assurer leurs frontieres par la conquête de Belgrade & de Témeswar, & en rétablissant la liberté des Hongrois & des Transilvains. Ils ajoûterent, que la mort du Prince Ragotski ne changeoit rien à leurs vues sur ce dernier point, parce que leur traité étoit plus avec la Nation, qu'avec ce Prince. M. de Villeneuve leur répondit, qu'il s'attendoit à plus de confiance de leur part; que la satisfaction demandée pour le Prince Ragotski n'avoit jamais pû faire la matière d'un traité; qu'on avoit même assez fait sentir que la Porte n'insisteroit pas beaucoup sur cet article, si on pouvoit convenir des autres; que le prétexte des engagemens solemnels pris avec ce Prince cessoit par sa mort; qu'il ne restoit à l'é-

gard de l'Empereur que le réglement des limites ; & que si la Porte ne vouloit pas s'en tenir au traité de Passarowits, il les prioit de déclarer ce qu'elle prétendoit au-delà.

AN. 1738.

Ils demanderent du temps pour délibérer sur cette proposition, & promirent d'y répondre à la prochaine conférence. Dans la conversation que M. de Villeneuve eut avec eux pendant le repas, il crut entre-voir que, si les Russes consentoient à la démolition d'Azoph, on pourroit amener les Turcs à la démolition d'Orsova. Mais le Drogman de la Porte, qu'il voulut sonder après la conférence, lui dit que le Grand-Visir avoit fait sonner trop haut la conquête d'Orsova, & en avoit trop relevé l'importance auprès du Grand-Seigneur ; & que tant que ce Ministre seroit en place, on ne pouvoit espérer que la Porte consentît à cette démolition.

Le 29, le Comte de Bonneval, au sortir d'une conversation qu'il avoit eue avec le Grand-Visir, fut exilé à Castelmollen en Asie. On

AN. 1738. parla diversement des motifs de sa disgrace. Ce qui parut le plus vraisemblable, c'est que ses intrigues avec les Agens de Suéde l'avoient occasionnée. Ces Agens avoient terminé à la Porte deux négociations; l'une étoit un traité de commerce, l'autre concernoit l'acquit des dettes de Charles XII, moyennant un vaisseau de soixante-dix piéces de canon, & une certaine quantité d'armes, que la Suéde devoit fournir au Grand-Seigneur. Le succès de ces deux affaires ne leur suffisoit pas. Ils ambitionnoient avec passion d'entrer pour quelque chose dans les démêlés de la Porte, avec les Cours de Vienne & de Pétersbourg. Ils avoient hazardé pour cela deux démarches assez peu réfléchies. D'une part ils avoient fait espérer au Grand-Visir, que la Suéde s'engageroit avec les Turcs dans une alliance offensive & défensive. De l'autre ils avoient engagé le Comte de Bonneval à garantir à leur Cour, que le Grand-Seigneur fourniroit des subsides à la Suéde, & que ces subsides pourroient

être portés à quatre millions de Piaf-tres. Il étoit pourtant certain, & Yeghen Bacha l'avoit dit lui-même au Marquis de Villeneuve, que jamais la Porte n'avoit donné ſur ce ſujet aucune eſpérance à ces Agens. Les Turcs en effet n'étoient pas en état d'acheter l'alliance de la Suéde, puiſqu'on les voyoit tous les jours aux expédients, pour avoir l'argent néceſſaire aux dépenſes les plus indiſpenſables.

AN. 1738.

Les Agens Suédois ſe trouvoient réduits à intriguer pour faire continuer la guerre, ſoit afin de donner de l'occupation à la Ruſſie, dont le reſſentiment étoit à craindre, après ce qui s'étoit paſſé dans la derniere diéte de Stockolm, ſoit pour qu'on fût moins à portée d'éclairer ce qu'il y avoit eu d'irrégulier dans leur conduite. Le Comte de Bonneval les ſervoit dans leurs vues, par des motifs d'animoſité contre l'Empereur. Il propoſa au Grand-Viſir de faire venir le frere du feu Prince Ragotski, eſpérant de mettre un nouvel obſtacle à la paix, par les engagemens

An. 1738.

qu'on prendroit avec lui. Il recommanda de tenir cette démarche secrette, & sur-tout de n'en pas parler à l'Ambassadeur de France. Ce fut par son instigation, que les Agens de Suéde essayerent de tendre un piége au Marquis de Villeneuve, afin de pénétrer en quel état étoit sa négociation, & de la traverser s'il étoit possible.

Ils se rendirent au Palais de France, & prierent M. de Villeneuve de passer avec eux dans son cabinet. Là ils lui dirent, qu'il avoit bien voulu les obliger en plusieurs occasions; qu'il s'en présentoit une nouvelle qui les intéressoit infiniment & dans laquelle ils se flattoient qu'il ne leur refuseroit pas ses bons offices: » Nous avons été informés, » ajouterent-ils, des conférences que » vous avez eues avec les Ministres » de la Porte. Cela nous persuade » que votre négociation est fort avan- » cée; & nous ne vous dissimulerons » pas qu'il est à craindre, si la paix » a lieu, que la Russie ne tourne ses » armes contre la Suéde. Pour ob-

» vier à cet inconvénient, il nous » paroît nécessaire de faire cause » commune avec les Turcs, afin » qu'en faisant leur paix avec les » Russes, on puisse stipuler, en faveur » de la Suéde, quelque condition » qui la mette à couvert du ressenti» ment de la Czarine. Cette condi» tion pourroit être la cession que » feroient les Russes de quelque pla» ce pour la sûreté de nos frontieres. » Nous devons sonder à cet égard » le Grand-Visir; & s'il vous en fait » insinuer quelque chose, nous vous » prions de ne pas nous être contrai» re, & même d'appuyer pour que » nous puissions être compris dans » le traité.

AN. 1738.

M. de Villeneuve apperçut aisément à quoi aboutissoit cette confidence : » la bonne intelligence, ré» pondit-il, qui règne entre les Cours » de France & de Suéde me fait de» sirer que vous puissiez réussir dans » vos vues. Mais il me paroît diffi» cile de faire entrer dans un traité » de paix une Puissance qui n'a eu » aucune part à la guerre. J'ignore

AN. 1738.

» les motifs particuliers que les Turcs
» pourroient avoir de faire, dans les
» circonstances, cause commune
» avec les Suédois. Supposé qu'ils s'y
» prêtent par complaisance, il est
» fort douteux qu'ils veuillent diffé-
» rer la paix d'un instant pour les
» intérêts de la Suéde. Il est à crain-
» dre que votre alliance avec la
» Porte ne produise l'effet contrai-
» re de ce que vous vous proposez,
» & ne fournisse à la Russie un nou-
» veau prétexte de vous attaquer.
» Si vous avez des mesures à pren-
» dre pour vous mettre à couvert
» du ressentiment des Russes, il est
» beaucoup plus naturel de recourir
» aux bons offices de quelque Puis-
» sance amie. Au surplus, cette af-
» faire n'ayant aucune connexité
» avec celle dont je suis chargé, je
» ne sçaurois prendre sur moi de
» m'en mêler, à moins que je ne re-
» çoive des instructions de ma Cour,
» qui m'y autorisent ».

M. de Villeneuve eut d'autant plus de raison de leur parler de la sorte, que quoiqu'on eût bien voulu

à Verſailles trouver quelque occaſion de faire repentir la Czarine de ſes mauvais procédés à l'égard de la France, il ſçavoit que les Suédois n'étoient rien moins que diſpoſés à déclarer la guerre à la Ruſſie, & que quand ils auroient entrepris de le faire, ils avoient trop peu à eſperer de la Porte, pour que cette entrepriſe pût leur réuſſir.

Le Comte de Bonneval voyant que cet Ambaſſadeur ne donnoit pas dans le piége, préſenta au Grand-Viſir un mémoire, dans lequel il propoſoit une alliance défenſive & offenſive entre la Porte & la Suéde. Les principales conditions de cette alliance étoient, que ſi la Ruſſie déclaroit la guerre à la Suéde, la Porte la déclareroit à la Ruſſie dans le meme temps, & la continueroit juſqu'à ce que la Suéde eût fait ſa paix; que la Suéde en uſeroit de même en faveur de la Porte, moyennant des ſubſides que celle-ci lui paieroit. Il étoit dit encore dans ce mémoire, que la négociation de cette alliance ayant de la connexité avec celle qui

venoit d'être fixée par les conféren-
An. 1738. ces de Besertach, il étoit nécessaire que les deux négociations fussent traitées conjointement, & que les Agens de Suéde fussent appellés aux conférences. Yeghen Bacha trouva peu de solidité dans les idées du Comte de Bonneval. Il fut très-choqué de ce qu'il s'avisoit d'embrouiller une affaire sur laquelle on ne le consultoit point. Il laissa tomber la proposition des Agens de Suéde, & l'exil de Bonneval suivit de fort près.

On tint la troisième conférence le premier Décembre. M. de Villeneuve avoit été prévenu que les Plénipotentiaires Turcs avoient ordre de mettre tout en œuvre, pour découvrir s'il n'étoit pas autorisé par ses instructions à proposer quelque nouveau plan d'accommodement. Ils le retournerent en effet de toutes les manieres, pour parvenir à ce but. Il fut enfin obligé de leur dire, que si on lui avoit confié quelque proposition nouvelle, ils avoient tort de penser qu'il voulût leur en fai-

re un miſtere ; que ſa conduite à leur égard étoit ſimple & unie ; que s'ils vouloient terminer la choſe en cédant Azoph, & en convenant du renouvellement du traité de Paſſarowits, il étoit autoriſé par ſes inſtructions à faire uſage de ſes pleins-pouvoirs ; que ſi ce plan ne leur convenoit pas, c'étoit à eux de lui en propoſer un autre ; qu'il pouvoit leur aſſurer, que la Ruſſie perſiſtoit à refuſer la démolition d'Azoph, & que la Cour de Vienne demandoit que la Porte s'expliquât ſur ſes prétentions au-delà des limites fixées par le dernier traité.

AN. 1738.

Le Reys Effendi lui dit alors, qu'il y avoit peut-être quelque manque de bienſéance dans la maniere dont ils l'avoient ſondé ; mais qu'il ne devoit pas leur en ſçavoir mauvais gré ; que le Grand-Viſir n'avoit pû ſe perſuader, que les dernieres inſtructions des Cours alliées n'euſſent d'autre objet que d'inſiſter ſur un plan, qui dans les circonſtances ne pouvoit plus ſe propoſer ; qu'il paroiſſoit bien inutile qu'on lui eût

AN. 1738.

envoyé des pouvoirs pour un traité définitif, dès que ses instructions se bornoient à sonder les intentions de la Porte ; qu'on ne pouvoit plus en douter, après la déclaration qu'il venoit de réitérer ; mais qu'il devoit convenir aussi, qu'il n'y avoit aucune apparence que les Alliés voulussent la paix aussi sérieusement qu'ils le témoignoient ; puisque, si leurs dispositions étoient sincères, ils ménageroient mieux le temps propre & convenable.

M. de Villeneuve répondit, que le premier pas vers la paix étoit de donner une certaine forme à la maniere de la traiter ; que c'étoit ce que les Alliés avoient tâché de faire en lui envoyant des pouvoirs ; qu'ils marquoient par-là leur confiance pour la France, dont la Porte avoit requis la médiation ; que ces pouvoirs n'étoient pas inutiles, puisqu'ils donnoient lieu à des conférences ; qu'à l'égard des instructions qu'il avoit reçues, il n'étoit pas extraordinaire que les Alliés se fussent réservés d'être informés des condi-

tions, puiſque le pouvoir en vertu duquel les Plénipotentiaires de la Porte étoient venus eux-mêmes aux conférences, n'avoit pas plus d'étendue.

AN. 1738.

Le Reys Effendi répliqua, que la parité n'étoit pas juſte, parce que les Plénipotentiaires de la Porte étoient ſous les yeux du Grand-Seigneur, qui pouvoit d'un moment à l'autre leur donner le pouvoir de conclure aux conditions dont on ſeroit convenu; au lieu que les Cours Alliées étant fort éloignées, elles auroient dû prévoir, que c'étoit rendre la paix impoſſible, que de la faire dépendre du rapport qu'il devoit leur faire. M. de Villeneuve dit à cela, que l'éloignement n'étoit pas ſi grand qu'on n'eût aſſez de temps pour terminer l'affaire avant l'ouverture de la campagne, ſi on profitoit des conférences pour imaginer quelque tempérament entre les Puiſſances belligérantes; qu'on ne devoit pas trouver mauvais que les Alliés fiſſent difficulté de s'ouvrir les premiers; que l'année d'auparavant ils

AN. 1738.

avoient fait toutes les avances ; qu'après le peu de succès qu'elles avoient eu, il étoit naturel qu'ils craigniſſent de s'expoſer encore au déſagrément de faire inutilement de nouvelles propoſitions ; & que le parti qu'ils avoient pris de conſentir que la négociation fût continuée à Conſtantinople, étoit un aſſez bon garant de leurs diſpoſitions pour la paix.

» Puiſqu'il faut que nous nous ex-
» pliquions, dit le Reys Effendi,
» nous allons le faire ; mais ce ne
» ſera qne pour ce qui concerne les
» Ruſſes. Le Grand-Viſir par ſon *ul-*
» *timatum*, avoit demandé qu'A-
» zoph fût démoli. Cette place étant
» le refuge des brigands, qu'il pré-
» tend avoir donné lieu à cette guer-
» re, ce ſeroit aſſurer l'impunité de
» leurs brigandages, que de détrui-
» re la ſeule barrière qu'on a pour
» les contenir. M. le Comte d'Oſter-
» man a ſenti lui-même, que les Co-
» ſaques avoient beſoin d'un frein
» tout comme les Tartares ; puiſqu'il
» nous a fait envisager qu'on avoit
» intérêt que la forteresse d'Azoph

» ſubſiſtât, pour contenir également
» les uns & les aurres. Il ne ſeroit
» ni juſte ni bienſéant, que nous
» laiſſaſſions ce double ſoin à la Cour
» de Pétersbourg ; & s'il faut aux
» Ruſſes une fòrtereſſe d'Azoph,
» pour être à portée de châtier leurs
» Coſaques & de réprimer nos Tar-
» tares, il nous faut à nous-mêmes
» une fortereſſe d'Azoph, autant
» pour mettre nos Sujets à l'abri des
» violences de leurs voiſins, que
» pour les empêcher de leur nuire.
» Sur un principe auſſi raiſonnable,
» il ſemble qu'on peut prendre un
» juſte tempérament vis-à-vis des
» Ruſſes, en démoliſſant Azoph pour
» rebâtir deux autres fortereſſes à une
» égale diſtance de celle qui ſera
» détruite : l'une en remontant le
» Tanaïs qui appartiendra aux Ruſ-
» ſes, l'autre en deſcendant vers le
» Cuban qui nous appartiendra.
» Voilà ce que nous avons imagi-
» né à l'égard des Ruſſes. Mais nous
» attendons que vous nous propo-
» ſiez vos idées au ſujet des Impé-
» riaux ».

AN. 1738.

Le Marquis de Villeneuve leur observa que dans la premiere conférence, ils n'avoient pas voulu qu'il fût question des Russes, & avoient exigé qu'on commençât par traiter des conditions vis-à-vis des Impériaux. » Aujourd'hui, ajoûta-t-il, » changeant vous-même de plan, » vous commencez par me proposer » vos idées au sujet des Russes, & » vous gardez le silence sur les Im- » périaux. Je ne sçais ce que je dois » penser de ce changement, à moins » que vous ne vouliez me faire en- » tendre, que si les Russes démolis- » sent Azoph aux conditions que » vous venez de proposer, vous » consentirez vous-même à la démo- » lition d'Orsova.

» Ce n'est point là l'idée du Grand- » Visir, reprit le Reys Effendi, & il » n'y a point de comparaison à faire » entre Orsova & Azoph. Nous » avons conquis Orsova par une » guerre légitime, & les Russes nous » ont enlevé Azoph en pleine paix. » De plus, la démolition d'Azoph » n'est point proprement ce que nous » proposons;

» proposons ; puisque nous permet-
» tons aux Russes de substituer une
» autre forteresse. Azoph est une
» pomme de discorde entre les deux
» Nations. Elle a perpétuellement
» changé de Maître. C'est une cour-
» tisanne qui a eu trop de galants,
» pour mériter qu'on lui donne un
» mari. Il s'agit de mettre d'accord
» les deux rivaux qui se la disputent.
» Le plus sûr est de donner à chacun
» une femme légitime. Les Russes
» auront leur Azoph, nous aurons
» également le nôtre. Mais ce tem-
» pérament n'autorise point l'Em-
» pereur à demander la démolition
» d'Orsova. Quelle comparaison y
» a-t-il, entre la quantité de places
» fortes dont ce Prince a muni sa
» frontiere, & celles de Nissa & de
» Viddin, qui sont les seules qui
» défendent la nôtre ?

» Je conviens, dit M. de Ville-
» neuve, qu'il n'y a aucune compa-
» raison à faire d'Azoph avec Orsova,
» & pour peu que vous y fassiez ré-
» flexion, vous conviendrez vous-
» mêmes, qu'une pareille compensa-

An. 1738.

» tion seroit entierement à l'avantage de la Porte ; mais ce n'est pas » de quoi il s'agit. Les Russes persistent à vouloir retenir Azoph, & » je n'ai pas ordre de leur part de » vous sonder sur aucun nouveau » plan. Il n'y a que la Cour de » Vienne qui, ne voulant pas accor» der l'*uti possidetis*, demande que » vous expliquiez vos prétentions » au-delà du traité de Passarowits ; » & c'est sur quoi vous me deman» derez inutilement mes idées, ma » commission se bornant à m'infor» mer à cet égard de vos intentions.

Le Reys Effendi dit, que l'on parleroit de ce qui concernoit les Imperiaux dans la conférence qui devoit suivre ; que c'étoit assez pour le présent d'avoir exposé les vues de la Porte à l'égard des Russes, & qu'on ne pouvoit dans ce moment rien dire au-delà.

Sur le rapport que les Plénipotentiaires firent au Grand-Visir de cette troisième conférence, il les traita d'imbécilles pour s'être laissés persuader, que les instructions de

l'Ambassadeur de France, se bornoient à demander l'*ultimatum* de la Porte. M. de Villeneuve, qui en fut informé dès le lendemain par le premier Drogman du Serrail, lui montra en original les lettres qu'il avoit reçues, & lui dit, que ces lettres devoient l'engager à faire deux observations au Grand-Visir : l'une, que les Alliés n'avoient pas jugé qu'il fût de leur dignité de s'exposer une seconde fois au désagrément de voir leurs propositions rejettées ; l'autre, que ces mêmes Alliés n'étoient pas aussi en peine de continuer la guerre qu'on pouvoit le penser ; qu'ainsi le mieux étoit de s'expliquer vis-à-vis d'eux, d'une façon convenable & en proposant des conditions qu'ils pussent accepter.

AN. 1738.

Le 4 Décembre M. de Villeneuve fut appellé à la quatrième conférence. Les Plénipotentiaires Turcs, n'y tinrent que des propos vagues & peu concluants. Ils dirent à l'égard de l'Empereur, que le Grand-Visir s'étoit contenté l'année précédente de l'*uti possidetis* ; mais que

An. 1738.

les circonstances étoient entierement changées depuis les conquêtes des Turcs dans la Valachie Impériale & dans la Servie ; qu'Yeghen Bacha croyoit beaucoup faire de s'en tenir, à l'égard des Russes, au plan proposé dans la derniere conférence ; mais qu'il vouloit de plus grandes sûretés du côté de la Hongrie. Lorsque M. de Villeneuve voulut faire expliquer ces sûretés, le Reys Effendi déclara, qu'on entendoit qu'outre la cession d'Orsova & des autres places conquises, la Transilvanie fût rétablie dans l'ancien droit d'élire ses Souverains. Il fit cette derniere proposition en homme qui en étoit presque honteux. M. de Villeneuve lui ayant représenté, qu'Yeghen Bacha avoit reconnu que la garantie de la France étoit une sûreté suffisante du côté de la Hongrie, il répondit vaguement qu'il avoit cru nécessaire d'en venir à cet éclaircissement, & qu'on s'expliqueroit avec plus de précision dans une autre conférence.

Cette cinquième conférence se tint quatre jours après. M. de Ville-

neuve s'attendoit à des propoſitions plus préciſes & plus modérées. Mais les Plénipotentiaires Turcs, après avoir fait de vains efforts pour l'engager à propoſer lui-même ſes idées, inſiſterent avec fermeté ſur les conditions de la quatrième conférence. Ils lui demanderent s'il ne ſe chargeoit pas d'en rendre compte à la Cour de Vienne. Il répondit que, bien loin de les accepter *ad referendum*, il ne balançoit pas à les rejetter abſolument. Saïd Effendi lui demanda ſur quoi il ſe fondoit pour les rejetter de la ſorte, en obſervant que, pour s'expliquer ſi décidément, il falloit qu'il eût des inſtructions plus préciſes que celles qu'il diſoit avoir reçues. M. de Villeneuve repliqua, que la Cour de Vienne, en lui laiſſant le ſoin de ſonder les intentions de la Porte, s'étoit rapportée à lui de rejetter les propoſitions qui lui paroitroient inadmiſſibles; & que l'eſprit d'équité qui convient à un Médiateur, lui tenoit lieu en cette occaſion d'inſtruction ſuffiſante pour rejetter leur plan, dont il fit ſentir

AN. 1738.

toute l'injustice. Ils dirent alors que, puisqu'il jugeoit que leurs propositions ne pouvoient pas être admises, il falloit tâcher d'y apporter quelque tempérament; qu'ils y feroient leurs réflexions; qu'ils le prioient d'y faire aussi les siennes, afin qu'on pût se déterminer à quelque chose dans la prochaine conférence.

An. 1738.

Le 10 Décembre, le Drogman de la Porte, en venant au Palais de France appointer la conférence au lendemain, dit à M. de Villeneuve de la part du Reys Effendi, que l'usage des Turcs étoit de ne prendre aucune résolution pour la paix ou la guerre, que dans un Divan général; que la Porte desiroit la paix; mais que pour la faire goûter au Divan, il falloit de toute nécessité lui en proposer le plan, avec assurance qu'il seroit accepté par les Alliés. » Si vous voulez, ajoûta-t-il, » en qualité de Plénipotentiaire des » Alliés, ou comme Médiateur, » prendre sur vous de proposer la » démolition d'Azoph, à l'égard des » Russes; & l'*uti possidetis*; à l'égard

» de l'Empereur, cette ouverture
» donneroit le moyen d'assembler le AN. 1738.
» Divan.

M. de Villeneuve répondit qu'il ne voyoit aucun inconvénient à faire sçavoir au Divan, que l'Empereur demandoit une explication sur les prétentions de la Porte; & à mettre en délibération les conditions auxquelles on vouloit se fixer. Le Drogman prétendit, que cela exposeroit à voir élever des prétentions chimériques par une foule d'esprits capricieux. M. de Villeneuve répondit qu'il n'y voyoit pas de remède.

On s'assembla le lendemain, & cette conférence fut la derniere. Essad Effendi s'ouvrit en faisant à M. de Villeneuve la même insinuation que le Drogman lui avoit faite la veille. Cet Ambassadeur lui fit la même réponse, & pour l'engager à donner l'explication qu'on desiroit, il le pria de se rappeller les différentes situations dans lesquelles la Porte s'étoit trouvée, & de prendre garde que les circonstances actuelles pouvoient changer.

O iv

AN. 1738.

Le Reys Effendi dit alors : » puiſ-
» que vous n'avez pas le pouvoir de
» rien propoſer, nous vous prions
» d'envoyer des Couriers aux deux
» Cours alliées, pour avoir de leur
» part des inſtructions plus amples. »
Le Marquis de Villeneuve répondit,
que vû ce qui s'étoit paſſé l'année
précédente, les Alliés n'éxigeoient
rien de déraiſonnable, en deman-
dant que la Porte s'expliquât à ſon
tour ; & que ſi les conférences s'é-
toient tenues à Vienne où à Péterſ-
bourg, il étoit plus que convaincu
qu'il auroit eû de ces deux Cours
une réponſe ſatisfaiſante. Le Reys
Effendi, qui ſentit toute la force de
ce reproche, répondit que les conſ-
titutions des Etats étoient différen-
tes, & qu'il y en avoit où les Miniſ-
tres, avec les meilleures intentions,
ne pouvoient faire tout ce que la
nature des affaires ſembloit exiger ;
que les prétentions des parties belli-
gérantes étant fort éloignées, c'étoit
à lui, comme Médiateur, de les rap-
procher ; qu'on le prioit d'expédier
inceſſamment ſes Couriers ; & qu'on

AN. 1738.

eſpéroit que ſur le rapport qu'il feroit de ces conférences, quelque peu concluantes qu'elles paruſſent, les Alliés ſe détermineroient à lui envoyer des inſtructions ſuffiſantes, pour mettre la derniere main à ſa négociation.



CHAPITRE XII.

Les conférences finissent sans qu'on soit convenu de rien. Intrigues des Alliés pour embarrasser la négociation. Intrigues au Serrail contre le Grand-Visir. Il est déposé. Suites de cet événement.

An. 1738.

Le Marquis de Villeneuve envoya à MM. de Sinzendorf & d'Osterman le résultat des conférences de Bésertach ; & il leur proposa d'envoyer eux-mêmes à Constantinople des Agens sans caractere, à qui les deux Cours confieroient leurs dernieres intentions, afin de prévenir l'embarras où les bornes étroites de ses instructions l'avoient jetté.

Immédiatement après les conférences, les Turcs entrerent dans le

Ramazan ; (*) ce qui ne laiſſa au Marquis de Villeneuve que peu d'occaſions de faire parler aux Miniſtres de la Porte. Pendant tout ce temps-là, le Grand-Viſir ne parut occupé que de préparatifs de guerre & des moyens d'amaſſer l'argent néceſſaire pour la dépenſe de la prochaine campagne.

AN. 1738.

Lorſque le Ramazan fut fini, le Sieur Delaria alla rendre viſite au Grand-Viſir, pour le féliciter ſuivant l'uſage à l'occaſion des Fêtes du Beyram. (**) Yeghen Bacha fit retirer tout ſon monde, & étant reſté ſeul avec ce Drogman : » eh bien ! » lui dit-il d'un ton badin, l'Am» baſſadeur de France eſt-il mort ? » Il n'eſt point mort, répondit le » Sieur Delaria ; mais après avoir » fait tout ce qui dépendoit de lui, » il reſte tranquille, en attendant » que quelque nouvelle circonſtance » le mette à portée d'agir. Nous ſom» mes contents de ſes ſoins, dit le

AN. 1739.

(*) C'eſt le Carême des Turcs.

(**) C'eſt la Pâque des Turcs.

AN. 1739.

» Grand-Visir, nous avons reconnu » ses bonnes intentions & sa droiture ; & quelque succès qu'ait cette » négociation, nous lui serons toujours très-redevables. Mais avouez » qu'il doit bien sentir aujourd'hui » que je n'avois pas tort de lui dire, » que je connoissois mieux que lui » les finesses, les détours & le peu » de sincérité des Alliés.

Le Sieur Delaria répondit, que c'étoit-là une matière sur laquelle on pouvoit suspendre son jugement ; que toutes les Puissances qui sont en guerre protestent qu'elles veulent la paix, mais qu'il n'est pas toujours facile de distinguer celle qui la veut plus sincérement : » par exemple, » ajoûta-t-il, Votre Excellence dit » qu'elle veut la paix. Il a été tenu » six conférences pour y parvenir ; » & le résultat de ces conférences a » été de proposer de la part de la » Porte des conditions plus propres » à faire naître de nouveaux obstacles à la paix, qu'à en accélérer » la conclusion. Il en a été de même » du desir que Votre Excellence a

» toujours témoigné de désunir les » Alliés ; puisque la hauteur des » dernieres propositions faites à » l'Empereur, doit naturellement » engager ce Prince à resserrer les » nœuds de son alliance avec la » Czarine ».

AN. 1739.

Yeghen Bacha porta la main à sa barbe, & après avoir pensé quelque temps il dit : » M. l'Ambassa» deur a quelque raison, je ne crois » pourtant pas que nous ayons mal » fait de parler sur un certain ton » dans les dernieres conférences. Je » veux la paix ; mais je prévois que, » pour la faire telle qu'il convient, » il faut que nous nous mesurions » encore avec les Impériaux. Je ne » ferai pas la même faute que l'an» née derniere ; & quelques jours » après que je serai entré en campa» gne, M. l'Ambassadeur sera invité » de se rendre dans quelque Ville » voisine des frontieres ».

Les Ambassadeurs de Perse avoient eu leur audience de congé, & devoient partir incessamment sans avoir rempli l'objet de leur mission. La

Porte s'étoit excusée d'accepter la médiation de Thamas Kouli-Can, par les raisons que nous avons alléguées ci-devant; elle avoit rejetté nettement la proposition d'établir une cinquième Secte à la Mecque, & d'y mettre les Sophis à l'égalité des Sultans. La Porte avoit montré cette fermeté sur la connoissance qu'elle avoit eue des embarras où le Roi de Perse se trouvoit alors. Ce Prince s'étoit engagé, du côté des Indes, dans une guerre qui ne devoit pas finir si-tôt. Ainsi les Turcs n'avoient point à craindre les effets prochains de son ressentiment, & les espérances que les Cours Alliées fondoient sur cette ressource étoient entierement évanouies.

An. 1739.

Le Kam des Tartares arriva à Constantinople, le 26 Janvier. Il ne fut pas facile de sçavoir avec certitude l'objet de son voyage : le Grand-Visir le faisoit observer de si près, que personne ne put le voir en particulier. On apperçut seulement que son arrivée avoit excité une grande fermentation dans le Sen-

rail. On apprit quelques jours après qu'il étoit venu pour engager le Grand-Seigneur à abandonner Azoph à la Czarine, prétendant que, pourvû que les Russes ne s'étendissent pas du côté du Cuban, la cession de cette place feroit peu de tort aux Tartares. Il n'est pas surprenant qu'Yeghen Bacha lui connoissant de telles intentions, lui témoignât de la mauvaise volonté. Le séjour de ce Prince fut très-court; & ses intrigues dans le Serrail contribuerent beaucoup à l'ascendant que le parti contraire au Grand-Visir ne tarda pas de prendre.

AN. 1739.

On attendoit avec impatience le retour des Couriers envoyés par M. de Villeneuve à Vienne & à Pétersbourg. Les Ministres des deux Cours alliées ne négligeoient rien cependant pour rompre le parfait accord qu'ils voyoient régner entre les Turcs & les François. Le Comte de Sinzendorf avertit M. de Villeneuve d'une négociation liée, à ce qu'il disoit, du consentement de la Porte entre le Prince de Moldavie &

le Général Munich. L'objet de cette négociation étoit, selon lui, de déterminer la Russie à la restitution d'Azoph, moyennant la liberté de bâtir toute autre forteresse pour contenir les Tartares. La suite de cet arrangement devoit être la paix avec les Impériaux par la médiation de la Russie. M. de Sinzendorf ajoûtoit, qu'il avoit été répondu au Prince de Moldavie, que la Russie s'en tenoit aux instructions données à l'Ambassadeur de France, comme Médiateur accepté par toutes les parties belligérantes ; que c'étoit vouloir la continuation de la guerre que de proposer la restitution d'Azoph, & qu'enfin la Czarine ne feroit jamais la paix que conjointement avec l'Empereur. M. de Sinzendorf ne manquoit pas de relever à cette occasion la différence du procédé de la Porte, & de celui des Puissances alliées, relativement à la médiation de la France.

AN. 1739.

On faisoit en même temps aux Ministres Turcs, des insinuations contre la sincérité de la France. On

AN. 1739.

leur difoit, qu'évidemment cette Couronne ne defiroit point la fin de la guerre ; que probablement il étoit de fon intérêt de la voir continuer ; que cette affaire ne finiroit point tant qu'elle feroit entre fes mains ; qu'on ne voyoit pas pourquoi la Porte avoit négligé la médiation des Puiffances maritimes, à laquelle on avoit eu recours avec fuccès dans des conjonctures femblables. Saïd Effendi, dans une converfation qu'il eut avec le Sieur Delaria, ne lui diffimula pas que ces infinuations avoient porté coup, & qu'on les croyoit fondées.

Le Marquis de Villeneuve eut la fageffe de ne point manifefter ce qu'il penfoit de ce manque d'égards pour la France, ajouté à beaucoup d'autres dont les trois Puiffances belligérantes s'étoient rendues coupables pendant le cours de la négociation, & qui fuivant les occurrences pouvoient autorifer le miniftere de Verfailles à prendre, vis-à-vis d'elles, tel parti qu'il jugeroit à propos.

An. 1739. Dans une seconde conversation de Saïd Effendi avec le Sr. Delaria, les manœuvres des Alliés pour croiser la médiation de la France furent encore plus développées. Il lui rappella ce qui s'étoit dit contre la sincérité de la France; en l'assurant que le doute avoit été insinué par une Puissance qui vouloit faire préférer sa médiation. » Je ne puis pas vous » dire, ajoûta-t il, quelle est cette » Puissance. Mais étant ami de M. » l'Ambassadeur, je n'ai pas cru » devoir lui laisser ignorer cette in- » trigue ». Le Sieur Delaria le pressa de lui faire la confidence entière. Il s'en excusa sur le serment qu'il avoit fait de garder le secret. Mais d'après les instances réitérées du Sr. Delaria, il lui en dit assez pour lui faire comprendre, qu'il étoit question du Roi Auguste de Pologne.

Alors le Sieur Delaria lui demanda ce qu'il pensoit de la médiation de ce Prince. » Je pense, répondit Saïd » Effendi, comme doivent penser » tous les gens de bon sens, que cet- » te médiation auroit la même issue

» que celle de l'Empereur : c'est-à-
» dire que le Roi Auguste, après
» nous avoir amusés quelque temps
» pour faire ses préparatifs, finiroit
» par nous déclarer la guerre. Mais
» comment faire entendre cela à nos
» gens, qui, fatigués de la guerre,
» craignent que le but de la France
» ne soit de la prolonger, & que le
» refus de la nouvelle médiation
» qu'on nous offre, ne nous attire
» un nouvel ennemi sur les bras ? »

AN. 1739.

Le Sieur Delaria lui dit, que la France étoit dans une situation à se suffire à elle-même, sans avoir besoin d'entretenir la division parmi ses voisins ; que sa seule vue étoit de procurer la paix ; que si on vouloit souscrire aux conditions proposées par les Impériaux & les Russes, toute médiation étoit bonne ; mais que si on vouloit faire une paix honorable, il n'y avoit pas de route plus assurée pour y parvenir, que la médiation de la France ; qu'au surplus c'étoit aux Turcs à examiner l'état de leurs forces & de leurs finances, & à choisir ensuite entre la guerre & la paix.

AN. 1739.

» Il est inutile, répliqua Saïd Effendi, d'entrer dans le détail de » notre situation, tant que nous se» rons dirigés par un Grand-Visir » tel que celui qui est en place. Vous » avez vû, l'année derniere, que » tout est allé au hazard. Il faut » s'attendre, que cette année tout » ira de même. Yeghen Bacha veut » absolument la guerre. Il la fera » comme il pourra, laissant à Dieu » le soin des évènemens. Aussi, bien » loin d'entrer dans les vues de cet» te nouvelle médiation, il n'est oc» cupé que de projets chimériques » suggérés par les Polonois du parti » opposé au Roi Auguste. Ces Po» lonois, si on les en croit, doivent » mettre sur pied deux cent mille » hommes ; & ils demandent en » même temps un secours de cin» quante mille Turcs & de cinquante » mille Tartares, pour être en état » de s'opposer au passage de quinze » mille Russes. N'est-ce pas une belle » idée à donner du courage de deux » cent mille Polonois ? Il est vrai » qu'ils nous font entendre, qu'ils

» feront une diverſion en Siléſie, & que les contributions qu'ils léveront dans cette Province, ſerviront à acquitter l'argent qu'ils nous demandent. Voilà ce que nous ont dit de plus raiſonnable deux Emiſſaires de leur parti, qui ſont venus ici ſucceſſivement. Le Grand-Viſir donne dans leurs idées, ou fait ſemblant d'y donner pour faire continuer la guerre ; mais les autres Miniſtres de la Porte ne ſont pas peu intrigués, lorſqu'ils conſiderent les ſuites qu'elle peut avoir ».

AN. 1737.

Le Roi Auguſte n'avoit point écrit directement au Grand-Viſir ; mais il avoit envoyé une perſonne de confiance au Prince de Moldavie, pour le prier de ſonder les diſpoſitions de la Porte, offrant de propoſer lui-même ſa médiation au Grand-Seigneur, s'il étoit aſſûré qu'elle fût acceptée. Il faiſoit enviſager d'avance, que la guerre en ce cas ſeroit bientôt terminée, à des conditions telles que la Porte pouvoit les ſouhaiter,

On avoit délibéré au Serrail de faire part de cette négociation au Marquis de Villeneuve. Mais le Reys Effendi avoit combattu cet avis en disant, qu'il falloit attendre que le Roi Auguste se fût expliqué directement & par écrit. Ce Ministre ainsi que le Mecktoupchi, avoient été chargés de dresser des instructions pour le Prince de Moldavie. Chacun séparément avoit fait son mémoire. Celui du Reys Effendi tendoit à faire sentir au Roi Auguste les justes raisons qu'on avoit de tenir sa médiation pour suspecte, attendu ses engagemens avec l'Empereur & la Czarine; & à lui insinuer, que pour donner des preuves de son impartialité, il devoit commencer par rappeller les troupes qu'il avoit au service de l'Empereur, & empêcher les Polonois de prendre avec les Russes des engagemens contraires aux intérêts de la Porte. Celui du Mecktoupchi se bornoit à observer au Roi Auguste, que la Porte ayant requis la médiation de la France, & cette médiation ayant été acceptée

An. 1739.

par toutes les parties belligérantes, des engagemens de cette nature ne pouvoient pas être facilement rompus; que cependant, pour ne négliger aucun des moyens qui pouvoient conduire à la paix, la Porte s'expliqueroit plus précisément, lorsqu'elle seroit instruite des motifs du Roi Auguste en offrant sa médiation & des conditions qu'il se flattoit de faire accepter aux Alliés.

Le premier mémoire fut rejetté comme tendant à rompre en visiere au Roi Auguste. On s'en tint au second; & le Prince de Moldavie eut ordre de demander au Roi de Pologne une explication formelle & par écrit. On sçut toutes ces particularités par Saïd Effendi, lequel déclara au Sieur Delaria, que cette négociation avoit été entamée de l'aveu de la Cour de Pétersbourg; qu'il sçavoit que celle de Vienne ne la dèsavoueroit pas; & qu'il ne falloit pas attribuer à une autre cause le retardement des Couriers dont on attendoit le retour.

Cette découverte importante don-

na encore plus d'incertitude au Marquis de Villeneuve sur les vraies intentions d'Yeghen Bacha. Il sçavoit que les avis étoient partagés dans le Serrail; que le parti des pacifiques avoit le plus grand nombre & étoit opposé au premier Ministre; ce qui occasionnoit dans cet intérieur une fermentation assez vive. Yeghen Bacha parlant un jour au Sieur Delaria des contradictions qu'il avoit éprouvées en exposant au Divan ses projets guerriers, avoit ajoûté qu'il se croyoit plus ferme que jamais dans son poste & dans son crédit; qu'il partageoit avec le Kislar-Aga, la confiance du Grand-Seigneur; que tous ceux qui s'avisoient de le contredire, étoient pour lui autant de petits chiens roquets qu'il laissoit abboyer; qu'il voyoit ce que la gloire de l'Empire Ottoman exigeoit; & qu'il ne négligeroit rien de ce qui pouvoit tendre à ce but, sans s'embarrasser des oppositions qu'on pouvoit former pour l'empêcher d'y atteindre.

AN. 1739.

Des contradictions faites ouvertement

ment à un Ministre aussi absolu, annonçoient, quoi qu'il en pût dire, que son crédit étoit au moins chancelant; & dès qu'il se bornoit à mépriser ses Contradicteurs, c'étoit une preuve qu'ils avoient déja gagné sur lui beaucoup de terrein. L'évènement fit connoître que la sécurité du Grand-Visir étoit mal fondée. Il fut déposé le vingt-deux Mai & envoyé en exil.

AN. 1739.

Sa disgrace, dans les circonstances critiques où l'on se trouvoit, ne pouvoit être attribuée qu'à l'animosité de ses subalternes, qu'il avoit aliénés par ses manieres hautes & impérieuses. Avant que d'en venir là, il eût été naturel d'attendre le retour des Couriers, qui devoient apporter la réponse des Alliés à l'*ultimatum* de la Porte. Car supposé que cette réponse rendît la guerre inévitable, il étoit contre toute politique, d'éloigner du timon des affaires l'homme du monde le plus propre à mettre les Turcs en état de faire au moins bonne contenance. Au cas qu'on dût faire la paix, la

An. 1739. disgrace d'Yéghen Bacha levoit à la vérité les difficultés que son caractère inflexible y avoit opposées jusques-là : mais elle laissoit subsister l'embarras des intrigues des Puissances maritimes, pour se faire admettre à la co-médiation : intrigues que ce Visir avoit toujours reprimées, & qui pouvoient rencontrer de la faveur dans une façon de penser différente de son successeur.

Cette disgrace procura au Comte de Bonneval son rappel à Constantinople, où l'on continua de le consulter foiblement & sans l'employer à aucune fonction de conséquence.

On envoya le Bul (*) de l'Empire à Elvias Mahomet, Bacha de Viddin. C'étoit un homme d'un caractère fort doux, mais d'un génie peu étendu. Il s'étoit fait beaucoup de réputation pendant la campagne de 1737. Mais dans celle de 1738, la déroute de Méhadia & la levée du siége d'Orsova, l'avoient un peu obscurcie. Yéghen Bacha l'avoit

(*) C'est le grand Sceau.

toujours regardé comme ſon rival le plus à craindre, & n'avoit rien négligé pour le perdre. Il lui avoit même ôté les queues après la déroute de Méhadia; mais le Grand-Seigneur l'avoit obligé de les lui rendre.

AN. 1719

La place de Caïmacan fut donnée à Achmet Bacha, qui en avoit exercé ci-devant les fonctions, & qui étoit alors relégué dans la Natolie.

Le Grand-Seigneur demanda un précis de tout ce qui s'étoit paſſé concernant la négociation, depuis qu'on avoit requis la médiation de la France. Le Reys Effendi, qui fut chargé de le rédiger, le fit avec beaucoup d'exactitude, ſans ometttre aucune des circonſtances qui pouvoient faire ſentir au Grand-Seigneur, combien la médiation de la France étoit avantageuſe à l'Empire Ottoman. Ce précis fut communiqué au Kiſlar-Aga, qui le fit approuver par le Sultan; & on l'envoya à Viddin au nouveau Grand-Viſir pour lui ſervir d'inſtruction.

Le premier Avril, M. de Villeneuve reçut réponſe du Comte de

Sinzendorf, avec un nouveau projet de traité & de Cartes Géographiques pour en éclaircir les dispositions. Suivant ce projet l'Empereur demandoit la restitution d'Orsova dans son état actuel; &, s'il n'étoit pas possible de l'obtenir, il se contentoit du terrein de l'Isle, en détruisant toutes les fortifications qui y avoient été faites, & en se soumettant à ne jamais les relever. Pour faciliter la restitution d'Orsova, l'Empereur offroit de céder aux Turcs la plus grande partie de la Valachie Impériale, ne réservant qu'une langue de terre le long des montagnes de la Transilvanie. Il offroit encore de leur abandonner une partie de la Servie Impériale. Les nouvelles limites étoient marquées avec beaucoup de précision dans les Cartes Géographiques jointes à ce projet.

AN. 1739.

La paix auroit été conclue dans le moment, si on avoit reçû de Pétersbourg une réponse satisfaisante sur l'article d'Azoph. Mais la Cour de Russie gardoit le silence & ne renvoyoit point le Courier. Celle de

Vienne déclaroit, qu'elle persistoit dans la résolution de rester insépara- blement unie à la Russie ; en sorte que le Marquis de Villeneuve res- traint à ne travailler qu'à une paix commune, ne pouvoit faire aucun usage du nouveau projet envoyé par le Comte de Sinzendorf. Il soup- çonna que l'Empereur n'avoit fait cette derniere démarche, que parce qu'ayant des raisons de ménager la France, il vouloit la flatter par les égards qu'il témoignoit pour sa mé- diation, tandis que la Russie manœu- vroit de façon à lui laisser toujours une ressource pour se débarrasser de tous les engagemens qu'on auroit pu prendre en vertu de ses pleins- pouvoirs. Il ne douta pas que les Turcs ne fissent les mêmes réfle- xions ; & il se seroit déterminé à leur insinuer de suspendre la négo- ciation jusqu'à ce que la Russie eût répondu d'une maniere satisfaisante, s'il n'avoit considéré que la déposi- tion d'Yéghen Bacha manifestoit le desir qu'ils avoient de la paix, & que cet empressement ne pouvoit

AN. 1739.

être occasionné, que par le sentiment de leur foiblesse.

AN. 1739.

Il jugea que le parti le plus prudent étoit de continuer la négociation, afin que la matière se trouvât toute préparée, au cas que la Cour de Pétersbourg vînt à donner quelque réponse. Supposé qu'elle continuât à garder le silence, & que les Turcs acceptassent le projet de la Cour de Vienne, il pouvoit ne signer que sous la réserve de l'approbation de l'Empereur dans un délai suffisant, pour sçavoir si, non-obstant le silence de la Russie, ce Prince vouloit passer outre à la conclusion du traité ; par-là M. de Villeneuve détruisoit le soupçon qu'on avoit donné aux Turcs sur l'éloignement de la France pour la paix ; il lioit de plus en plus la médiation du Roi ; il évitoit que la Porte n'eût recours à d'autres Puissances ; & il continuoit de prouver aux Alliés, que le procédé de la France étoit simple & impartial. Supposé que les Turcs ne convinssent de rien avec les Impériaux, la guerre alors devoit conti-

nuer, sans que la Porte pût s'en prendre à la France.

AN. 1739.

M. de Sinzendorf marquoit dans sa dépêche à M. de Villeneuve, que les offres de la Cour de Vienne n'auroient lieu, qu'autant qu'elles seroient acceptées avant la fin du mois de Mai; & que, si les Turcs en étoient satisfaits, il falloit se hâter d'en donner avis au Général Wallis, qui commandoit les troupes Impériales en Hongrie.

Le lendemain de l'arrivée du Courier, le Marquis de Villeneuve fit notifier au Sérail, que les instructions qu'il venoit de recevoir de Vienne, exigeoient qu'il continuât de conférer ou avec les Plénipotentiaires du Grand-Seigneur, ou avec telle personne qu'on jugeroit à propos de leur substituer. Cette notification fut faite au nouveau Caïmacan, arrivé depuis peu à Constantinople, qui la fit mettre par écrit pour la communiquer au Grand-Seigneur & lui demander ses ordres.

Le 3 Avril le Caïmacan fit proposer à M. de Villeneuve une entre-

AN. 1735.

vue pour le lendemain dans sa maison du Canal. Cet Ambassadeur s'y rendit à l'heure marquée, & il y trouva le Caïmacan avec le Reys Effendi, & le Mecktoupchi. Achmet Bacha lui dit, qu'il avoit été instruit de l'état où se trouvoit la négociation; & qu'il n'étoit question que de sçavoir si, depuis les dernieres conférences, il avoit reçu des instructions suffisantes pour conclure. Le Marquis de Villeneuve répondit, que la Cour de Vienne l'avoit chargé de faire des offres, dont il avoit lieu de croire que la Porte seroit satisfaite. On lui demanda si la Cour de Russie avoit répondu; & de son silence, on inféra d'abord ou que l'Empereur vouloit conclure séparément, ou qu'il étoit inutile de traiter. M. de Villeneuve chercha à détruire ces deux conséquences. Il exposa ensuite avec les gradations requises les offres de l'Empereur. Le Caïmacan termina cette conférence, en le priant de mettre ces offres par écrit, pour éviter toute équivoque; & il l'assura, qu'il auroit incessam-

ment une réponſe du Grand-Seigneur.

M. de Villeneuve remit le même jour au Drogman de la Porte le mémoire ſuivant.

» La Cour de Ruſſie n'a point » fait de réponſe aux dépêches que » je lui ai envoyées le 13 Octobre » & le 17 Décembre dernier. Celle » de Vienne m'a écrit, que, pour ce » qui concerne les intérêts de la » Ruſſie, elle s'en rapporte à la cor- » reſpondance directe, qu'elle ſup- » poſe être établie entre M. le Com- » te d'Oſterman & moi.

» Pour ce qui concerne les inté- » rêts de l'Empereur, M. le Comte » de Sinzendorf m'a envoyé un pro- » jet de traité de paix, dont voici » les principaux articles.

» 1°. L'Empereur reſtituera à la » Porte, Périſcham & tout ce qu'il » poſſéde dans la Valachie Turque; » & la Porte reſtituera pareillement à » l'Empereur les places d'Orſova & » de Méhadia, avec leurs territoires » & diſtricts, tels que l'Empereur » les poſſédoit avant la préſente

An. 1739. » guerre, toutefois après en avoir
» détruit les fortifications, ainsi que
» celles du Fort Sainte-Elizabeth,
» & l'Empereur ne pourra jamais
» relever lesdites fortifications.

» 2°. L'Empereur cédera à la
» Porte, la partie de la Valachie
» Autrichienne, qui lui avoit été
» cédée par le traité de Passarowits,
» se réservant seulement les monta-
» gnes de ladite Valachie; & afin
» qu'à cet égard il ne puisse naître
» aucun doute, il sera tiré une ligne
» du lieu appellé Czernès le long du
» grand chemin jusques au Couvent
» de Bismana, & de-là par Tergas-
» chylet Crusna, jusques à Ribnick
» près de la riviére Acouta.

» 3°. L'Empereur cédera encore
» à la Porte la partie de la Servie,
» qu'il a acquise par le traité de Passa-
» rowits, qui s'étend depuis l'endroit
» où le Timok & la Morave tombent
» dans le Danube, jusques au lieu ap-
» pellé Stolaz; lequel Stolaz restera à
» l'Empereur, ensorte que le con-
» fluent des deux Moraves, nommé
» Bulgar & Servi-Morava, marquera

» les confins entre les deux Empires,
» en conservant depuis ce confluent
» les anciennes limites, qui passent
» par Czačtak & s'étendent jusques
» à la Drina : le fleuve de la Mo-
» rave restant commun aux deux
» Empires, quant à la navigation,
» la pêche & les autres usages.

AN. 1739.

» 4°. Les limites du traité de
» Passarowits subsisteront pour tout
» ce à quoi il n'a pas été dérogé ci-
» dessus.

» 5°. Excepté ce qui a été dit &
» convenu ci-dessus relativement à
» Orsova & à Méhadia, il sera per-
» mis à l'une & à l'autre des parties
» contractantes, de réparer leurs an-
» ciennes forteresses, & d'en faire
» bâtir de nouvelles pour leur dé-
» fense, & en tels endroits de leurs
» territoires respectifs qu'elles avi-
» seront.

» Je dois observer, que j'ai des
» pouvoirs suffisants pour signer les
» Préliminaires ci-dessus. Mais com-
» me la Cour de Vienne m'a déclaré
» vouloir être inséparable de la Rus-
» sie ; & comme les Couriers de Pé-

AN. 1739.

» tersbourg ne sont pas encore arri-
» vés, je ne puis recevoir la répon-
» se faite aux articles ci-dessus que
» pour la référer à la Cour de
» Vienne.

» L'Empereur en faisant ces der-
» nieres offres, se réserve tout son
» droit, au cas que les opérations
» de la guerre ne soient pas préve-
» nues avant le dernier du mois de
» Mai prochain ; & ce terme étant
» expiré, sans que les hostilités aient
» cessé tout-à-fait, lesdits offres seront
» censées révoquées de plein droit,
» & le succès des opérations de la
» guerre réglera tout le reste. A
» Constantinople, le quatre Avril
» mil sept cent trente-neuf.

D'après la lecture de ce mémoire qui fut présenté au Grand-Seigneur, le Mecktoupchi eut ordre de partir en poste, pour aller à la rencontre du Grand-Visir & conférer avec lui sur le parti qu'il convenoit de prendre. On demanda à M. de Villeneuve une lettre pour ce premier Ministre, dont le Mecktoupchi fut porteur. M. de Villeneuve fit d'au-

tant moins de difficulté de l'accorder, qu'il trouvoit par-là une occasion naturelle d'être des premiers à féliciter Elvias Mahomet sur sa nouvelle dignité. Ce Ministre avoit mandé qu'il se mettoit en route pour Andrinople, & qu'il marcheroit jusqu'à ce qu'il eût rencontré l'Etendard du Prophète. Le Caïmacan, qui devoit le lui consigner, partit le 10 Avril, & arriva le 17 à Andrinople, où le Grand-Visir étoit entré le même jour.

AN. 1739.

Le Mecktoupchi s'étoit déja acquitté de sa commission ; & Elvias Mahomet témoigna d'abord, qu'il lui paroissoit, qu'on n'avoit pas tiré jusqu'à ce moment grand avantage de la médiation de la France. Le Mecktoupchi lui rappella le refus que son Prédécesseur avoit fait d'accepter les préliminaires & de s'expliquer ensuite dans les conférences de Besettach, & lui fit envisager les ressources que la Porte pouvoit trouver dans la garantie de la France. Le Grand-Visir, après s'être fait répéter plusieurs fois les mêmes choses

AN. 1739.

convint que, si cette affaire n'étoit pas plus avancée, il falloit en imputer le blâme à son prédécesseur. Il ajoûta, qu'il n'en étoit pas moins embarrassé lui-même, ne voyant dans tout ce qui se passoit que des obscurités & des précipices.

Arrivé à Andrinople, il eut une conférence avec le Caïmacan, dont le résultat fut un projet de réponse à M. de Villeneuve. Ce projet fut envoyé au Grand-Seigneur, & approuvé avec quelque changement. Dans cette réponse, le Grand-Visir ne s'expliquoit point sur les propositions de la Cour de Vienne. Il se contentoit d'appeller M. de Villeneuve auprès de lui, pour lui manifester ses vrais sentimens.

On sçut que les Ministres Turcs n'avoient point goûté les dernieres offres de l'Empereur, parce qu'ils vouloient garder leurs conquêtes. Il y eut même de l'altercation parmi eux, sur le dessein d'appeller au camp l'Ambassadeur de France. Ils ne s'y déterminerent qu'en considérant que, dans l'incertitude des évè-

nemens, il pourroit leur convenir d'avoir le Médiateur à portée de négocier & de conclure ; que le Général Wallis pouvoit avoir des ordres pour faire des propositions plus étendues ; & que l'approche du Grand-Visir sur les frontieres, jointe aux insinuations & aux bons offices de l'Ambassadeur de France, pourroit procurer des conditions plus avantageuses que toutes celles qui avoient été faites.

AN. 1739.

Fin du premier Tome.

Fautes à corriger.

PAGE 14, ligne 25, le retirerent, *lisez* le tirerent.

Page 18, ligne 28, Zaporaniens, *lisez* Zaporaviens.

Page 60, ligne 3, la quantité, *lisez* la qualité.

Page 61, ligne 23, Isatehi, *lisez* Isatchi.

Page 71, lig. 4, Sénateurs, *lisez* Sectateurs.

Page 117, ligne 23, lui procureroit, *lisez* lui procurer.

Page 217, ligne 8, *sollidero*, *lisez* *sollievo*.

Page 265, ligne 20, de procurer, *lisez* de lui procurer.

Page 319, ligne 18, s'ouvrit, *lisez* l'ouvrit.

